

NOTE D'INFORMATION

INTRODUCTION EN BOURSE PAR CESSION DE 30% DU CAPITAL

NOMBRE D' ACTIONS OFFERTES : 126 000

PRIX DE L' ACTION : 960 Dirhams

MONTANT GLOBAL DE L' OPERATION : 120 960 000 Dirhams

PERIODE DE SOUSCRIPTION : du 17 au 26 décembre 2007*

Cette offre ne s'adresse pas aux OPCVM obligataires et OPCVM monétaires

*Clôture anticipée éventuelle à partir du 18 décembre 2007

Organisme Conseil et Coordinateur Global

ATTIJARI FINANCES CORP.



Attijariwafa bank
CORPORATE FINANCE

Organismes chargés du placement

Chef de file

ATTIJARI INTERMEDIATION



Attijariwafa bank
BOURSE

Membres du syndicat de placement



Attijariwafa bank



BMCI
Groupe BNP PARIBAS



BMCI
BOURSE
Groupe BNP PARIBAS

VISA DU CONSEIL DEONTOLOGIQUE DES VALEURS MOBILIERES

Conformément aux dispositions de la circulaire du CDVM n°03/04 du 19 novembre 2004, prise en application de l'article 14 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, l'original de la présente note d'information a été visé par le CDVM le 10 décembre 2007 sous la référence n°VI/EM/044/2007.

ABREVIATIONS ET DEFINITIONS

ABREVIATIONS

AGE	Assemblée Générale Extraordinaire
AGO	Assemblée Générale Ordinaire
APEBI	Association des Professionnels des Technologies de l'Information
ASP	Application Service Provider
BAM	Bank Al-Maghrib
BFR	Besoin en Fonds de Roulement
CA	Chiffre d'affaires
CAF	Capacité d'autofinancement
CDVM	Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières
CMC	Centre Marocain de Conjoncture
CMPC	Coût Moyen Pondéré du Capital
CNSS	Caisse Nationale de Sécurité Sociale
CPC	Comptes de Produits et Charges
CPS	Cahier des Prescriptions Spéciales
CRM	Customer Relationship Management
DCF	Discounted Cash-Flows
Dh/Dhs	Dirham/ Dirhams
DLAR	Direct Large Account Reseller
E	Estimé
EBE	Excédent Brut d'Exploitation
EBIT	Earnings Before Interests and Taxes
EBITDA	Earnings Before Interests, Taxes and Amortization
ERP	Enterprise Resource Planning
ESG	Etat des Soldes de Gestion
FCP	Fonds Commun de Placement
GIE	Groupement d'Intérêt Économique
HT	Hors Taxes
HP	Hewlett-Packard
IBM	International Business Machine
IDE	Investissements Directs Etrangers
IDC	International Data Corporation
IR	Impôt sur le Revenu
IS	Impôt sur les Sociétés
IT	Information Technologies
Kdh	Milliers de dirhams
LCP	Livraison contre paiement
LOA	Location avec option d'achat
Mdh	Millions de dirhams
MENA	Middle East & North Africa
MEA	Middle East & Africa
MET	Ministère de l'Équipement et du Transport
MLT	Moyen et Long Terme
Mrds Dh	Milliards de dirhams
NA	Non applicable
ND	Non disponible
Ns	Non significatif
OFPPPT	Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail
P	Prévisionnel
P/B	Price to Book (capitalisation boursière / fonds propres)
PC	Personal Computer
PDA	Personnel Digital Assistant
PDG	Président Directeur Général
Pdm	Part de marché
PER ou P/E	Price Earning Ratio (capitalisation boursière / résultat net)
RH	Ressources Humaines
RNPG	Résultat Net Part du Groupe
ROE	Return On Equity (résultat net de l'exercice n / fonds propres moyens des exercices n, n-1)
SA	Société Anonyme
SGBD	Système de Gestion de Bases de Données
SI	Systèmes d'Information
SICAV	Société d'Investissement à Capital Variable
SIM	Subscriber Identity Module
SPS	Secure Payment Service
SSII	Société de Services et d'Ingénierie en Informatique
TCAM	Taux de Croissance Annuel Moyen
TES	Transaction Electronique Sécurisée
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
USD	Dollar américain

Var.	Variation
VE	Valeur d'entreprise
WINTEL	Windows & Intel

DEFINITIONS

ASP	Le terme ASP est un acronyme pour "Application Service Provider". Il se traduit en français par "Fournisseur d'Applications Hébergées" (FAH). Ce terme désigne à la fois le modèle informatique de fourniture de services applicatifs en ligne et le prestataire qui héberge et fournit ces services.
CRM	La gestion de la relation client (abrégée GRC) est la traduction de l'anglais Customer Relationship Management (CRM) qui constitue un système de gestion de la relation client.
e-business	Les affaires électroniques ou e-business (electronic business) en anglais, correspondent à l'utilisation de moyens électroniques (particulièrement des technologies de l'information) pour réaliser des affaires. Le terme "e-business" a été inventé par Lou Gerstner, Président d'IBM.
ERP	Le terme ERP signifie "Enterprise Resource Planning" ou planification des ressources de l'entreprise. Il se traduit par l'intégration des différentes fonctions de l'entreprise dans un système informatique centralisé configuré selon le mode client-serveur.
Help Desk	Le Help Desk ou "bureau d'assistance" est un service de support technique d'entreprise permettant de procéder à la gestion des incidents informatiques.
Service Level Agreement	Un SLA (Service Level Agreement) est un "contrat" décrivant l'engagement d'un ASP envers son client. Le SLA intègre généralement : le détail des services fournis par l'ASP, les moyens mis en œuvre pour garantir un niveau et/ou une qualité de services, les indicateurs permettant de mesurer si les objectifs prévus sont atteints, les responsabilités de chacun, les limites de validité du SLA, et les actions à mettre en œuvre au cas où le SLA ne serait pas respecté.
Wintel	Concaténation de Windows et Intel. Au sens strict, Wintel fait référence aux ordinateurs fonctionnant sous le système d'exploitation Windows sur un processeur Intel. Cependant, Wintel est aujourd'hui communément utilisé pour faire référence aux systèmes tournant sur un processeur compatible X86 fabriqué par Intel ou AMD.
Client léger	Au sens matériel, un client léger est un ordinateur qui, dans une architecture client-serveur, n'a presque pas de logique d'application. Il dépend donc surtout du serveur central pour le traitement.
Cellule élémentaire	Désigne utilisateur unique avec les outils de productivité individuels.

SOMMAIRE

ABREVIATIONS ET DEFINITIONS	2
SOMMAIRE	4
AVERTISSEMENT.....	6
PREAMBULE	7
PARTIE I ATTESTATIONS ET COORDONNEES	8
I. Le Président du Conseil d'Administration.....	9
II. Le Commissaire aux Comptes.....	10
III. L'organisme Conseil	14
IV. Le Conseiller Juridique	15
V. Le responsable de l'information et de la communication financières.....	15
PARTIE II PRESENTATION DE L'OPERATION	16
I. Cadre de l'opération	17
II. Objectifs de l'opération	17
III. Intentions des actionnaires et dirigeants	18
IV. Structure de l'offre	18
V. Renseignements relatifs aux titres à céder.....	20
VI. Eléments d'appréciation du prix.....	21
VII. Cotation en bourse.....	25
VIII. Modalités de souscription.....	27
IX. Intermédiaires financiers et syndicat de placement	34
X. Modalités et traitement des ordres.....	35
XI. Procédure de contrôle et d'enregistrement par la Bourse de Casablanca.....	37
XII. Sociétés de bourse chargées d'enregistrer l'opération.....	38
XIII. Modalités de règlement et de livraison des titres.....	39
XIV. Restitution du reliquat au client.....	39
XV. Modalités de publication des résultats de l'opération.....	39
XVI. Commissions facturées aux souscripteurs	40
XVII. Fiscalité	41
XVIII. Charges relatives à l'opération	43
PARTIE III PRESENTATION GENERALE DE MICRODATA	44
I. Renseignements à caractère général	45
II. Renseignements sur le capital de Microdata.....	46
III. Marchés des titres du cédant.....	50
IV. Notation.....	50
V. Assemblée d'actionnaires	50
VI. Organes d'administration	51
VII. Organes de direction.....	52
VIII. Gouvernement d'entreprise	54
PARTIE IV ACTIVITE DE MICRODATA.....	56
I. Historique.....	57
II. Appartenance de Microdata à un groupe	58
III. Filiales de Microdata	58
IV. Activité.....	58
V. Organisation	81
VI. Stratégie de développement.....	92
PARTIE V SITUATION FINANCIERE DE MICRODATA.....	94
I. Analyse de l'état des soldes de gestion.....	95
II. Analyse bilantielle.....	104
III. Analyse du tableau de flux de trésorerie.....	112
PARTIE VI PERSPECTIVES.....	113
I. Orientations stratégiques	114
II. Evolution de l'activité de Microdata	125
PARTIE VII FACTEURS DE RISQUE.....	134
I. Risque technologique	135

II. Risque de change.....	135
III. Risque clients	135
IV. Risque marché.....	135
PARTIE VIII FAITS EXCEPTIONNELS.....	136
PARTIE IXLITIGES ET AFFAIRES CONTENTIEUSES.....	138
PARTIE X ANNEXES	140
ANNEXE 1 DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES.....	141
I. Principes et méthodes comptables.....	142
II. Etats de synthèse des comptes sociaux de Microdata.....	144
ANNEXE 2 MODELE DE BULLETIN DE SOUSCRIPTION.....	173

AVERTISSEMENT

Le visa du CDVM n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en titres de capital comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse sous l'influence de facteurs internes ou externes au cédant.

Les dividendes distribués par le passé ne constituent pas une garantie de revenus futurs. Ceux-là sont fonction des résultats et de la politique de distribution des dividendes du cédant.

La présente note d'information ne s'adresse pas aux personnes dont les lois du lieu de résidence n'autorisent pas la souscription ou l'acquisition de titres de capital, objet de ladite note d'information.

Les personnes en la possession desquelles ladite note viendrait à se trouver, sont invitées à s'informer et à respecter la réglementation dont elles dépendent en matière de participation à ce type d'opération.

Chaque établissement membre du syndicat de placement ne proposera les titres de capital, objet de la présente note d'information, qu'en conformité avec les lois et règlements en vigueur dans tout le pays où il fera une telle offre.

Ni le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) ni Microdata, ni Attijari Finances Corp. n'encourent de responsabilité du fait du non-respect de ces lois ou règlements par un ou des membres du syndicat de placement.

PREAMBULE

En application des dispositions de l'article 14 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au CDVM et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, la présente note d'information porte, notamment, sur l'organisation du cédant, sa situation financière et l'évolution de son activité, ainsi que sur les caractéristiques et l'objet de l'opération envisagée.

Ladite note d'information a été préparée par Attijari Finances Corp. conformément aux modalités fixées par la circulaire du CDVM n° 03/04 du 19/11/04 prise en application des dispositions de l'article précité.

Le contenu de cette note d'information a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, des sources suivantes :

- les commentaires, analyses et statistiques fournis par la Direction Générale de Microdata, notamment lors des due diligences effectuées auprès de la société selon les standards de la profession ;
- les études sectorielles de Gartner Dataquest et IDC ;
- les liasses fiscales et comptables de Microdata pour les exercices clos aux 31 décembre 2004, 2005 et 2006 ;
- la revue limitée du commissaire aux comptes au 30 juin 2007 ;
- les procès verbaux des Décisions Collectives des Associés et des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires pour les exercices 2004, 2005, 2006 et 2007 et les procès verbaux des Conseils d'Administration tenus en 2007 ;
- les rapports de gestion pour les exercices clos aux 31 décembre 2004, 2005 et 2006 ;
- les rapports du commissaire aux comptes pour les exercices clos aux 31 décembre 2004, 2005 et 2006 ;
- le rapport du commissaire à la transformation relatif à la transformation de Microdata en société anonyme.

En application des dispositions de l'article 13 du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, cette note d'information doit être :

- remise ou adressée sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée, ou qui en fait la demande ;
- tenue à la disposition du public au siège de Microdata et dans les établissements chargés de recueillir les souscriptions selon les modalités suivantes :
 - elle est disponible à tout moment au siège social de Microdata, au 1 rue Amina Bent Ouhab, Casablanca, tél : (212) 22 94 85 90 ;
 - elle est disponible, auprès des points de collecte du réseau de placement ;
- elle est disponible sur le site du CDVM (www.cdvm.gov.ma) ;
- tenue à la disposition du public au siège de la Bourse de Casablanca.

PARTIE I

ATTESTATIONS ET COORDONNEES

I. LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Identité

Dénomination ou raison sociale	Microdata S.A.
Représentant légal	M. Hassane Amor
Fonction	Président du Conseil d'Administration
Adresse	1, rue Amina Bent Ouhab 20 000 - Casablanca
Adresse électronique	direction.generale@microdata.ma
Numéro de téléphone	(212) 22.94.85.90
Numéro de fax	(212) 22.94.85.89

Attestation

Objet : Introduction en Bourse de Microdata

Le Président du Conseil d'Administration atteste que, à sa connaissance, les données de la présente note d'information dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de Microdata S.A. ainsi que sur les droits rattachés aux titres proposés. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Hassane Amor
Président du Conseil d'Administration

II. LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Identité du commissaire aux comptes

Prénom et nom	M. Fouad EL KOUHEN
Fonction	Commissaire aux comptes
Dénomination ou raison sociale	Cabinet EL KOUHEN
Adresse	52, Boulevard Zerktouni - Casablanca
Numéro de téléphone	(212) 22.26.24.87/88
Numéro de fax	(212) 22.22.45.57
Adresse électronique	cabinetelkouhene@menara.ma
Date du 1^{er} exercice soumis au contrôle	1999
Date d'expiration du mandat actuel	2008

Attestation du commissaire aux comptes relative aux comptes des exercices clos le 31 décembre 2004, 2005 et 2006

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse audités. Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note d'information, avec les états de synthèse de la société « MICRODATA » tels que audités par nos soins au titre des exercices 2004, 2005 et 2006.

Rapport du commissaire aux comptes relatif aux comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2004

1. Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 17 juin 2003, nous avons procédé à l'Audit des Etats de Synthèse, ci-joints, de la société « **Microdata** » au 31 décembre 2004, lesquels comprennent le Bilan, le Compte de Produits et Charges, l'Etat des Soldes de Gestion, le Tableau de Financement et l'Etat des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos à cette date.

Ces Etats de Synthèse qui font ressortir un montant de capitaux propres de 8 605 734,46 Dh dont un bénéfice net de 3 007 759,62 Dh sont la responsabilité des organes de gestion de la société.

Notre responsabilité consiste à émettre une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre Audit.

Nous avons effectué notre Audit selon les normes de la profession. Ces normes requièrent qu'un tel Audit soit planifié et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des documents justifiant les montants et informations contenus dans les états de synthèse. Un audit comprend également une appréciation des principes comptables utilisés, des estimations significatives faites par la Direction Générale ainsi que la présentation générale des comptes. Nous estimons que nos contrôles fournissent un fondement raisonnable de notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

- 2. Dans notre rapport du 11 mai 2004, nous avons fait part de l'omission de charges qui ont été régularisées en 2004 et qui ont eu pour effet de sous-estimer le bénéfice net de l'exercice 2004 de 51 923,95 Dh.
- 3. Des créances selon nos estimations, sont devenues irrécouvrables. Il s'agit de :
 - Clients (année 1999) pour 213 815,00 Dh
 - Clients « AB conseil » pour 26 370,00 Dh
 - Clients « Compagnie Minière » pour 90 620,00 DhA ce titre, aucune provision pour dépréciation n'a été constituée.
- 4. Nous avons relevé au cours de notre audit, l'omission de comptabilisation de charges pour un montant de 42 262,00 Dh et qui ont eu pour effet de surestimer le bénéfice net de l'exercice 2004 de 42 262,00 Dh.
- 5. Nous avons procédé à la demande de confirmation à adresser à l'avocat-conseil de votre société. A la date du rapport, nous n'avons reçu aucune lettre réponse relative au sort des créances impayées et aux litiges éventuels où votre société se trouverait impliquée.

A notre avis, sous réserve de l'effet sur les états financiers des situations décrites aux paragraphes 2 à 5 ci-dessus, les Etats de Synthèse cités au premier paragraphe donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société « **Microdata** » au 31 décembre 2004, ainsi que du résultat de ses opérations et de l'évolution de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la Loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du gérant destiné aux Associés avec les Etats de Synthèse de la société.

Rapport du commissaire aux comptes relatif aux comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2005

1. Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 17 juin 2003, nous avons procédé à l'Audit des Etats de Synthèse, ci-joints, de la société « **Microdata** » au 31 décembre 2005, lesquels comprennent le Bilan, le Compte de Produits et Charges, l'Etat des Soldes de Gestion, le Tableau de Financement et l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos à cette date.

Ces Etats de Synthèse qui font ressortir un montant de capitaux propres de 13 727 139,01 Dh dont un bénéfice net de 5 121 404,55 Dh sont la responsabilité des organes de gestion de la société.

Notre responsabilité consiste à émettre une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre Audit.

Nous avons effectué notre Audit selon les normes de la profession. Ces normes requièrent qu'un tel Audit soit planifié et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des documents justifiant les montants et informations contenus dans les Etats de Synthèse. Un audit comprend également une appréciation des principes comptables utilisés, des estimations significatives faites par la Direction Générale ainsi que la présentation générale des comptes. Nous estimons que nos contrôles fournissent un fondement raisonnable de notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

- 2. Dans notre rapport du 20 mai 2005 relatif à l'exercice 2004, nous avons fait part de la non constatation de provisions pour créances douteuses qui ont été régularisées au cours de l'exercice 2005 et qui ont eu pour effet de sous-estimer le bénéfice net de l'exercice 2005 de 275 670,90 Dh.
- 3. Des règlements afférents aux charges de l'exercice précédent, ont été régularisés au cours de l'exercice 2005 de 5 962,00 Dh et ont eu pour effet de sous-estimer le bénéfice de l'exercice 2005 de DH 5 962,00.
- 4. Suivant l'état qui nous a été communiqué, des créances litigieuses pour un montant global de 40 261,50 Dh, n'ont pas fait l'objet de provision.
- 5. La société n'a pas comptabilisé l'écart de conversion au 31 décembre 2005 afférent à la dette fournisseur étranger ; la perte de change latente est évaluée à 73 079,60 Dh.

A notre avis, sous réserve de l'effet sur les états financiers des situations décrites aux paragraphes 2 à 5 ci-dessus, les états de synthèse cités au premier paragraphe donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de patrimoine et de la situation financière de la société « **Microdata** » au 31 décembre 2005, ainsi que du résultat de ses opérations et de l'évolution de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la Loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du gérant destiné aux Associés avec les états de synthèse de la société.

Rapport du commissaire aux comptes relatif aux comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2006

1. Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 30 juin 2006, nous avons procédé à l'Audit des Etats de Synthèse, ci-joints, de la société « **Microdata** » au 31 décembre 2006, lesquels comprennent le Bilan, le Compte de Produits et Charges, l'Etat des Soldes de Gestion, le Tableau de Financement et l'Etat des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos à cette date.

Ces états de Synthèse qui font ressortir un montant de capitaux propres de 27 242 744,20 Dh dont un bénéfice net de 16 075 605,19 Dh sont la responsabilité des organes de gestion de la société.

Notre responsabilité consiste à émettre une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre Audit.

Nous avons effectué notre Audit selon les normes de la profession. Ces normes requièrent qu'un tel Audit soit planifié et exécuté de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit comprend l'examen, sur la base de sondages, des documents justifiant les montants et informations contenus dans les états de synthèse. Un audit comprend également une appréciation des principes comptables utilisés, des estimations significatives faites par la Direction Générale ainsi que la présentation générale des comptes. Nous estimons que nos contrôles fournissent un fondement raisonnable de notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

- 2. Dans notre rapport général du 25 mai 2006 relatif à l'exercice 2005, nous avons fait part de la non constatation de l'écart de conversion relatif à la dette de fournisseur étranger, la perte de change correspondante a été régularisée en 2006 et a eu pour effet de sous-estimer de bénéfice de l'exercice 2006 de 73 079,60 Dh.

- 3. Nous avons relevé au cours de notre audit, les omissions suivantes :
 - le complément de l'impôt des patentes des années 2002/2005 pour un montant de 37 332,00 Dh n'a pas été comptabilisé ;
 - les frais bancaires de 4 810,25 Dh relatifs au compte « BMCI-Anfa » non mouvementé et au compte « BMCI-Centrale » clôturé, ne sont pas constatés.
- 4. La société a comptabilisé par erreur une facture d'immobilisation pour un montant de 9 340,84 dans les charges de l'exercice.

Les situations figurant aux paragraphes 2 à 4 ci-dessus ont pour effet de sous-estimer le bénéfice de l'exercice 2006 de 40 278 Dh.

A notre avis, à l'exception des situations décrites aux paragraphes ci-dessus, les états de synthèse cités au premier paragraphe donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de patrimoine et de la situation financière de la société « **Microdata** » au 31 décembre 2006, ainsi que du résultat de ses opérations et de l'évolution de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la Loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du gérant destiné aux Associés avec les états de synthèse de la société.

Attestation du commissaire aux comptes relative à la revue limitée au 30 juin 2007

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les comptes semestriels, objet de notre examen limité.

Le bilan et le compte de produits et charges semestriels de la société « **Microdata** » au terme du premier semestre couvrant la période du 1^{er} janvier 2007 au 30 juin 2007 ont fait l'objet d'un examen limité de notre part.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et exécuté de manière à obtenir une assurance modérée que les états de synthèse sociaux ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières, il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les comptes semestriels susmentionnés ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine, de la situation financière de la société « **Microdata** » au terme du premier semestre arrêté au 30 juin 2007, ni du résultat de ses opérations pour le semestre clos à cette date, conformément aux principes comptables admis au Maroc.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note d'information, avec les comptes semestriels, objet de l'examen limité précité.

III. L'ORGANISME CONSEIL

Identité

Dénomination ou raison sociale	Attijari Finances Corp.
Représentant légal	M. Anas BERRADA
Fonction	Administrateur Directeur Général
Adresse	163, Boulevard Hassan II - Casablanca
Adresse électronique	a.berrada@attijari.ma
Numéro de téléphone	(212) 22.47.64.35 / 36
Numéro de fax	(212) 22.47.64.32

Attestation

Objet : Introduction en Bourse de Microdata

La présente note d'information a été préparée par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'elle contient.

Ces diligences ont notamment concerné l'analyse de l'environnement économique et financier de Microdata à travers :

- les requêtes d'informations et d'éléments de compréhension auprès de la Direction Générale de Microdata ;
- l'analyse des comptes sociaux, des rapports d'activité des exercices 2004, 2005 et 2006 et la lecture des procès verbaux des organes de direction et des assemblées d'associés de Microdata ;
- l'analyse des comptes semestriels de Microdata au 30 juin 2007.

La préparation de cette note d'information a été effectuée conformément aux règles et usages internes en vigueur au sein de la société.

Anas BERRADA
Administrateur Directeur Général

IV. LE CONSEILLER JURIDIQUE

Identité

Dénomination ou raison sociale	Cabinet A. Saaïdi
Représentant légal	M. Mohamed HDID
Fonction	Associé gérant
Adresse	4, place Maréchal, Casablanca
Adresse électronique	m.hdid@saadi-consultants.com
Numéro de téléphone	(212) 22.27.99.16
Numéro de fax	(212) 22.22.10.24

Attestation

Objet : Introduction en Bourse de Microdata

L'opération, objet de la présente note d'information, est conforme aux dispositions statutaires de la société Microdata S.A., ainsi qu'à la législation marocaine en matière de droit des sociétés.

V. LE RESPONSABLE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION FINANCIERES

Pour toute information et communication financières, prière de contacter la personne ci-après :

Identité

Responsable	M. Salim EL JAI
Fonction	Directeur Marketing et Développement des ventes
Adresse	1, rue Amina Bent Ouhab 20 000 - Casablanca
Adresse électronique	investors.relations@microdata.ma
Numéro de téléphone	(212) 22.94.85.90
Numéro de fax	(212) 22.94.85.89

PARTIE II

PRESENTATION DE L'OPERATION

I. CADRE DE L'OPERATION

La décision collective des associés de la société Microdata tenue en date du 21 novembre 2007 a adopté à l'unanimité l'introduction de la société à la Bourse de Casablanca, par voie de cession d'actions à hauteur de 30% du capital.

Par conséquent, la décision collective des associés a décidé de modifier les statuts afin de les harmoniser avec les dispositions légales relatives aux sociétés faisant appel public à l'épargne notamment, le Dahir portant loi n° 1-93-212 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété par la loi 23-10.

De même, la décision collective des associés de Microdata réunie le 21 novembre 2007 a adopté à l'unanimité les résolutions suivantes :

- l'augmentation du capital social par incorporation de réserves d'un montant de vingt cinq millions de dirhams (25.000.000,00 DH) portant le capital de la société de deux millions de dirhams (2.000.000,00 DH) à vingt sept millions de dirhams (27.000.000,00 DH) ;
- l'augmentation du capital social par apport en numéraire portant le capital de la société de vingt sept millions de dirhams (27.000.000,00 DH) à quarante deux millions de dirhams (42.000.000,00 DH) ;
- la transformation de la société en Société Anonyme. Cette transformation régulièrement effectuée n'entraînera pas la création d'une personne morale nouvelle ;
- l'adoption des statuts sous leur nouvelle forme dont l'application prendra effet à la date de l'inscription à la cote des actions formant le capital de la société ;
- la constatation et la ratification de la démission de M. Hassane Amor en qualité de gérant en lui donnant quitus définitif et sans réserves de sa gestion ;
- la constatation de la réalisation définitive de la transformation de la société en société anonyme ;
- la nomination des administrateurs ;
- la nomination de commissaire aux comptes.

Le Conseil d'Administration tenu en date du 21 novembre 2007 a procédé à la nomination de M. Hassane Amor en qualité de Président du Conseil d'Administration de la société Microdata.

Le Conseil d'Administration tenu en date du 30 novembre 2007 a donné tous pouvoirs au Président pour accomplir toutes les démarches et formalités légales nécessaires à l'introduction de la société Microdata à la Bourse de Casablanca.

II. OBJECTIFS DE L'OPERATION

II.1. OBJECTIFS DE L'OPERATION

L'introduction en Bourse de Microdata s'inscrit dans la continuité du processus de développement et de modernisation entrepris par la société depuis sa création. Les objectifs recherchés par la société à travers la présente opération sont les suivants :

- institutionnaliser la société et son capital en ouvrant l'actionnariat au grand public, aux investisseurs institutionnels ainsi qu'aux salariés et partenaires de la société ;
- développer la notoriété de l'entreprise auprès de la communauté financière et du grand public ;
- poursuivre et renforcer la logique de transparence et de performance dans laquelle s'inscrit la société en se soumettant aux jugements du marché ;
- motiver et fidéliser ses collaborateurs en associant les salariés au capital de la société ;

- faciliter le recours à des financements externes grâce à un accès direct aux marchés financiers.

II.2. ACTIONNAIRES CEDANTS

Les actionnaires souhaitant céder une partie de leur participation dans le capital de Microdata sont détaillés dans le tableau suivant :

Actionnaires	Avant opération		Actions cédées		Après opération	
	Nombre de titres	% du capital	Nombre de titres	% du capital	Nombre de titres	% du capital
AMOR Hassane	419 661	99,92%	126 000	30,00%	293 661	69,92%
BEN ADDOU Mounia	336	0,08%			336	0,08%
AMOR Farid	1	0,00%			1	0,00%
AL NAKKEEB Mohamed	1	0,00%			1	0,00%
LECHGUAR Malika	1	0,00%			1	0,00%
Flottant en bourse	-	-	-	-	126 000	30,00%
Total	420 000	100,00%	126 000	30,00%	420 000	100,00%

Il convient de préciser que chaque action Microdata est assortie d'un seul droit de vote.

III. INTENTIONS DES ACTIONNAIRES ET DIRIGEANTS

A la connaissance de la société, M. Hassane AMOR, actionnaire majoritaire de la société Microdata, n'envisage pas de souscrire à la présente opération.

A la connaissance de la société, les dirigeants actionnaires (hors M. Hassane AMOR) et non actionnaires envisagent de participer à la présente opération.

IV. STRUCTURE DE L'OFFRE

IV.1. MONTANT GLOBAL DE L'OPERATION

Le montant global de l'opération est de **120.960.000 dirhams**.

IV.2. REPARTITION DE L'OFFRE

Cette offre ne s'adresse ni aux OPCVM obligataires ni aux OPCVM monétaires. Elle est structurée en cinq types d'ordres :

Type d'ordre I Réservé aux salariés de la société Microdata ;

Type d'ordre II Réservé :

- aux personnes physiques résidentes ou non résidentes, de nationalité marocaine ou étrangère, exprimant des ordres inférieurs ou égaux à 300 actions.
- aux personnes morales de droit marocain ou étranger n'appartenant pas à la catégorie d'investisseurs habilités à souscrire au type d'ordre IV et V, exprimant des ordres inférieurs ou égaux à 300 actions.

Type d'ordre III Réserve :

- aux personnes physiques résidentes ou non-résidentes de nationalité marocaine ou étrangère, exprimant des ordres strictement supérieurs à 300 actions et inférieurs ou égaux 3 000 actions.
- aux personnes morales de droit marocain ou étranger n'appartenant pas à la catégorie d'investisseurs habilités à souscrire au type d'ordre IV et V, exprimant des ordres strictement supérieurs à 300 actions et inférieurs ou égaux 3 000 actions.

Type d'ordre IV Réserve aux :

- personnes morales marocaines et étrangères suivantes, exprimant des ordres inférieurs ou égaux à 6 300 actions :
 - ✓ les sociétés anonymes, de droit marocain, justifiant de plus d'une année d'existence au 1^{er} octobre 2007 et ayant comme activité principale ou régulière l'investissement en valeurs mobilières ;
 - ✓ les sociétés de capitaux, de droit étranger, justifiant de plus d'une année d'existence au 1^{er} octobre 2007 et ayant pour activité principale ou régulière l'investissement en actions.

Type d'ordre V Réserve aux :

- personnes morales marocaines hors OPCVM obligataires et OPCVM monétaires exprimant des ordres inférieurs ou égaux à 6 300 actions ;
 - ✓ les investisseurs qualifiés par nature selon l'article 12-3 du dahir portant loi n° 1-93-212 (OPCVM, entreprises d'assurance et de réassurance telles que régies par la loi 17-99 portant code des assurances, organismes de pension et de retraite, la CDG) ;
 - ✓ les banques ;
- personnes morales de droit étranger exprimant des ordres inférieurs ou égaux à 6 300 actions ;
 - ✓ institutionnels de l'investissement agréés (fonds collectifs agréés ou dont le gestionnaire est spécifiquement agréé à cet effet, entreprises d'assurance et de réassurance, organismes de pension et de retraite ou tout organisme de gestion pour compte de tiers spécifiquement agréé en tant que tel par l'autorité compétente).

IV.3. CLAUSE DE TRANSVASEMENT

Si le nombre de titres demandé par type d'ordre demeure inférieur à l'offre correspondante, Attijari Intermédiation, chef de file du syndicat de placement en collaboration avec Attijari Finances Corp., le conseiller et coordinateur global, Microdata et la Bourse de Casablanca attribuera la différence aux autres types d'ordres. Les modalités de transvasement sont définies dans la partie XI.2. de la partie II de la présente note d'information.

V. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX TITRES A CEDER

Nature des titres	Actions Microdata toutes de même catégorie, soit des actions ordinaires.
Forme des titres	Les actions sont au porteur et seront entièrement dématérialisées et inscrites en compte chez Maroclear.
Nombre de titres à céder	126 000 actions
Procédure de première cotation	Offre à Prix Ferme
Prix de cession	960 Dh
Valeur nominale	100 Dh
Libération des titres	Les actions cédées sont entièrement libérées et libres de tout engagement.
Date de jouissance	1 ^{er} janvier 2007 ¹
Compartiment de cotation	Second compartiment
Ligne de cotation	1 ^{ère} ligne
Droits préférentiels de souscription	Néant
Négociabilité des titres	Les actions, objet de la présente opération, sont librement négociables. Aucune clause statutaire ne restreint la libre négociation des actions composant le capital de la société Microdata
Droits attachés	Toutes les actions bénéficient des mêmes droits tant dans la répartition des bénéfices que dans la répartition du boni de liquidation. Chaque action donne droit à un droit de vote lors de la tenue des assemblées.
Animation	Conformément au règlement général de la Bourse de Casablanca, un contrat d'animation du titre Microdata en Bourse a été signé entre Attijari Intermédiation, Microdata et M. Hassane AMOR. Ce contrat porte sur une durée d'une année à partir de la date de la 1 ^{ère} cotation. M. Hassane AMOR apporte 50 titres et 1 Mdh dans le cadre de cette animation.

¹ Droit aux dividendes qui seront distribués en 2008 au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2007.

VI. ELEMENTS D'APPRECIATION DU PRIX

VI.1. CRITERES RETENUS

Le Conseil d'Administration tenu en date du 30 novembre 2007 a donné tous pouvoirs au Président du Conseil d'Administration pour accomplir toutes les démarches et formalités légales nécessaires à l'introduction en Bourse.

A cet effet, le prix de cession des actions, objet de la présente note d'information, a été fixé par le Président du Conseil d'Administration.

Dans le cadre de la présente opération, deux approches ont été utilisées pour la valorisation des titres Microdata :

- la méthode des comparables boursiers nationaux ;
- la méthode d'actualisation des cash-flows futurs (DCF).

La méthode des comparables boursiers nationaux est basée sur la constitution d'un échantillon de sociétés dites comparables à Microdata en terme d'activité². Toutefois, parmi les sociétés cotées à la Bourse de Casablanca, aucune ne s'apparente réellement à Microdata ce qui limite la pertinence de l'échantillon composé.

La méthode DCF est basée sur l'élaboration d'un plan d'affaires prévisionnel de Microdata sur un horizon cohérent, tenant compte de l'historique de la société et de son plan de développement. La pertinence de cette méthode est justifiée par la visibilité de la société sur son activité et sur ses projections financières.

Ainsi, la méthode de référence privilégiée pour la valorisation de Microdata est la méthode DCF. La méthode des comparables boursiers, quant à elle, n'est présentée qu'à titre indicatif.

VI.2. METHODE DES COMPARABLES BOURSIERS

VI.2.1. Rappel méthodologique

La méthode des comparables boursiers est une approche analogique, consistant à appliquer aux agrégats financiers de la Société, les multiples observés sur un échantillon composé d'entreprises opérant sur le même secteur d'activité.

² Les sociétés cotées composant l'échantillon ne sont pas positionnées sur le même métier que Microdata, bien qu'elles soient classifiées dans le même secteur d'activité selon la nomenclature adoptée par la Bourse de Casablanca.

VI.2.2. Comparables nationaux

Présentation de l'échantillon

Les sociétés retenues pour les besoins de la présente méthode opèrent toutes dans le secteur « Matériels, Logiciels et Services Informatiques ». L'échantillon choisi se présente comme suit :

- Distrisoft ;
- IB Maroc ;
- Involys ;
- Matel PC Market.

L'approche par les comparables consiste à déterminer la valeur implicite de Microdata en appliquant des multiples de sociétés cotées à la Bourse de Casablanca et jugées comparables en terme d'activité.

Multiple retenu

Le multiple retenu reflète la capitalisation des bénéfices à travers le P/E ou PER (Price Earning Ratio) des sociétés composant l'échantillon : ce multiple est corrélé au cours de l'action que l'on rapporte au bénéfice net par action (obtenu en divisant le résultat net réalisé par le nombre d'actions composant le capital social). Ce multiple est réputé représentatif de l'activité « Matériels, Logiciels et Services Informatiques ».

La valorisation des fonds propres par le multiple P/B (Price to Book Ratio)³ n'a pas été retenue du fait du niveau peu capitalistique de la société, caractérisant son secteur d'activité (société de services).

VI.2.3. Synthèse des valorisations par les comparables boursiers

Les agrégats des sociétés sélectionnées se présente comme suit :

Sociétés	Capitalisation boursière (Kdh) ⁴	Résultat net 2006 (Kdh)	Résultat net 2007 (Kdh)	P/E 06	P/E 07 ^{E5}	Pond. (%)
Distrisoft	302 921	16 000	19 344	18,9 x	15,7 x	30%
IB Maroc	167 050	10 507	6 065	15,9 x	27,5 x	20%
Involys	145 502	3 391	10 226	42,9 x	14,2 x	20%
Matel PC Market	614 485	21 300	26 652	28,8 x	23,1 x	30%
Moyenne pondérée⁶				26,1x	20,0x	100%

Source : Attijari Finances Corp.

Les sociétés Distrisoft et Matel PC Market retenus plus proches de Microdata en terme d'activité, ont fait l'objet chacune d'une pondération à hauteur de 30%. Les autres sociétés de l'échantillon sont pondérées à hauteur de 20%.

³ Rapport entre la valeur de marché des capitaux propres (capitalisation boursière) et leur valeur comptable

⁴ La capitalisation boursière est calculée sur la base d'une moyenne pondérée des cours sur une période de 3 mois précédant le 4 septembre 2007

⁵ Calculé sur la base des résultats prévisionnels 2007 figurant dans les notes d'information de Distrisoft, Involys

⁶ Moyenne des P/E de l'échantillon retenu après pondération

La valorisation de Microdata par les comparables boursiers ressort comme suit :

	2006	2007 ^E	Moyenne
Résultat net	16 076	22 074	-
Valorisation de Microdata (Kdh)	419 508	440 789	430 149
Prix par action Microdata (Dh/action)	999	1 049	1 024

La valeur des fonds propres est obtenue par multiplication du multiple retenu par le résultat net part du groupe de la société lui correspondant.

La valeur des fonds propres de Microdata sur la base des multiples pondérés, s'inscrit dans une fourchette comprise entre 420 et 441 Mdh, **soit une valeur moyenne de 430 Mdh.**

Le prix par action (avant décote) en découlant s'établit à **1 024 Dirhams.**

VI.3. MÉTHODE DES DISCOUNTED CASH FLOWS (DCF)

VI.3.1. Rappel méthodologique

La méthode d'actualisation des flux de trésorerie futurs (ou méthode DCF des *Discounted Cash Flows*) mesure la capacité d'une entreprise à créer de la valeur. La création de valeur résulte de la différence entre la rentabilité des capitaux investis et l'exigence de rémunération des actionnaires et des créanciers.

Cette méthode d'évaluation donne une vision dynamique de la valeur d'une activité puisqu'elle se base sur des projections de résultats et prend en considération les principaux facteurs qui influent sur la valeur de l'activité, tels que l'évolution de sa rentabilité, sa cyclicité, sa structure financière et le risque propre.

La valeur d'entreprise (VE) est estimée en actualisant les flux de trésorerie futurs et comprend :

- la valeur actualisée des flux de l'horizon explicite 2007^E-2016^P ;
- la valeur terminale (VT) représentant la valeur de l'entreprise au terme de l'horizon explicite. Elle est généralement déterminée sur la base de la méthode de Gordon Shapiro par actualisation à l'infini d'un flux de trésorerie normatif croissant à un taux g :

$$VT = \frac{\text{Flux normatif}}{CMPC - g}$$

où g taux de croissance à l'infini
 $CMPC$ taux d'actualisation

La valeur des fonds propres (Vfp) est estimée en soustrayant l'endettement net et les intérêts des minoritaires de la valeur d'entreprise.

VI.3.2. Plan d'affaires prévisionnel

La stratégie adoptée par le management de Microdata s'appuie sur un plan d'affaires prévisionnel conforté par les principes suivants :

- Evolution prévisionnelle du chiffre d'affaires et des marges selon les éléments suivants :
 - ✓ progression du chiffre d'affaires suivant un TCAM de 9,6% sur la période 2007-2016 ;
 - ✓ amélioration de la marge opérationnelle ;
 - ✓ estimation de l'évolution des différents marchés au sein desquels la société Microdata est significativement présente.
- Evolution des frais généraux.

La séquence des cash flows libres opérationnels sur la période 2007^E-2011^P se présente comme suit :

En milliers de dirhams	2007 ^E	2008 ^P	2009 ^P	2010 ^P	2011 ^P
Cash Flows opérationnels	22 485	27 105	32 865	38 977	39 277

Source : Attijari Finances Corp. - Microdata

Le plan d'affaires prévisionnel est détaillé dans le volet « Perspectives » de la présente note d'information, Partie VI.

VI.3.3. Calcul du taux d'actualisation

Le coût moyen pondéré du capital (CMPC) correspond à la rentabilité exigée par l'ensemble des pourvoyeurs de fonds de l'entreprise. Le coût du capital est ainsi reconstitué à partir de l'évaluation des différents titres financiers de l'entreprise (coût des fonds propres et coût de la dette) suivant la formule suivante :

$$CMPC = k_e \times V_e / (V_e + V_d) + k_d \times (1 - IS) \times V_d / (V_e + V_d)$$

Où :	k_e	coût des fonds propres
	V_d	valeur de marché de la dette
	V_e	valeur de marché des fonds propres
	k_d	coût de la dette avant impôts
	IS	taux d'imposition théorique

L'endettement de la société étant nul, le taux d'actualisation correspond à la pondération maximale du coût des fonds propres, soit : $CMPC = k_e$

Le coût des fonds propres est calculé de la manière suivante :

$$k_e = r_f + \beta_e \times (r_a + r_s)$$

Où :	r_f	taux sans risque (BDT 10 ans), soit 3,4% ⁷
	β_e	bêta désendetté de 0,9
	r_a	prime de risque Actions, soit 8,25% ⁸
	r_s	prime de risque société, soit 2,0%

VI.3.4. Endettement net et intérêts minoritaires

L'endettement net de Microdata au 31 décembre 2006 est de (8,2 Mdh). Il est calculé suivant la formule ci-après : (Dettes de financement + Trésorerie passif - Trésorerie actif).

VI.3.5. Synthèse des valorisations par les DCF

La valorisation par la méthode DCF est élaborée à partir d'un plan d'affaires prévisionnel sur un horizon de 10 ans, et tenant compte d'un taux de croissance à l'infini de **2%**.

Sur la base d'un taux d'actualisation de **12,6%**, la valeur des fonds propres de Microdata s'établit à **478,7 Mdh**⁹.

VI.4. DETERMINATION DU PRIX DE L'ACTION

La valorisation de Microdata, avant décote, ressort à **478,7 Mdh**, soit une valeur par action de **1 139 Dh**.

⁷ Source Bank Al Maghrib

⁸ Source : Calcul Attijari Intermédiation

⁹ Incluant l'augmentation de capital en numéraire d'un montant de 15 Mdh effectuée avant l'introduction en Bourse

Le prix de cession des actions Microdata, dans le cadre de l'introduction en Bourse, tient compte d'une décote de **15,7%**.

La valorisation de Microdata s'établit ainsi à **403, 2 Mdh**, soit une valeur par action de **960 Dh**.

VI.4.1. Autres éléments d'appréciation du prix de cession

Sur la base d'un prix de cession de **960 Dh par action**, les multiples de valorisation rapportés aux données financières relatives aux exercices 2008^P -2009^P s'établissent comme suit :

En milliers de dirhams, sinon précisé	2008 ^P	2009 ^P
EBITDA	41 596	49 729
EBIT	41 457	49 589
Capacité d'autofinancement	30 714	36 711
Fonds propres	81 646	99 874
Résultat net	30 574	36 572
Bénéfice par action (Dh)	72,8	87,0
Dividende par action (Dh)	31,5	43,6
P/E	13,1x	11,0x
P/B	4,9x	4,0x
P/CAF	13,1x	11,0x
ROE	41,9%	40,3%

Source : Attijari Finances Corp.

VII. COTATION EN BOURSE

VII.1. PLACE DE COTATION

Les actions, objet de la présente opération, seront admises aux négociations sur le Second Compartiment de la cote de la Bourse de Casablanca.

VII.2. PROCEDURE DE 1^{ERE} COTATION

L'admission des actions de Microdata s'effectuera par une procédure de première cotation basée sur une Offre à Prix Ferme selon les dispositions du Règlement Général de la Bourse de Casablanca.

VII.3. CALENDRIER INDICATIF DE L'OPERATION

Ordre	Etapes	Au plus tard
1	Réception par la Bourse de Casablanca du dossier complet de l'opération d'introduction en Bourse de la société MICRODATA	10/12/2007
2	Emission de l'avis d'approbation de la Bourse de Casablanca sur l'opération	10/12/2007
3	Réception par la Bourse de Casablanca de la note d'information visée par le CDVM	10/12/2007 à 14h00
4	Publication au Bulletin de la Cote de l'avis relatif à l'opération d'introduction en Bourse	10/12/2007
5	Ouverture de la période de souscription	17/12/2007
6	Clôture éventuelle de la période de souscription à partir du 18 décembre au soir	18 ¹⁰ /12/2007
7	Clôture de la période de souscription	26/12/2007
8	Réception des souscriptions par la Bourse de Casablanca	27/12/2007 à 12h00
9	Centralisation, consolidation des souscriptions par la Bourse de Casablanca	27/12/2007
10	Traitement des rejets par la Bourse de Casablanca	28/12/2007
11	Remise des allocations de titres aux membres du syndicat de placement	28/12/2007
12	Première cotation et enregistrement de l'opération Annonce des résultats de l'opération au Bulletin de la Cote Règlement/livraison par LCP	31/12/2007
13	Prélèvement par la Bourse de Casablanca de la commission d'admission	02/01/2008

VII.4. LIBELLE DES ACTIONS, SECTEUR D'ACTIVITE ET CODE

Libellé	MICRODATA
Compartiment	Second compartiment
Secteur d'activité	Matériels, Logiciels & Services Informatiques
Mode de cotation	Continu
Procédure de 1^{ère} cotation	Offre à Prix Ferme
Code	10600
Ticker	MIC
Date de 1^{ère} cotation	31 décembre 2007

¹⁰ En cas de clôture anticipée, toutes les dates des étapes 8 à 11 seront avancées de 2 jours ouvrables.

VIII. MODALITES DE SOUSCRIPTION

VIII.1. PERIODE DE SOUSCRIPTION

Les actions, objet de la présente note d'information, pourront être souscrites du 17 décembre au 26 décembre inclus.

La clôture anticipée de la période de souscription peut être envisagée dès la fin du deuxième jour de la période de souscription si l'importance de la demande risque d'aboutir à une allocation très faible pour une partie des souscripteurs. La clôture anticipée interviendrait sur recommandation du Conseiller Financier et Coordinateur Global sous le contrôle de la Bourse de Casablanca et du CDVM. Le conseiller financier devra informer la Bourse de Casablanca et le CDVM le jour même avant 14 heures.

Un avis sera diffusé, par la Bourse de Casablanca, le jour même de la clôture de la période de souscription dans le bulletin de la Cote et dans les deux jours suivants, par le cédant, dans un journal d'annonces légales.

En cas de clôture anticipée, toutes les dates des étapes 8 à 11 seront avancées de 2 jours ouvrables.

VIII.2. DESCRIPTIF DES TYPES D'ORDRES

VIII.2.1. Type d'ordre I

Ce type d'ordre est réservé aux personnes salariées de Microdata.

Le nombre d'actions offertes à ce type d'ordre est de 6 232 (soit 4,95% du nombre total d'actions offertes et 1,48 % du capital social de Microdata).

Les salariés de Microdata bénéficieront dans le cadre de cette opération d'une décote de 20% par rapport au prix de l'offre, sous condition de conserver les titres pendant 3 années à dater de l'introduction en Bourse. Si les salariés de Microdata souhaitent céder leurs actions avant l'échéance des 3 années, ces derniers devront rembourser la décote à la société Microdata.

Aucun nombre de titres minimum n'est prévu pour ce type d'ordre.

Toutefois, les salariés ont la possibilité de céder leurs actions sans avoir à rembourser la décote, dans les cas ci-après :

- accession à la propriété immobilière pour la première fois ;
- mariage ou divorce avec garde d'enfants ;
- invalidité du salarié ;
- décès du salarié ;
- démission du salarié, licenciement ou départ en retraite.

La décote proposée aux salariés sera supportée par M. Hassane AMOR.

Un financement par une banque désignée sera proposé aux salariés qui en émettent le souhait. Le financement accordé aux salariés tiendra compte de leur capacité d'endettement et pourra être remboursé par anticipation.

Les actions acquises dans le cadre de la présente opération, par le biais d'un prêt, seront nanties au profit de ladite banque désignée, et ce jusqu'à remboursement du principal et des intérêts afférents au prêt.

Les actions acquises par les salariés sans avoir recours à un financement bancaire ne seront pas nanties.

Les salariés ont également la possibilité de souscrire aux types d'ordre II ou III en tant que personnes physiques. Cependant, ils ne bénéficieront pas au titre des actions souscrites aux types d'ordre II ou III de l'ensemble des avantages liés au type d'ordre I cités précédemment.

Les souscriptions des salariés en tant que salariés devront être adressées exclusivement à Attijariwafa bank, seul habilité à collecter ce type d'ordre.

VIII.2.2. Type d'ordre II

Le nombre d'actions offertes à ce type d'ordre est de 37 800 actions (soit 30,0% du nombre total d'actions offertes et 9,0% du capital social de Microdata).

Ce type d'ordre est réservé :

- aux personnes physiques marocaines et étrangères résidentes ou non résidentes ;
- aux personnes morales de droit marocain ou étranger n'appartenant pas à la catégorie d'investisseurs habilités à souscrire au type d'ordre IV et V.

Aucune quantité minimale de titres n'est prévue pour ce type d'ordre.

Le nombre maximum d'actions pouvant être demandé par un souscripteur au type d'ordre II est de 300 actions.

En ce qui concerne les salariés désirant souscrire, en plus de leur souscription au type d'ordre I, au type d'ordre II en tant que personnes physiques, ils sont tenus de le faire auprès du même membre du syndicat de placement ayant collecté leur souscription au type d'ordre I, soit Attijariwafa bank.

Les souscriptions au type d'ordre II peuvent être adressées soit à Attijariwafa bank, soit à la BMCI.

VIII.2.3. Type d'ordre III

Le nombre d'actions offertes à ce type d'ordre est de 31 500 actions (soit 25,0% du nombre total d'actions offertes et 7,5% du capital social de Microdata).

Ce type d'ordre est réservé :

- aux personnes physiques marocaines et étrangères résidentes ou non résidentes ;
- aux personnes morales de droit marocain ou étranger n'appartenant pas à la catégorie d'investisseurs habilités à souscrire au type d'ordre IV et V.

Les ordres exprimés par les souscripteurs au type d'ordre III doivent être strictement supérieurs à 300 actions et inférieurs ou égaux à 3 000 actions (soit 2,38% du nombre total d'actions offertes).

En ce qui concerne les salariés désirant souscrire, en plus de leur souscription au type d'ordre I, au type d'ordre III en tant que personnes physiques, ils sont tenus de le faire auprès du même membre du syndicat de placement ayant collecté leur souscription au type d'ordre I, soit Attijariwafa bank.

Les souscriptions au type d'ordre III peuvent être adressées soit à Attijariwafa bank, soit à la BMCI.

VIII.2.4. Type d'ordre IV

Le nombre d'actions offertes à ce type d'ordre est de 18 968 actions (soit 15,05% du nombre total d'actions offertes et 4,52% du capital social de Microdata).

Le type d'ordre IV est réservé aux personnes morales suivantes, exprimant des ordres inférieurs ou égaux à 6 300 actions :

- les sociétés anonymes, de droit marocain, justifiant de plus d'une année d'existence au 1^{er} octobre 2007 et ayant comme activité principale ou régulière l'investissement en valeurs mobilières ;
- les sociétés de capitaux, de droit étranger, justifiant de plus d'une année d'existence au 1^{er} octobre 2007 et ayant pour activité principale ou régulière l'investissement en actions.

Aucun nombre de titres minimum n'est prévu pour ce type d'ordre.

Un montant représentant au minimum 20% de la souscription demandé devra faire l'objet d'un dépôt effectif (remise de chèque ou espèce) sur le compte du souscripteur ouvert auprès du membre du syndicat de placement auprès de qui la souscription est faite.

Les souscriptions au type d'ordre IV doivent être adressées soit à Attijari Intermédiation ou à BMCI Bourse.

VIII.2.5. Type d'ordre V

Le nombre d'actions offertes à ce type d'ordre est de 31 500 actions (soit 25,0% du nombre total d'actions offertes et 7,5% du capital social de Microdata).

Le type d'ordre V est réservé aux :

- les personnes morales marocaines suivantes (hors OPCVM obligataires et OPCVM monétaires) exprimant des ordres inférieurs ou égaux à 6 300 actions :
 - ✓ investisseurs qualifiés par nature selon l'article 12-3 du dahir portant loi n° 1-93-212 :
 - OPCVM ;
 - entreprises d'assurance et de réassurance telles que régies par la loi 17-99 portant code des assurances ;
 - organismes de pension et de retraite ;
 - la CDG.
 - ✓ les banques.
- les personnes morales de droit étranger suivantes exprimant des ordres inférieurs ou égaux à 6 300 actions :
 - ✓ les institutionnels de l'investissement agréés :
 - fonds collectifs agréés ou dont le gestionnaire est spécifiquement agréé à cet effet ;
 - entreprises d'assurance et de réassurance ;
 - organismes de pension et de retraite ou tout organisme de gestion pour compte de tiers spécifiquement agréé en tant que tel par l'autorité compétente.

Aucun nombre de titres minimum n'est prévu pour ce type d'ordre.

Le nombre maximum d'actions pouvant être demandé par un souscripteur au type d'ordre V est de 6 300 actions, soit 5% du nombre d'actions offertes dans le cadre de la présente opération.

Les souscriptions au type d'ordre V doivent être adressées soit à Attijari Intermédiation ou à BMCI Bourse.

VIII.3. CONDITIONS DE SOUSCRIPTION

VIII.3.1. Ouverture du compte

- Hors enfants mineurs et investisseurs de type d'ordre V, les opérations de souscriptions sont enregistrées dans un compte titres et espèces au nom du souscripteur ouvert auprès du membre du syndicat de placement auprès duquel la souscription est faite. Dans le cas où le membre du syndicat de placement n'a pas le statut de dépositaire, ledit compte peut être ouvert auprès d'un autre membre du syndicat de placement ayant le statut de dépositaire.
- Toute personne désirant souscrire auprès d'un membre du syndicat de placement devra obligatoirement disposer ou ouvrir un compte auprès dudit membre du syndicat de placement. Le membre du syndicat de placement demandera au souscripteur les pièces suivantes pour l'ouverture du compte :
 - ✓ copie du document d'identification du client (carte d'identité nationale, carte de séjour, registre de commerce, passeport,...) ;
 - ✓ contrat d'ouverture de compte dûment signé par le souscripteur et le membre du syndicat de placement.
- Les ouvertures de comptes ne peuvent être réalisées que par le futur détenteur du compte.
- Il est strictement interdit d'ouvrir un compte par procuration. Une procuration pour une souscription ne peut en aucun cas permettre l'ouverture d'un compte pour le mandant.
- Pour les enfants mineurs, les souscriptions peuvent être enregistrées soit sur leurs comptes soit sur celui des personnes habilités à souscrire en leur nom, à savoir le père, la mère, le tuteur ou le représentant légal de l'enfant mineur ;
- L'ouverture de compte pour enfants mineurs ne peut être réalisée auprès du membre du syndicat de placement que par le père, la mère, le tuteur, ou le représentant légal de l'enfant mineur ;
- Pour les souscripteurs au type d'ordre V, seul l'ouverture d'un compte d'intermédiation sera exigée.

VIII.3.2. Modalités de souscription

- Toutes les souscriptions se font au numéraire et doivent être exprimées en nombre de titres ;
- Les souscriptions ne peuvent être réalisées que par le souscripteur lui même ;
- Les souscriptions seront réalisées à l'aide de bulletins de souscription, disponibles auprès des membres du syndicat de placement ;
- Une copie du bulletin de souscription doit être remise au souscripteur ;
- Tout bulletin doit être signé par le souscripteur lui même ;
- Les bulletins de souscription doivent être horodatés par les membres du syndicat de placement ;
- Les membres du syndicat de placement doivent s'assurer, préalablement à l'acceptation d'une souscription, que le souscripteur a la capacité financière d'honorer ses engagements. Ils sont tenus de conserver dans le dossier relatif à la souscription de leurs clients, les documents et pièces justificatifs qui leur ont permis de s'assurer de ladite capacité financière.
- Les membres du syndicat de placement doivent s'assurer, avant l'acceptation des souscriptions de leurs clients que les montants souscrits par ces derniers ne remettent pas en cause le respect de règles prudentielles qui s'appliquent aux intermédiaires financiers ;
- Les salariés pourront souscrire aussi aux types d'ordre II ou III en passant exclusivement par Attijariwafa bank ;

- Le montant maximum demandé par un même souscripteur est plafonné à 5% du montant global de l'opération. Cette limitation est valable également lorsque le souscripteur intervient à travers différents véhicules qui souscrivent individuellement et dont le souscripteur est de fait le principal actionnaire et décisionnaire ;
- Les membres du syndicat de placement sont tenus d'accepter les ordres de toute personne habilitée à participer à l'opération et remplissant les conditions prévues dans la présente note d'information, sous réserve que celle-ci fournisse les garanties financières nécessaires pour réaliser la transaction ;
- Les membres du syndicat de placement s'engagent à exiger de leurs clients (autres que les salariés et les souscripteurs de type d'ordres V) la couverture de leurs souscriptions.
- Les souscriptions aux types d'ordres II et III doivent être couvertes à 100% par un dépôt effectif (remise de chèques ou espèces) sur le compte du souscripteur, ce dépôt devra rester bloqué jusqu'à l'attribution. Par ailleurs, la couverture des souscriptions par collatéral n'est pas acceptée.
- Les membres du syndicat de placement s'engagent à exiger des souscripteurs du type d'ordre IV la couverture de leurs souscriptions à hauteur de 20% minimum du montant demandé.

Cette couverture de 20% minimum devra faire l'objet d'un dépôt effectif (remise de chèque ou espèces) sur le compte du souscripteur ouvert auprès du membre du syndicat de placement auprès de qui la souscription est faite. Ce dépôt devra rester bloqué jusqu'à l'attribution des titres.

Les modalités de couverture du reliquat seront appréciées par le membre du syndicat de placement.

- Les dépôts couvrant les souscriptions aux types d'ordre II, III et IV doivent se faire auprès du membre du syndicat de placement auprès duquel les souscriptions sont faites. Dans le cas où celui-ci n'a pas le statut de dépositaire, ledit dépôt peut être effectué auprès d'un membre du syndicat de placement ayant le statut de dépositaire. Dans le cas où les souscriptions seraient transmises avec des dépôts auprès de dépositaires non membres du syndicat de placement, la Bourse de Casablanca procédera automatiquement à l'annulation des ordres de souscriptions.
- Les souscriptions par les membres du syndicat de placement ou par leurs collaborateurs pour leur compte ne doivent pas être effectuées dans les deux derniers jours de la période de souscription.

VIII.3.3. Souscription pour compte de tiers

Les souscriptions pour compte de tiers sont strictement interdites, sauf dans les cas suivants :

- les souscriptions pour le compte d'enfants mineurs dont l'âge est inférieur ou égal à 18 ans sont autorisées à condition d'être effectuées par le père, la mère, le tuteur ou le représentant légal de l'enfant mineur. Les membres du syndicat de placement sont tenus, au cas où ils n'en disposeraient pas déjà, d'obtenir une copie de la page du livret de famille faisant ressortir la date de naissance de l'enfant mineur lors de l'ouverture de compte, ou lors de la souscription pour le compte du mineur en question le cas échéant et de la joindre au bulletin de souscription. En ce cas, les mouvements sont portés soit sur un compte ouvert au nom de l'enfant mineur, soit sur le compte titres ou espèces ouvert au nom du père, mère ou du tuteur ou représentant légal ;
- les souscriptions pour le compte d'enfants mineurs doivent être effectuées auprès du même membre du syndicat de placement auprès duquel la souscription du père, de la mère, du tuteur ou du représentant légal a été réalisée ;
- dans le cas d'un mandat de gestion de portefeuille, le gestionnaire ne peut souscrire pour le compte du client, dont il gère le portefeuille, qu'en présentant une procuration dûment signée et légalisée par son mandant ou le mandat de gestion si celui-ci prévoit une

disposition express dans ce sens. Les sociétés de gestion, sont dispensées de présenter ces justificatifs pour les OPCVM qu'elles gèrent ;

- Les souscriptions par procuration ne sont pas acceptées dans le cadre de cette opération ;
- Tous les ordres de souscription ne respectant pas les conditions ci-dessus seront frappés de nullité. L'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que tous les ordres peuvent être satisfaits totalement ou partiellement en fonction de la disponibilité des titres.

VIII.3.4. Souscriptions multiples

Un souscripteur n'a le droit de transmettre qu'un seul ordre pour son propre compte (sauf pour les souscripteurs de type ordre I). Les souscriptions multiples sont interdites. Ainsi :

- une même personne ne peut souscrire qu'une seule fois au type d'ordre I ;
- une même personne ne peut souscrire qu'une seule fois au type d'ordre II ;
- une même personne ne peut souscrire qu'une seule fois au type d'ordre III ;
- une même personne ne peut souscrire qu'une seule fois au type d'ordre IV ;
- une même personne ne peut souscrire qu'une seule fois au type d'ordre V ;
- une même personne ne peut souscrire à la fois aux types d'ordre II et III ;
- une même personne ne peut souscrire à la fois aux types d'ordre II, III, IV et V.

Les salariés de Microdata, désirant souscrire au type d'ordre II ou III, en plus de leur souscription au type d'ordre I, doivent le faire auprès du même membre du syndicat de placement, soit Attijariwafa bank ;

Les souscriptions, y compris celles effectuées pour le compte d'enfants mineurs, auprès de plusieurs membres du syndicat de placement sont interdites.

Tous les ordres de souscription, ne respectant pas les conditions ci-dessus, sont frappés de nullité. (Cf. XI.1 Procédure de contrôle et d'enregistrement de la Bourse de Casablanca).

A noter que les souscriptions des salariés aux ordres II ou III non effectuées auprès de Attijariwafa bank seront frappées de nullité et n'entraîneront pas la nullité des souscriptions au type d'ordre I.

VIII.4. IDENTIFICATION DES SOUSCRIPTEURS

Les membres du syndicat de placement doivent s'assurer de l'appartenance du souscripteur à l'une des catégories définies ci-dessous. A ce titre, ils doivent obtenir copie du document qui atteste de l'appartenance du souscripteur à la catégorie, et la joindre au bulletin de souscription en ce qui concerne les ordres I, II, III, IV et V.

Type d'ordre I :

Catégorie de souscripteur	Document à joindre
Salariés de Microdata	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Photocopie de la carte d'identité nationale ▪ Photocopie de la carte de résidence pour les salariés étrangers

Une liste détaillée du personnel de Microdata qualifié à souscrire au type d'ordre I sera transmise au chef de file du syndicat de placement.

Type d'ordre II et III

Catégorie de souscripteur	Document à joindre
Personnes physiques marocaines résidentes	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Photocopie de la carte d'identité nationale
Personnes physiques marocaines résidentes à l'étranger	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Photocopie de la carte d'identité nationale
Personnes physiques résidentes non marocaines	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Photocopie de la carte de résident
Personnes physiques non résidentes et non marocaines	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Photocopie du passeport contenant l'identité de la personne ainsi que les dates d'émission et d'échéance du document
Personnes morales de droit marocain	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Photocopie du registre de commerce
Personnes morales de droit étranger	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tout document faisant foi dans le pays d'origine et attestant de l'appartenance de la catégorie, ou tout autre moyen jugé acceptable par le chef de file du syndicat de placement
Associations marocaines	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Photocopie de statuts et photocopie du récépissé du dépôt du dossier
Enfant mineur	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Photocopie de la page du livret de famille attestant de la date de naissance de l'enfant

Type d'ordre IV

Catégorie de souscripteur	Document à joindre
Sociétés anonymes, de droit marocain, ayant comme activité principale ou régulière l'investissement en valeurs mobilières	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Photocopie des statuts prouvant que l'objet social de la SA prévoit comme activité principale l'investissement en valeurs mobilières ou tout justificatif prouvant l'activité régulière en investissement en valeurs mobilières ▪ Photocopie du registre de commerce ▪ Tout document pouvant justifier de plus d'une année d'existence au 1^{er} octobre 2007
Sociétés de capitaux de droit étranger, ayant pour activité principale ou régulière l'investissement en actions	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Photocopie du registre de commerce ou tout document faisant foi dans le pays d'origine ▪ Tout document pouvant justifier de plus d'une année d'existence au 1^{er} octobre 2007 ▪ Photocopie des statuts ou tout document faisant foi dans le pays d'origine prouvant que l'objet social prévoit comme activité principale l'investissement en actions ou tout justificatif prouvant l'activité régulière en investissement en actions

Type d'ordre V

Catégorie de souscripteur	Document à joindre
OPCVM de droit marocain (en dehors des OPCVM obligataires et monétaires)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Photocopie de la décision d'agrément <ul style="list-style-type: none"> - Pour les Fonds Communs de Placement 'FCP', le certificat de dépôt au greffe du tribunal ; - Pour les Sociétés d'Investissement à Capital Variable 'SICAV', le modèle des inscriptions au registre de commerce.
Investisseurs qualifiés nationaux (Hors OPCVM)	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Photocopie du registre de commerce comprenant l'objet social faisant apparaître leurs appartenance à cette catégorie
Banques de droit marocain	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Photocopie des statuts
Institutionnels de l'investissement agréés de droit étranger	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Photocopie des statuts ou tout document faisant foi dans le pays d'origine ▪ Photocopie de la décision d'agrément délivrée par l'autorité compétente

Toutes les souscriptions qui ne respectent pas les conditions ci-dessus seront frappées de nullité.

IX. INTERMEDIAIRES FINANCIERS ET SYNDICAT DE PLACEMENT

Intermédiaires financiers et syndicat de placement	Dénomination
Conseiller et Coordinateur Global	Attijari Finances Corp.
Chef de file	Attijari Intermédiation
<u>Membre du syndicat de placement</u>	
Type d'ordre I	Réservé exclusivement à Attijariwafa bank
Type d'ordre II	Attijariwafa bank, BMCI
Type d'ordre III	Attijariwafa bank, BMCI
Type d'ordre IV et V	Attijari intermédiation, BMCI Bourse

X. MODALITES ET TRAITEMENT DES ORDRES

X.1. REGLES D'ATTRIBUTION

X.1.1. Type d'ordre I

Le nombre de titres alloués à ce type d'ordre est de 6 232 actions. Ce nombre représente 5 mois de salaires bruts calculé sur la base d'un prix de souscription par action après la décote offerte aux salariés de Microdata.

1^{ère} allocation

Le nombre de titres demandés correspondant à un montant inférieur ou égal à 5 mois de salaires bruts, sera servi intégralement.

Le nombre de titres demandés correspondant à un montant strictement supérieur à 5 mois de salaires bruts, sera servi à hauteur d'un nombre minimum de titres correspondant à 5 mois de salaires bruts.

2^{ème} allocation

A l'issue de la 1^{ère} allocation, le reliquat des titres offerts sera alloué aux demandes de souscriptions correspondant à un montant strictement supérieur à 5 mois de salaires bruts. L'allocation se fera au prorata du nombre de titres demandé après déduction du nombre minimum de titres alloué à l'issue de la première allocation.

Dans le cas où le nombre de titres calculé en rapportant le nombre de titres demandés par le souscripteur au ratio de sursouscription du type d'ordre I ne serait pas un nombre entier, ce nombre de titres sera arrondi à l'unité inférieure. Les rompus seront alloués par palier d'une action par souscripteur, avec priorité aux demandes les plus fortes.

X.1.2. Type d'ordre II

Le nombre de titres alloués à ce type d'ordre est de 37 800 actions.

Les actions seront allouées à raison d'une action par souscripteur avec priorité aux demandes les plus fortes. Le mécanisme d'attribution d'une action par souscripteur, dans la limite de sa demande, se fera par itération, jusqu'à épuisement du nombre d'actions dédié à ce type d'ordre.

Le différentiel d'allocation s'établira à une action entre les différents investisseurs dont la demande n'aura pas été entièrement satisfaite.

En fonction de la demande globale exprimée, certaines souscriptions pourraient ne pas être servies.

X.1.3. Types d'ordre III

Le nombre de titres alloués à ce type d'ordre est de 31 500 actions.

Si le nombre de titres demandés excède le nombre de titres offerts, les titres offerts seront servis au prorata des demandes de souscriptions. Dans le cas contraire, la demande sera entièrement servie.

Dans le cas où le nombre de titres calculé en rapportant le nombre de titres demandés par le souscripteur au ratio de sursouscription du type d'ordre III ne serait pas un nombre entier, ce nombre de titres sera arrondi à l'unité inférieure. Les rompus seront alloués par palier d'une action par souscripteur, avec priorité aux demandes les plus fortes.

En fonction de la demande globale exprimée, certaines souscriptions pourraient ne pas être servies.

X.1.4. Types d'ordre IV

Le nombre de titres alloués à ce type d'ordre est de 18 968 actions.

Si le nombre de titres demandés excède le nombre de titres offerts, les titres seront servis au prorata des demandes de souscriptions. Dans le cas contraire, la demande sera servie entièrement.

Dans le cas où le nombre de titres calculé en rapportant le nombre de titres demandés par le souscripteur au ratio de sursouscription du type d'ordre IV ne serait pas un nombre entier, ce nombre de titres sera arrondi à l'unité inférieure. Les rompus seront alloués par palier d'une action par souscripteur, avec priorité aux demandes les plus fortes.

En fonction de la demande globale exprimée, certaines souscriptions pourraient ne pas être servies.

X.1.5. Types d'ordre V

Le nombre de titres alloués à ce type d'ordre est de 31 500 actions.

Si le nombre de titres demandés excède le nombre de titres offerts, les titres seront servis au prorata des demandes de souscriptions. Dans le cas contraire, la demande sera servie entièrement.

Dans le cas où le nombre de titres calculé en rapportant le nombre de titres demandés par le souscripteur au ratio de sursouscription du type d'ordre V ne serait pas un nombre entier, ce nombre de titres sera arrondi à l'unité inférieure. Les rompus seront alloués par palier d'une action par souscripteur, avec priorité aux demandes les plus fortes.

En fonction de la demande globale exprimée, certaines souscriptions pourraient ne pas être servies.

X.2. REGLES DE TRANSVASEMENT

Les règles de transvasement se présentent comme suit :

- si le nombre de titres souscrits au type d'ordre I est inférieur à l'offre correspondante, le reliquat est attribué au type d'ordre II puis au type d'ordre III puis au type d'ordre VI puis au type d'ordre V ;
- si le nombre de titres souscrits au type d'ordre II est inférieur à l'offre correspondante, le reliquat est attribué au type d'ordre III puis au type d'ordre IV puis au type d'ordre V ;
- si le nombre de titres souscrits au type d'ordre III n'atteint pas l'offre correspondante, le reliquat est attribué au type d'ordre II puis au type d'ordre IV puis au type d'ordre V ;
- si le nombre de titres souscrits au type d'ordre IV n'atteint pas l'offre correspondante, le reliquat est attribué au type d'ordre II puis au type d'ordre III puis au type d'ordre V.
- si le nombre de titres souscrits au type d'ordre V n'atteint pas l'offre correspondante, le reliquat est attribué au type d'ordre II puis au type d'ordre III puis au type d'ordre IV.

XI. PROCEDURE DE CONTROLE ET D'ENREGISTREMENT PAR LA BOURSE DE CASABLANCA

XI.1. CENTRALISATION

Les membres du syndicat de placement remettront séparément à la Bourse de Casablanca, sous forme de clé USB, et au plus tard le 27 décembre 2007 à 12 heures, le fichier des souscripteurs ayant participé à la présente Opération. A défaut, les souscriptions seront rejetées.

La Bourse de Casablanca procèdera à la consolidation des différents fichiers de souscripteurs et aux rejets des souscriptions ne respectant pas les conditions de souscriptions prédéfinies dans la présente note d'information.

Les cas de figures entraînant des rejets de souscription sont résumés dans le tableau ci-dessous :

Cas de figures	Souscription(s) rejetée(s)
Salarié ayant souscrit au type d'ordre I chez Attijariwafa bank et aux types d'ordre II ou III, pour son propre compte et / ou pour celui de ses enfants, chez un autre membre du syndicat de placement.	Les souscriptions effectuées chez l'autre membre du syndicat de placement
Salarié ayant souscrit au type d'ordre I et plus d'une fois aux types d'ordre II ou III.	Toutes les souscriptions au type d'ordre II ou III
Salarié ayant souscrit au type d'ordre I et aux types d'ordre II et III.	Toutes les souscriptions au type d'ordre II et III
Personne physique ayant souscrit au type d'ordre II ou III chez un membre du syndicat de placement et aux types d'ordre II ou III, pour le compte de ses enfants, chez un autre membre du syndicat de placement.	Toutes les souscriptions
Personne physique ou personne morale, n'appartenant pas à la catégorie d'investisseurs habilités à souscrire au type d'ordre IV, ayant souscrit plus d'une fois aux types d'ordre II ou III.	Toutes les souscriptions
Personne physique ou personne morale, n'appartenant pas à la catégorie d'investisseurs habilités à souscrire au type d'ordre IV, ayant souscrit à la fois aux types d'ordre II et III.	Toutes les souscriptions
Personne physique ayant souscrit pour son propre compte et pour celui d'enfants majeurs.	Toutes les souscriptions au nom de cette personne physique y compris celles pour ses enfants mineurs et majeurs.
Personne physique ou personne morale, n'appartenant pas à la catégorie d'investisseurs habilités à souscrire au type d'ordre IV, ayant souscrit au type d'ordre III pour un montant dépassant le plafond autorisé.	La souscription concernée
Les sociétés anonymes de droit marocain et les sociétés de capitaux de droit étranger habilitées à souscrire au type d'ordre IV, ayant souscrit plus d'une fois au type d'ordre IV .	Toutes les souscriptions

Les sociétés anonymes de droit marocain et les sociétés de capitaux de droit étranger habilitées à souscrire au type d'ordre IV, ayant souscrit au type d'ordre IV en ne respectant pas le plafond de titres pouvant être demandé.	Toutes les souscriptions
Personnes morales, habilitées à souscrire au type d'ordre V, ayant souscrit plus d'une fois au type d'ordre V.	Toutes les souscriptions
Personnes morales, habilitées à souscrire au type d'ordre V, ayant souscrit au type d'ordre V en ne respectant pas le plafond de titres pouvant être demandé.	Toutes les souscriptions
Souscription à un type d'ordre effectuée chez un membre du syndicat de placement non habilité à la recevoir.	La souscription concernée

Le 28 décembre 2007, la Bourse de Casablanca communiquera aux membres du syndicat de placement les résultats de l'allocation.

XI.2. PROCEDURE D'APPEL DE FONDS

Il convient de rappeler l'article 1.2.8 du Règlement Général de la Bourse des Valeurs qui dispose que « Quelle que soit la procédure retenue, et en cas de demande excessive de nature à entraîner une attribution inéquitable des titres, la société gestionnaire peut exiger que les sociétés de bourse membres du syndicat de placement lui versent, le jour de clôture des souscriptions, les fonds correspondant à la couverture des ordres de souscription, sur un compte de la société gestionnaire ouvert à Bank Al-Maghrib. Elle fixe le pourcentage de couverture requis et le délai pendant lequel les fonds doivent rester bloqués. Dans tous les cas, ce délai ne peut dépasser le jour de l'attribution des titres.

La décision de couverture des ordres de souscription est motivée et notifiée au CDVM sans délai.

En cas d'appel de fonds par la Bourse de Casablanca, les membres du syndicat de placement n'ayant pas le statut de société de bourse s'engagent à verser à la société de bourse qu'ils ont désignée à cet effet, à première demande, leur part dans les fonds requis par la Bourse de Casablanca.

XI.3. ENREGISTREMENT PAR LA BOURSE DE CASABLANCA

Lors de la séance du 31 décembre 2007, il sera prononcé l'introduction de Microdata à la Bourse de Casablanca et son inscription au second compartiment de la cote. Sur la base des résultats de l'allocation, il sera procédé à l'enregistrement en Bourse des transactions correspondantes à l'opération.

L'enregistrement se fera à un seul cours, étant donné que le cédant supportera la décote offerte aux salariés.

XII. SOCIETES DE BOURSE CHARGEES D'ENREGISTRER L'OPERATION

L'enregistrement des titres cédés dans le cadre de la présente opération (côté vendeurs) se fera par l'entremise de la société de bourse Attijari Intermédiation.

Attijari Intermédiation et BMCI Bourse, procéderont à l'enregistrement des allocations qu'elles auront recueillies (côté acheteurs), tandis que les membres du syndicat de placement n'ayant pas le statut de société de bourse sont libres de désigner la société de bourse membre du syndicat de

placement qui se chargera de l'enregistrement de leurs souscriptions auprès de la Bourse de Casablanca.

Ils devront informer la Bourse de Casablanca ainsi que la société de bourse choisie par écrit, et ce, avant le début de la période de souscription.

L'enregistrement se fera à un seul cours, étant donné que le cédant supportera la décote offerte aux salariés.

XIII. MODALITES DE REGLEMENT ET DE LIVRAISON DES TITRES

Le règlement et la livraison des titres s'effectueront par LCP (livraison contre paiement) et interviendront le 31 décembre 2007. Attijari Intermédiation est mandatée par le cédant pour l'inscription des titres en compte.

Le règlement et la livraison des titres Microdata s'effectueront selon les procédures en vigueur à la Bourse de Casablanca.

La société Microdata a par ailleurs désigné Attijariwafa bank comme dépositaire exclusif des titres Microdata objet de la présente opération.

XIV. RESTITUTION DU RELIQUAT AU CLIENT

Les membres du syndicat de placement s'engagent à rembourser au client le souhaitant dans un délai n'excédant pas 6 jours ouvrables à compter de la date de remise des allocations des titres aux membres du syndicat de placement soit au plus tard le 8 janvier 2008, les reliquats espèces issus de la différence entre le montant net versé par ses clients à la souscription, et le montant net correspondant à leurs allocations réelles.

- le remboursement du reliquat doit être effectué soit par virement sur un compte bancaire, soit par remise d'un chèque, et sous réserve de l'encaissement effectif par l'intermédiaire du montant déposé pour la souscription.
- en cas d'échec de l'opération financière, les souscriptions doivent être remboursées dans un délai de 6 jours ouvrables, à compter de la date de publication des résultats, et sous réserve de l'encaissement effectif par l'intermédiaire du montant déposé pour la souscription.

XV. MODALITES DE PUBLICATION DES RESULTATS DE L'OPERATION

Les résultats de l'opération seront publiés le 31 décembre 2007 par la Bourse de Casablanca au Bulletin de la cote et par Microdata par voie de presse dans un journal d'annonces légales le même jour.

XVI. COMMISSIONS FACTUREES AUX SOUSCRIPTEURS

XVI.1. COMMISSIONS DE BOURSE

Dans le cadre de la présente opération de placement, chaque membre du syndicat de placement s'engage explicitement et irrévocablement, à l'égard du chef de file, des Coordinateurs Globaux et des autres membres du syndicat de placement, à facturer aux souscripteurs pour tous les ordres enregistrés à la Bourse de Casablanca les commissions suivantes :

- 0,1% (hors taxes) pour la Bourse de Casablanca au titre de la commission d'admission ;
- 0,2% (hors taxes) au titre des commissions de règlement et de livraison ;
- 0,8% (hors taxes) pour la société de bourse.

La TVA au taux de 10% sera appliquée en sus.

Afin d'assurer une égalité de traitement des souscripteurs quel que soit le lieu de souscription, le membre du syndicat de placement s'engage formellement et expressément, à ne pratiquer aucune ristourne aux souscripteurs, ni reversement de quelque sorte que ce soit, simultanément ou postérieurement à la souscription, et ce, pour quelque motif que ce soit entre membres du syndicat de placement ou avec des tiers (en ce inclus les investisseurs).

XVI.2. COMMISSIONS DE BOURSE

Les membres du syndicat de placement de l'Offre recevront une commission de 0,2% hors taxes sur les montants respectivement placés par chacun.

Cette commission sera versée sur les comptes Bank Al-Maghrib de chacun des membres du syndicat de placement.

XVII. FISCALITE

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le régime fiscal marocain est présenté ci-dessous à titre indicatif et ne constitue pas l'exhaustivité des situations fiscales applicables à chaque investisseur.

Ainsi, les personnes physiques ou morales désireuses de participer à la présente opération sont invitées à s'assurer auprès de leur conseiller fiscal de la fiscalité qui s'applique à leur cas particulier. Sous réserve de modifications légales ou réglementaires, le régime actuellement en vigueur est le suivant :

XVII.1. ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES RESIDENTES

Imposition des profits de cession

Conformément aux dispositions de l'article 75 du code général des impôts (CGI), les profits de cession des actions sont soumis à l'IR au taux de 10%. Pour les actions cotées, l'impôt est retenu à la source et versé au Trésor par l'intermédiaire financier habilité teneur de comptes titres.

Selon les dispositions de l'article 70 du CGI, sont exonérés de l'impôt :

- les profits ou la fraction des profits sur cession d'actions correspondant au montant des cessions, réalisées au cours d'une année civile, n'excédant pas le seuil de 24 000 Dh ;
- la donation des actions effectuée entre ascendants et descendants, entre époux et entre frères et sœurs.

Le fait générateur de l'impôt est constitué par la réalisation des opérations ci-après :

- la cession, à titre onéreux ou gratuit à l'exclusion de la donation entre ascendants et descendants et entre époux, frères et sœurs ;
- l'échange, considéré comme une double vente sauf en cas de fusion ;
- l'apport en société.

Le profit net de cession est constitué par la différence entre :

- d'une part, le prix de cession diminué, le cas échéant, des frais supportés à l'occasion de cette cession, notamment les frais de courtage et de commission ;
- et d'autre part, le prix d'acquisition majoré, le cas échéant, des frais supportés à l'occasion de ladite acquisition, tels que les frais de courtage et de commission.

Les moins-values subies au cours d'une année sont imputables sur les plus-values des années suivantes jusqu'à l'expiration de la 4^{ème} année qui suit celle de la réalisation des moins-values.

Imposition des dividendes

Les dividendes distribués à des personnes physiques résidentes sont soumis à une retenue à la source de 10%.

XVII.2. ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES RESIDENTES

Imposition des profits de cession

Les profits nets résultant de la cession, en cours ou en fin d'exploitation, d'actions cotées à la Bourse de Casablanca sont imposables en totalité.

Par dérogation aux dispositions de l'article 161-I du CGI, les personnes morales soumises à l'Impôt sur les Sociétés (IS) qui, procèdent à des cessions de titres de participation bénéficient, pour une période de deux ans allant du 1^{er} janvier 2006 au 31 décembre 2007, d'un abattement

appliqué sur le profit net global des cessions, obtenu après imputation des pertes résultant des cessions.

Le taux de l'abattement est de :

- 25% si le délai écoulé entre l'année d'acquisition et l'année de cession est supérieur à 2 ans et inférieur ou égal à 4 ans ;
- 50% si le délai écoulé entre l'année d'acquisition et l'année de cession est supérieur à 4 ans.

Imposition des dividendes

XVII.2.1. Personnes morales résidentes passibles de l'IS

Les dividendes distribués à des contribuables relevant de l'IS sont soumis à une retenue à la source de 10% libératoire de l'IS. Cependant, les revenus précités ne sont pas soumis audit impôt si la société bénéficiaire fournit à la société distributrice une attestation de propriété des titres comportant son numéro d'imposition à l'IS.

XVII.2.2. Personnes morales résidentes passibles de l'IR

Les dividendes distribués à des personnes morales résidentes passibles de l'IR sont soumis à une retenue à la source au taux de 10%.

XVII.3. ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES NON RESIDENTES

Imposition des profits de cession

Les profits de cession d'actions réalisés par des personnes physiques non résidentes sont imposables sous réserve de l'application des dispositions des conventions internationales de non double imposition.

Imposition des dividendes

Les dividendes d'actions sont soumis à une retenue à la source au taux de 10%.

XVII.4. ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES NON RESIDENTES

Imposition des profits de cession

Les profits de cession d'actions cotées à la bourse des valeurs réalisés par des personnes morales non résidentes sont exonérés de l'impôt sur les sociétés. Toutefois, cette exonération ne s'applique pas aux profits résultant de la cession des titres des sociétés à prépondérance immobilière.

Imposition des dividendes

Les dividendes sont soumis à une retenue à la source au taux de 10%.

XVIII. CHARGES RELATIVES A L'OPERATION

L'actionnaire cédant supportera les frais et commissions suivantes pour un montant équivalent à 2,3 % HT du volume de l'opération :

- les frais de conseil, de coordination globale et de placement ;
- la commission d'admission de la bourse de Casablanca ;
- les commissions de règlement / livraison ;
- la commission du CDVM ;
- la commission de Maroclear ;
- la commission du conseiller juridique.

Les frais de communication seront pris en charge par Microdata. La décote offerte aux salariés est prise en charge par M. Hassane AMOR.

PARTIE III

**PRESENTATION GENERALE DE
MICRODATA**

I. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL

Dénomination sociale	Microdata SA
Siège social	1, Rue Amina Bent Ouahab ex-Beaumarchais - Casablanca
Tél	(212) 022.94.85.90
Fax	(212) 022.94.85.89
Site Internet	www.microdata.ma
Adresse électronique	contact@microdata.ma
Forme juridique	Société Anonyme
Date de constitution	En 1991 en tant que société anonyme avant de changer sa forme juridique pour devenir S.a.r.l. en 1999. En novembre 2007 et préalablement à son entrée en bourse, la société s'est transformée en S.A.
Durée de vie	99 ans
N° du registre du commerce	La société est immatriculée au Registre du Commerce de Casablanca sous le numéro 62 859.
Exercice social	Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre
Capital social (au 1 ^{er} décembre 2007)	42 000 000 Dhs divisé en 420 000 actions de 100 Dhs chacune, toutes de même catégorie et entièrement libérées.
Objet social	<p>Selon l'article 5 des statuts, la société a pour objet, au Maroc et à l'étranger :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ la commercialisation, la distribution, l'importation, l'exportation, la fabrication, l'installation et la maintenance de tout équipement électronique et informatique ; ▪ la formation, l'assistance technique et la prestation de tous services dans les domaines électronique et informatique ; ▪ la création, le commerce et la distribution de tous logiciels et programmes informatiques ; ▪ l'animation de tous réseaux de distribution de tous produits et de services informatiques et électroniques par la mise en place de filiation, partenariat et franchise ; ▪ toutes opérations d'importation, d'exportation, de commission, de représentation, de courtage et de consignation relatives à ces objets ; ▪ l'obtention, la concession, l'exploitation et la vente de tous brevets marques, licences et procédés pour le compte exclusif de la société ; ▪ la participation dans toutes opérations commerciales et industrielles soit directement et indirectement par voie de création de sociétés nouvelles d'apports, commandites, souscriptions ou achats de titres sociaux, fusions alliances ; ▪ et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, mobilières, immobilières et financières, se rattachant directement ou indirectement, en totalité ou en partie, à l'un quelconque des objets spécifiés ou à tous objets similaires ou connexes.
Consultation des documents juridiques	Les statuts, procès-verbaux des Assemblées Générales et rapports des commissaires aux comptes peuvent être consultés au siège de Microdata : 1, Rue Amina Bent Ouahab ex-Beaumarchais - Casablanca
Textes législatifs	<p>De par sa forme juridique, la société est régie par la loi n°17-95 promulguée par le Dahir n°1-96-124 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes.</p> <p>De par son activité, Microdata n'est soumise à aucun texte législatif ou réglementaire.</p>

De par sa cotation à la Bourse de Casablanca, la société Microdata est soumise aux dispositions légales et réglementaires relatives aux marchés financiers suivantes :

- Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse de Casablanca modifié et complété par les lois 24-96, 29-00 et 52-01 ;
- Règlement Général de la Bourse de Casablanca approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°499-98 du 27 juillet 1998 et amendé par l'Arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1960-01 du 30 octobre 2001. Celui-ci a été modifié par l'amendement de juin 2004 entré en vigueur en novembre 2004 ;
- Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété par la loi n°23-01 ;
- Dahir n°1-96-246 du 9 janvier 1997 portant promulgation de la loi n°35-96 relative à la création d'un dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs (modifié et complété par la loi n°43-02) ;
- Règlement Général du dépositaire central approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances, de la Privatisation et du Tourisme n°1961-01 du 30 octobre 2001 ;
- Dahir n°1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la loi n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier marocain.

II. RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL DE MICRODATA

II.1. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL

A la veille de la présente opération, le capital social de la société Microdata s'établit à 42 000 000 Dhs, entièrement libéré. Il se compose de 420 000 actions d'un nominal de 100 Dhs chacune.

II.2. HISTORIQUE DU CAPITAL ET DE L'ACTIONNARIAT

II.2.1. Historique du capital social

L'évolution historique du capital social est présentée dans le tableau suivant :

Date	Nature de l'opération	Titres créées	Prix/titre	Montant opération	Total titres	Capital final
22/08/1991	Constitution de la société	1 000 actions	100	100 000	1 000	100 000
08/06/1994	Augmentation de capital par absorption de réserves	3 000 actions	100	300 000	4 000	400 000
Décembre 1999	Transformation de la société en SARL	Transformation des actions en parts sociales	100	-	4 000	400 000
13/01/2000	Augmentation de capital par absorption de réserves	16 000 parts sociales	100	1 600 000	20 000	2 000 000
21/11/2007	Augmentation de capital par incorporation de réserves	250 000 parts sociales	100	25 000 000	270 000	27 000 000
21/11/2007	Augmentation de capital par apport en numéraire	150 000 parts sociales	100	15 000 000	420 000	42 000 000

Date	Nature de l'opération	Titres créées	Prix/ titre	Montant opération	Total titres	Capital final
21/11/2007	Transformation de la société en SA	Transformation des parts sociales en actions	100	-	420 000	42 000 000

Source : Microdata

A sa création, en 1991, Microdata S.A. est dotée d'un capital de 100 000 Dh, réparti en 1 000 actions d'une valeur nominale de 100 Dh.

Courant 1994, Microdata S.A. a procédé à une augmentation de capital par absorption de réserves, portant ainsi son capital social à 400 000 Dh.

En 1999, Microdata S.A. opère une transformation de sa forme juridique en société à responsabilité limitée pour bénéficier de la souplesse, en matière de gouvernance, qu'offre cette forme juridique.

La seconde augmentation de capital est intervenue en janvier 2000. A l'issue de cette opération, le capital social de Microdata S.a.r.l. s'élève à 2 000 000 Dh réparti en 20 000 parts sociales d'une valeur nominale de 100 Dh.

A la veille de la présente opération, Microdata S.a.r.l. a procédé à des augmentations de capital social dont le détail se présente comme suit :

- augmentation de capital par incorporation de réserves d'un montant de 25 Mdh par l'attribution gratuite de 250 000 parts sociales, d'une valeur nominale de 100 Dh chacune ;
- augmentation de capital en numéraire d'un montant de 15 Mdh par la création de 150 000 parts sociales, d'une valeur nominale de 100 Dh chacune.

En novembre 2007, Microdata a procédé à une transformation de sa forme juridique en société anonyme pour se conformer aux statuts des sociétés faisant appel public à l'épargne.

Le tableau ci-dessous présente la structure de l'actionnariat suite aux deux opérations d'augmentation mentionnées ci-dessus :

Actionnaires	Nombre de titres	% du capital	% de droits de vote
Hassane AMOR	419 661	99,92%	99,92%
Mounia BEN ADDOU	336	0,08%	0,08%
Farid AMOR	1	0,00%	0,00%
Mohamed AL NAKKEEB	1	0,00%	0,00%
Malika LECHGUAR	1	0,00%	0,00%
Flottant en bourse	-	-	-
Total	420 000	100,00%	100,00%

II.2.2. Historique de l'actionnariat sur la période 2004-2006

L'évolution de l'actionnariat de la société sur les trois dernières années se présente comme suit :

Associés / Actionnaires	31/12/2004		31/12/2005		31/12/2006		30/11/2007	
	Nombre de titres	% du capital	Nombre de titres	% du capital	Nombre de titres	% du capital	Nombre de titres	% du capital
Hassane AMOR	19 984	99,92%	19 984	99,92%	19 984	99,92%	419 661	99,92%
Mounia BEN ADDOU	16	0,08%	16	0,08%	16	0,08%	336	0,08%
Farid AMOR							1	0,00%
Mohamed AL NAKEEB							1	0,00%
Malika LECHGUAR							1	0,00%
Total	20 000	100,00%	20 000	100,00%	20 000	100,00%	420 000	100,00%

Source : Microdata

Sur les trois derniers exercices, l'actionnariat de Microdata est demeuré inchangé.

En 2007, 3 nouveaux actionnaires représentant les administrateurs de la société détiennent une action de garantie chacun suite à la transformation de la société en société anonyme.

II.3. STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

II.3.1. Répartition du capital

Actionnaires	Avant opération			Après opération		
	Nombre de titres	% du capital	% de droits de vote	Nombre de titres	% du capital	% de droits de vote
Hassane AMOR	419 661	99,92%	99,92%	293 661	69,92%	69,92%
Mounia BEN ADDOU	336	0,08%	0,08%	336	0,08%	0,08%
Farid AMOR	1	0,00%	0,00%	1	0,00%	0,00%
Mohamed AL NAKEEB	1	0,00%	0,00%	1	0,00%	0,00%
Malika LECHGUAR	1	0,00%	0,00%	1	0,00%	0,00%
Flottant en bourse	-	-	-	126 000	30,00%	30,00%
Total	420 000	100,00%	100,00%	420 000	100,00%	100,00%

A la veille de la présente opération, la majorité du capital social de Microdata est détenue par M. Hassane AMOR, à hauteur de 99,92%. A l'issue de la présente opération d'introduction en Bourse, M. Hassane AMOR demeurera l'actionnaire majoritaire de Microdata avec 69,92% du capital.

La Société ne détient aucune de ses propres actions et aucune action de Microdata n'est directement ou indirectement détenue par une entreprise qu'elle contrôle majoritairement.

II.3.2. Présentation du principal actionnaire

M. Hassane AMOR a poursuivi ses études à Toulouse, où il a obtenu une maîtrise d'informatique et un DESS en Gestion et Administration des entreprises. Après avoir travaillé dans plusieurs SSII en France, il rejoint BULL MAROC en 1988 comme Responsable Commercial Grands Comptes. En 1991, il quitte cette société pour créer la société Microdata.

Par ailleurs, de décembre 2001 à décembre 2003, M. Hassane AMOR a également occupé la fonction de Président de l'APEBI (Association des Professionnels des Technologies de l'Information au Maroc).

En novembre 2007, M. AMOR est nommé Président du Conseil d'Administration de Microdata S.A.

II.4. PACTE D'ACTIONNAIRES

A ce jour, aucun pacte d'actionnaires n'existe entre les actionnaires de Microdata.

II.5. INTENTION DES ACTIONNAIRES

A la connaissance du management de la société, M. Hassane AMOR n'envisage pas la cession ou l'acquisition des actions ou droits de votes Microdata dans les 12 mois qui suivent la présente opération.

II.6. RESTRICTIONS EN MATIERE DE NEGOCIABILITE

La présente opération est destinée au 2^{ème} compartiment de la Bourse de Casablanca. Il n'existe dès lors aucune restriction en matière de négociabilité visant les actions Microdata conformément au Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse de Casablanca.

II.7. DECLARATION DE FRANCHISSEMENT DE SEUILS

Les porteurs d'actions Microdata sont tenus de déclarer aux organismes concernés certains franchissements de seuils conformément aux dispositions des articles 68 ter et 68 quater, présentées ci-dessous, du dahir portant loi n°1-93-211 relatif à la bourse de Casablanca tel que modifié et complété.

Article 68 ter : Toute personne physique ou morale qui vient à posséder plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital ou des droits de vote sur une société ayant son siège au Maroc et dont les actions sont cotées à la Bourse des valeurs, informe cette société ainsi que le conseil déontologique des valeurs mobilières et la société gestionnaire, dans un délai de 5 jours ouvrables à compter de la date de franchissement de l'un de ces seuils de participation, du nombre total des actions de la société qu'elle possède, ainsi que du nombre de titres donnant à terme accès au capital et des droits de vote qui y sont rattachés.

Elle informe en outre dans les mêmes délais le conseil déontologique des valeurs mobilières des objectifs qu'elle a l'intention de poursuivre au cours des douze mois qui suivent lesdits franchissements de seuils.

Article 68 quater : Toute personne physique ou morale possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital ou des droits de vote sur une société ayant son siège au Maroc et dont les actions sont inscrites à la cote de la Bourse des valeurs, et qui vient à céder tout ou partie de ces actions ou de ces droits de vote, doit en informer cette société ainsi que le conseil déontologique des valeurs mobilières et la société gestionnaire dans les mêmes conditions que celles visées à l'article 68 ter ci-dessus, s'il franchit à la baisse l'un de ces seuils de participation.

Les porteurs d'actions Microdata, concernés par les franchissements de seuil, doivent informer également dans les mêmes délais le CDVM des objectifs qu'ils ont l'intention de poursuivre au cours des 12 mois qui suivent lesdits franchissements.

II.8. POLITIQUE DE DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

II.8.1. Dispositions statutaires

L'article 22 des statuts de Microdata prévoit que « après approbation des états de synthèse de l'exercice, l'assemblée ordinaire détermine, conformément aux lois en vigueur, la répartition du résultat net de l'exercice ».

II.8.2. Dividendes distribués au cours des 3 derniers exercices

Le tableau ci-dessous indique le montant des dividendes distribués par la société au cours des trois derniers exercices :

	2004	2005	2006
Résultat net - Kdh	3 008	5 121	16 076
Dividendes distribués en n+1 - Kdh	-	-	2 560
Taux de distribution¹¹	-	-	49,9%
Nombre d'actions	20 000	20 000	20 000
Résultat net / part sociale (Dh)	150,4	256,1	803,8
Dividendes / part sociale (Dh)	-	-	128,0

Source : Microdata

Sur la période 2004-2005, le résultat net de Microdata a été intégralement affecté en réserves.

Les dividendes distribués au titre de l'exercice 2005 s'élèvent à 2 560 Kdh induisant un taux de distribution de 49,9%.

II.9. NANTISSEMENTS D'ACTIFS

Dans le cadre du financement de son exploitation, la société a procédé le 17 avril 2007 à un nantissement en premier rang de son fonds de commerce au profit de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (B.M.C.I.) à hauteur de 10.100.000,00 Dhs.

III. MARCHES DES TITRES DU CEDANT

A ce jour, la société Microdata n'a procédé à aucune émission de titre de capital ou de créance sur les marchés marocain et étranger.

IV. NOTATION

A ce jour, la société Microdata n'a pas fait l'objet d'une notation.

V. ASSEMBLEE D'ACTIONNAIRES

Les modes de convocations, les conditions d'admission, les quorums et les conditions d'exercice des droits de vote des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires de la société Microdata sont conformes à la loi n°17-95 relative aux Sociétés Anonymes, sous réserve des dispositions particulières ci-après :

- seuls les titulaires d'actions qui justifient de la propriété de leurs actions dans les cinq jours qui précèdent l'Assemblée, peuvent y assister ;
- l'Assemblée Générale est présidée par le Président du Conseil d'Administration ou, à défaut, par un autre administrateur délégué par le Conseil ;
- la participation aux assemblées ordinaires de tout actionnaire est conditionnée par la possession ou de la représentation d'au moins dix actions.

¹¹ Taux de distribution (Pay out) : dividendes distribués en n+1 (au titre de l'exercice n) / résultat net (n).

VI. ORGANES D'ADMINISTRATION

Les articles 10 à 17 des statuts de la société relatifs à la composition, aux modes de convocations, aux attributions, aux fonctionnements et aux quorums du Conseil d'Administration de la société Microdata sont conformes à la loi n°17-95 relative aux Sociétés Anonymes.

VI.1. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La société Microdata est administrée par un Conseil d'Administration.

Par ailleurs, l'article 10 des statuts de la société Microdata indique que le conseil d'administration élit en son sein, un président, personne physique, et fixe la durée de sa fonction, qui ne peut toutefois excéder celle de son mandat d'administrateur.

La composition du Conseil d'Administration de Microdata se décline de la manière suivante :

Membres du Conseil d'Administration	Fonction actuelle	Lien avec Microdata	Date de nomination	Expiration du mandat	Lien de parenté
Hassane AMOR	Directeur Général / Président du conseil d'administration	Dirigeant / Actionnaire	2007	2012	-
Mounia BEN ADDOU	Administrateur	Dirigeant / Actionnaire	2007	2012	Epouse de H. AMOR
Farid AMOR	Directeur Financier ¹²	Dirigeant / Actionnaire	2007	2012	Frère de H. AMOR
Mohamed AL NAKEEB	Directeur Technique	Dirigeant / Actionnaire	2007	2012	Aucun
Malika LECHGUAR	Responsable Administratif	Dirigeant / Actionnaire	2007	2012	Aucun

Source : Microdata

VI.2. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Actions de garantie

Le nombre des actions de garantie prévu par la loi et que doit détenir chaque administrateur dans la société est fixé à (1) action.

Durée des fonctions des administrateurs

La durée des fonctions des administrateurs nommés au cours de la vie sociale est de 6 ans.

Allocations du conseil

Selon l'article 13 des statuts de la société, les administrateurs pourront recevoir toutes rémunérations autorisées et dans les conditions fixées par la loi.

Réunions du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration se réunit chaque fois que la loi ou l'intérêt de la société l'exigent.

Quorum, majorité et procès-verbaux

Le conseil d'administration se réunit et délibère dans les conditions fixées par la loi.

Les pouvoirs de représentation d'un administrateur par un autre administrateur devront être donnés par lettre, ou sous réserve de confirmation par lettre par la suite, par télécopie ou par courrier électronique. En cas de partage des voix, celle du Président est prépondérante.

¹² Directeur Financier à temps partiel.

Pouvoirs du Conseil

Dans les limites et conditions fixées par la loi, le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour prendre en toutes circonstances toutes décisions nécessaires à la réalisation de l'objet social au nom de la société.

VI.3. MANDATS D'ADMINISTRATEUR DU PRESIDENT

M. Hassane AMOR, président de Microdata est également gérant de la société Qualitel¹³.

VII. ORGANES DE DIRECTION

VII.1. ORGANES DE DIRECTION

Le président du conseil assure la direction générale de la société et représente cette dernière dans ses rapports avec les tiers dans les conditions fixées par la loi. Il peut être assisté par un ou plusieurs directeurs généraux conformément aux dispositions légales en vigueur.

VII.2. LISTE DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

La liste des principaux dirigeants de Microdata se décline comme suit :

Prénom, Nom	Fonction	Date d'entrée en fonction
M. Hassane AMOR	Président Directeur Général ¹⁴	2007
M. Mohamed ALNAKEEB	Directeur Technique	1992
M. Salim EL JAI	Directeur Marketing et Développement des ventes	2006
M. Farid AMOR	Directeur Financier ¹⁵	1991
Mme Malika LECHGUAR	Responsable Administratif	1998

Source : Microdata

VII.3. CV DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Hassane AMOR (45 ans)

M. Hassane AMOR a poursuivi ses études à Toulouse, où il a obtenu une maîtrise d'informatique et un DESS en Gestion et Administration des entreprises. Après avoir travaillé dans plusieurs SSII en France, il rejoint BULL MAROC en 1988 comme Responsable Commercial Grands Comptes. En 1991, il quitte cette société pour créer la société Microdata.

Par ailleurs, de décembre 2001 à décembre 2003, M. Hassane AMOR a également occupé la fonction de Président de l'APEBI (Association des Professionnels des Technologies de l'Information au Maroc).

En novembre 2007, M. AMOR est nommé Président du Conseil d'Administration de Microdata S.A.

Mohamed EL NAKEEB (38 ans)

M. Mohamed EL NAKEEB est diplômé ingénieur IT de l'université d'Arizona aux Etats-Unis. En 1992, il rejoint Microdata en tant qu'ingénieur d'infrastructures. En 1996, il est promu Directeur Technique de Microdata.

Dans le cadre de ses fonctions au sein de Microdata, M. EL NAKEEB a reçu les certifications Systems Engineer Microsoft (MCSE) et Novel Engineer Certificate (CNE). Il est également

¹³ Société spécialisée dans la formation destinée au secteur pharmaceutique.

¹⁴ M. AMOR a exercé la fonction de gérant avant la transformation de Microdata en SA en novembre 2007.

¹⁵ M. Farid AMOR assure la gestion financière de la société, à temps partiel, et est propriétaire de la fiduciaire auprès de laquelle le suivi comptable de la société est externalisé.

reconnu pour sa qualité d'expert sur les réseaux et systèmes d'exploitation Microsoft. M. EL NAKKEEB a contribué fortement à l'obtention de la certification Microsoft Gold Partner.

Salim EL JAI (29 ans)

M. Salim EL JAI a obtenu un DEA en informatique de l'image et du langage à l'Institut National Polytechnique de Toulouse. De 2003 à 2006, il a créé et géré une société de recyclage de matériels informatiques (revente de matériels informatiques d'occasions).

En 2006, M. Salim EL JAI rejoint la société Microdata en tant que responsable stratégie produits et développement des ventes. Depuis février 2007, il a été nommé Directeur Marketing et Développement des ventes avec la responsabilité de l'équipe Petites et Moyennes Entreprises.

Farid AMOR (52 ans)

M. Farid AMOR est titulaire d'un DEA en Economie délivré par de la faculté des Sciences sociales de Toulouse. De 1983 à 1986, il occupe la fonction de responsable financier de Sophnord, distributeur de médicaments sur la région de Meknès. En 1986, il crée la fiduciaire « Marxmor », spécialisée en comptabilité et de conseil financier. En 1989, il est nommé commissaire aux comptes à la chambre syndicale des pharmaciens de la Wilaya de Rabat-Salé.

En 1992, M. Farid AMOR rejoint Microdata, en tant que Directeur Financier à temps partiel.

Malika LECHGUAR (39 ans)

Mme Malika LECHGUAR a intégré la société Microdata en 1998. Elle a activement supervisé la mise en place des services de logistique, de ressources humaines et de gestion des ventes au sein de la société.

Actuellement, Mme Malika LECHGUAR est en charge du département administratif qui regroupe les services administration des ventes, recouvrement, logistique et ressources humaines.

VII.4.REMUNERATION ATTRIBUEE AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET AUX DIRIGEANTS**VII.4.1.Membres du Conseil d'Administration**

Conformément à la loi n°17-95 relative aux Société Anonymes, l'Assemblée Générale Ordinaire peut allouer des jetons de présence aux administrateurs. Toutefois, Microdata ne distribue aucun jeton de présence à ses administrateurs.

VII.4.2.Dirigeants

Les dirigeants de Microdata perçoivent un salaire au titre de leur contrat de travail. La rémunération annuelle globale brute des membres de la direction au titre de l'exercice 2006 s'élève à 4,2 Mdh.

VIII. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

VIII.1. COMITES INTERNES DE MICRODATA

Dans un objectif d'optimisation organisationnelle et de réalisation de ses objectifs, la société Microdata dispose de quatre comités périodiques :

VIII.1.1. Comité stratégique annuel

Le descriptif du comité stratégique annuel se présente comme suit :

Intitulé	Comité stratégique annuel
Date de réunion	Courant janvier
Membres	Président du Conseil d'Administration, Directeur Marketing et Développement des ventes, Directeur Technique, Directeur Financier, Responsable Administratif.
Objectif	Comité à caractère stratégique, ayant pour objectif la présentation du bilan de l'année N-1 et la présentation des objectifs globaux pour l'année en cours.
Détails	<p>Ce comité est piloté par le Président qui présente les résultats financiers de l'exercice qui s'achève et donne les orientations stratégiques pour l'année à venir. Les Directeurs Marketing et Technique présentent leurs bilans respectifs et les objectifs à atteindre dans le cadre des orientations stratégiques.</p> <p>Chaque bilan est accompagné d'une analyse détaillée des différentes réalisations et du ratio Objectif/Réalisation pour chacune des activités clés de la société.</p> <p>De même, la présentation des objectifs est accompagnée par l'expression des besoins en termes de moyens et des ressources supplémentaires nécessaires à leur réalisation. Un plan d'action annuel avec une décomposition des objectifs sur les quatre trimestres de l'année est ainsi présenté pour chacune des activités clés de la société et approuvé par l'ensemble des membres de ce comité.</p>

VIII.1.2. Comité Technique

Le descriptif du comité technique se présente comme suit :

Intitulé	Comité Technique
Périodicité	Bimensuel / mensuel
Membres	Président du Conseil d'Administration, Directeur Technique, Directeur Marketing et Développement des ventes, Ingénieurs (Project managers)
Objectif	Comité ayant pour objectif le pilotage du volet technique de l'activité de la société.
Détails	<p>Dans sa version mensuelle, ce comité a pour principales missions d'assurer la veille technologique, d'adapter l'offre produit et service au mutation du marché et d'analyser les nouveaux processus proposés par les Ingénieurs.</p> <p>Le comité technique bimensuel est chargé de présenter l'état d'avancement des projets en cours et d'évaluer la qualité des services fournis par les techniciens de la société.</p>

VIII.1.3. Comité Commercial

Le descriptif du comité commercial annuel se présente comme suit :

Intitulé	Comité Commercial
Périodicité	Bimensuel
Membres	Président du Conseil d'Administration, Directeur Technique, Directeur Marketing et Développement des ventes et Ingénieurs technico-commerciaux.
Objectif	Comité ayant pour objectif le pilotage du volet commercial de l'activité de la société.
Détails	<p>Ce comité est piloté par le Directeur Marketing et Développement des ventes qui présente les réalisations sur la période écoulée et rappelle les objectifs à atteindre sur la période à venir. Par ailleurs, le comité assure la veille concurrentielle sur le marché marocain et valide les propositions du comité technique.</p> <p>Ce comité est en charge également du suivi commercial des projets en cours sur les segments PME/PMI et Grands Comptes.</p> <p>Une version trimestrielle de ce comité assure le suivi des partenariats commerciaux avec les constructeurs mondiaux de matériels informatiques.</p>

VIII.1.4. Comité de Formation et Qualité

Le descriptif du comité de formation et qualité se présente comme suit :

Intitulé	Comité de Formation et Qualité
Périodicité	Semestriel
Membres	Président du Conseil d'Administration, Directeur Technique, Directeur Marketing et Développement des ventes et le Responsable Administratif.
Objectif	Comité ayant pour objectif l'amélioration de la qualité des prestations fournies par la société à ses clients.
Détails	<p>Ce comité est en charge du pilotage des indicateurs Qualité de la société. En effet, le maintien des certificats obtenus par Microdata passe la participation aux cycles de formation organisés par les partenaires de la société.</p> <p>Le comité valide également les besoins en formation exprimés par le Directeur Technique et le Directeur Marketing et Développement des ventes. Dans le cadre du lancement de nouveaux produits ou services, le premier assure la formation technique, le second dispense la formation avant vente pour l'équipe des commerciaux de la société.</p>

VIII.2. PRETS ACCORDES AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES ORGANES DE DIRECTION

Néant.

VIII.3. INTERESSEMENT ET PARTICIPATION DU PERSONNEL

Néant.

PARTIE IV

ACTIVITE DE MICRODATA

I. HISTORIQUE

Aperçu historique

Depuis sa création en 1991, la société Microdata s'est spécialisée dans la commercialisation et le déploiement d'infrastructures informatiques pour le compte d'organismes publics et privés et plus particulièrement ceux du secteur financier (banques et assurances).

Initialement, la société proposait une offre basée sur son partenariat avec la marque Zenith¹⁶ destinée aux grands comptes. Il est à par ailleurs à souligner que la marque Zenith était particulièrement reconnue auprès des professionnels du secteur de la défense. Actuellement, la société ne commercialise pas la marque Zenith.

Dans une optique d'adaptation de l'offre aux attentes de sa clientèle et afin de répondre au mieux à ses besoins dans un contexte d'évolution rapide des principaux acteurs du marché, Microdata a conclu successivement des accords de partenariat avec des constructeurs de premier plan tels que Hewlett Packard (HP), Compaq, HP-Compaq et Dell.

Aujourd'hui, la société se positionne comme revendeur corporate sur le marché marocain des infrastructures informatiques et services associés avec un portefeuille réunissant des entreprises consommatrices de matériels IT et services associés. A ce titre, la stratégie commerciale de Microdata vise à s'orienter à moyen terme vers une solution globale regroupant l'offre infrastructures et services associés.

Dates clés de l'histoire de Microdata

1991	Création de Microdata S.A. avec pour objet principal la commercialisation et l'intégration de matériel informatique pour le compte de grands organismes publics et privés.
1993	Signature d'un accord commercial avec le représentant de HP au Maroc. L'accord porte sur la commercialisation des produits de marque HP sur le marché marocain des grands comptes.
1996	Signature d'un accord de partenariat avec le leader mondial de la micro-informatique : Compaq.
1998	Signature d'accords de partenariat avec HP-Compaq et Microsoft.
1999	Signature d'un accord commercial avec Microsoft faisant de Microdata un revendeur grands comptes en direct (DLAR).
2000	Démarrage des premiers projets avec le secteur public. Dépassement du seuil de 50 Mdh de chiffre d'affaires sous l'effet des grands projets d'infrastructures entrepris à l'occasion du passage au troisième millénaire.
2004	Signature d'un accord de partenariat avec le constructeur Dell, leader mondial du marché des PC.
2005	Réalisation d'un chiffre d'affaires de 115 Mdh sous l'effet des contrats conclus avec certains organismes du secteur public marocain. Ceci permet à Microdata de figurer parmi les 500 plus grandes entreprises marocaines et de se classer au 406 ^{ème} rang.
2006	La société atteint un chiffre d'affaires de près de 170 Mdh et se classe 334 ^{ème} plus grande entreprise marocaine. Microdata décroche le prix Sales Excellence Microsoft 2006.
2007	Obtention de la certification Microsoft Gold Partner.

Source : Microdata

¹⁶ Marque de matériel informatique.

II. APPARTENANCE DE MICRODATA A UN GROUPE

A la veille de la présente opération, Microdata ne fait partie d'aucun groupe d'entreprise.

III. FILIALES DE MICRODATA

A la veille de la présente opération, Microdata ne détient aucune filiale.

IV. ACTIVITE

IV.1. PANORAMA DU MARCHÉ MONDIAL DES TIC

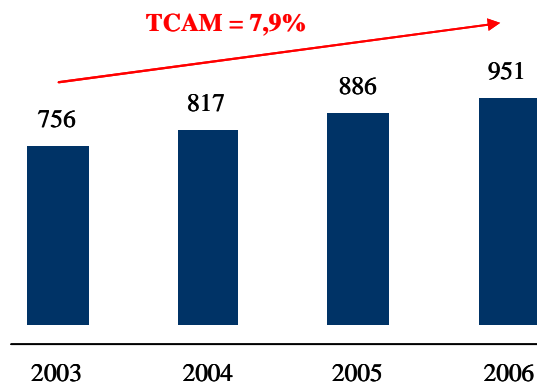
IV.1.1. Définition & chiffres clés

Le marché mondial des TIC se subdivise en 3 principaux segments :

- les matériels dits 'Hardware' : les PC, les serveurs, les infrastructures réseaux et périphériques. Ce segment est dominé par les constructeurs Dell, HP Compaq, EMC, CISCO, Lenovo, Fujitsu Siemens, IBM ;
- les logiciels dits 'Software' : les logiciels spécifiques, les progiciels de gestion intégrés, les systèmes d'exploitation (Windows, Mac OS, Unix, systèmes propriétaires pour main frames). Les principaux opérateurs du segment sont : Microsoft, Sage, Oracle, SAP et Apple ;
- les services associés dits 'IT services' : intégration, installation, formation et maintenance.

L'évolution du marché mondial des TIC (hors télécoms) sur la scène mondiale sur la période 2003-2006 se présente comme suit :

Evolution du marché mondial des TIC (en USD milliards)



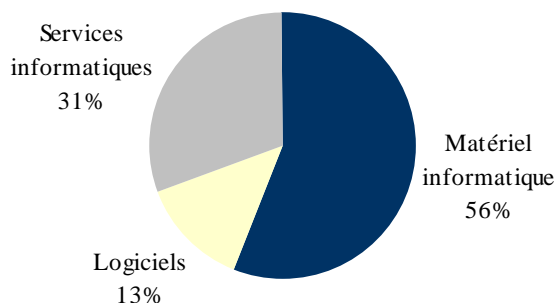
Source : Gartner Dataquest

En 2006, le chiffre d'affaires du marché mondial des TIC s'élève à près de 951 milliards de dollars contre 886 milliards de dollars à fin 2005.

Ce marché présente une croissance annuelle moyenne de 7,9% sur la période 2003-2006. Cette tendance haussière fait suite au creux enregistré sur l'année 2002 lié à l'éclatement de la bulle Internet.

En 2006, la ventilation par segment du marché mondial des TIC (hors télécoms) se présente comme suit :

Ventilation du marché mondial des TIC (hors télécoms)



Source : Gartner Dataquest

En 2006, la part du segment matériel informatique s'établit à 56%, celle des services informatiques s'élève à 31% et les logiciels totalisent 13% du marché mondial des TIC (hors télécoms).

IV.1.2. Le marché mondial des PC

La carte ci-dessous présente les principaux constructeurs mondiaux de matériels informatiques et leurs pays d'origine :

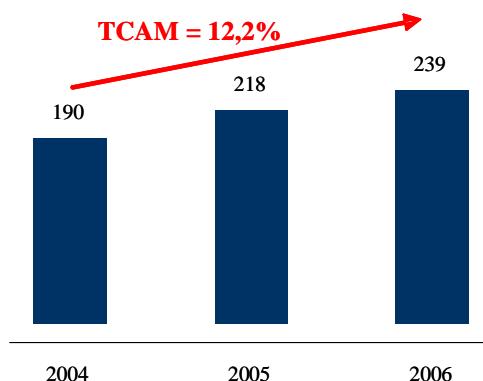


Les principaux constructeurs mondiaux de matériels informatiques sont concentrés sur trois régions majeures :

- l'Amérique du nord : HP, Dell et IBM ;
- l'Europe : Fujitsu Siemens ;
- l'Asie : Lenovo (Chine), Toshiba et NEC (Japon) et Acer (Taiwan).

L'évolution des ventes mondiales de PC, au cours des 3 derniers exercices se présente comme suit :

Evolution des ventes de PC (en millions d'unités)

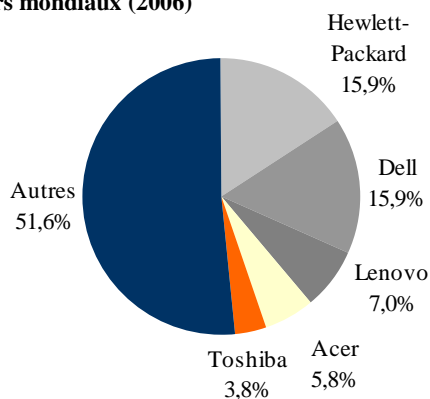


Source : Gartner Dataquest

En 2006, les ventes mondiales de PC s'établissent à 239 millions d'unités contre 218 millions d'unités en 2005. Le TCAM du marché mondial des PC s'établit à 12,2% sur la période 2004-2006.

En 2006, les parts de marché des constructeurs mondiaux, en terme de chiffre d'affaires, de matériels informatiques s'établissent comme suit :

Parts de marché des constructeurs mondiaux (2006)



Source : IDC

En 2006, le marché mondial de matériels informatiques demeure dominé par les opérateurs historiques HP et Dell avec respectivement 15,9% de part de marché chacun.

Le chinois Lenovo occupe le troisième rang avec 7,0% de part de marché, notamment grâce à l'acquisition, en 2005, de la division PC d'IBM. Les constructeurs Acer et Toshiba enregistrent respectivement 5,8% et 3,8% de parts de marché.

IV.1.3. Le marché mondial des serveurs

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du marché mondial des serveurs pour les années 2005 et 2006¹⁷ :

En milliers d'unités	2005	2006	Var. 06/05	Pdm 2005	Pdm 2006
HP	2 093	2 261	8,0%	27,7%	27,5%
Dell	1 702	1 783	4,8%	22,5%	21,7%
IBM	1 200	1 294	7,8%	15,9%	15,7%
Sun Microsystems	343	369	7,6%	4,5%	4,5%
Fujitsu/Fujitsu Siemens	263	257	-2,3%	3,5%	3,1%
Autres	1 959	2 270	15,9%	25,9%	27,6%
Total	7 560	8 234	8,9%	100,0%	100,0%

Source : Gartner Dataquest

En 2006, les ventes mondiales de serveurs se sont établies à 8,2 millions d'unités, en progression de près de 9% par rapport à 2005. Le marché demeure principalement concentré autour de trois acteurs : HP, Dell et IBM.

IV.1.4. Le marché mondial des imprimantes

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du marché mondial des imprimantes sur la période 2004-2005¹⁸ :

En milliers d'unités	2004	2005	Var. 05/04	Pdm 2004	Pdm 2005
HP	8 828	10 527	19,2%	48,75%	49,0%
Samsung	1 901	1 874	-1,4%	10,50%	8,7%
Lexmark	1 131	1 268	12,1%	6,25%	5,9%
Brother	1 018	1 178	15,7%	5,62%	5,5%
Canon	909	1 154	27,0%	5,02%	5,4%
Autres	4 322	5 468	26,5%	23,87%	25,5%
Total	18 109	21 469	18,6%	100,00%	100,0%

Source : Gartner Dataquest

En 2005, les ventes mondiales d'imprimantes se sont établies à 21,4 millions d'unités, en progression de 18,6% par rapport à 2004. Le marché est concentré autour de 5 acteurs : HP, Samsung, Lexmark, Brother et Canon.

IV.1.5. Le marché mondial des solutions de sécurité

L'évolution du marché mondial des solutions de sécurité sur la période 2005-2006¹⁹ se présente comme suit :

En millions de dollars	2005	2006	Var. 06/05	Pdm 05	Pdm 06
Cisco	1 169	1 200	2,7%	17,7%	17,0%
Symantec	981	1 133	15,5%	14,9%	16,0%
Trend Micro	478	528	10,5%	7,3%	7,5%
McAfee	495	489	-1,2%	7,5%	6,9%
CA	596	428	-28,2%	9,0%	6,1%
Autres	2 870	3 286	14,5%	43,6%	46,5%
Total	6 589	7 064	7,2%	100,0%	100,0%

Source : Canalys

¹⁷ La source sollicitée ne dispose pas des données 2004

¹⁸ La source sollicitée ne dispose pas des données 2006

¹⁹ La source sollicitée ne dispose pas des données 2004

Le marché mondial des solutions de sécurité s'établit en 2006, à près de 7 milliards de dollars en progression de 7,2% par rapport à 2005.

IV.1.6. Le marché mondial des solutions de stockage de données

Le tableau ci-dessous illustre l'évolution du marché mondial des solutions de stockage de données sur la période 2005-2006²⁰ :

En millions de dollars	2005	2006	Var. 06/05	Pdm 2005	Pdm 2006
EMC	2 641	2 673	1,2%	29,3%	27,4%
Symantec	1 840	1 840	0,0%	20,4%	18,8%
IBM	943	1 209	28,2%	10,5%	12,4%
Network Appliance	585	879	50,3%	6,5%	9,0%
CA	461	529	14,8%	5,1%	5,4%
HP	578	519	-10,2%	6,4%	5,3%
Autres	1 974	2 123	7,5%	21,9%	21,7%
Total	9 022	9 772	8,3%	100,0%	100,0%

Source : IDC

Le marché mondial des solutions de stockage s'élève à près de 9,7 milliards de dollars en progression de 8,3% sur la période 2005 - 2006.

Le besoin croissant des entreprises en matière de solutions de stockage de données s'explique notamment par un contexte légal de plus en plus exigeant en terme de conservation de documents et de traçabilité des opérations.

²⁰ La source sollicitée ne dispose pas des données 2004.

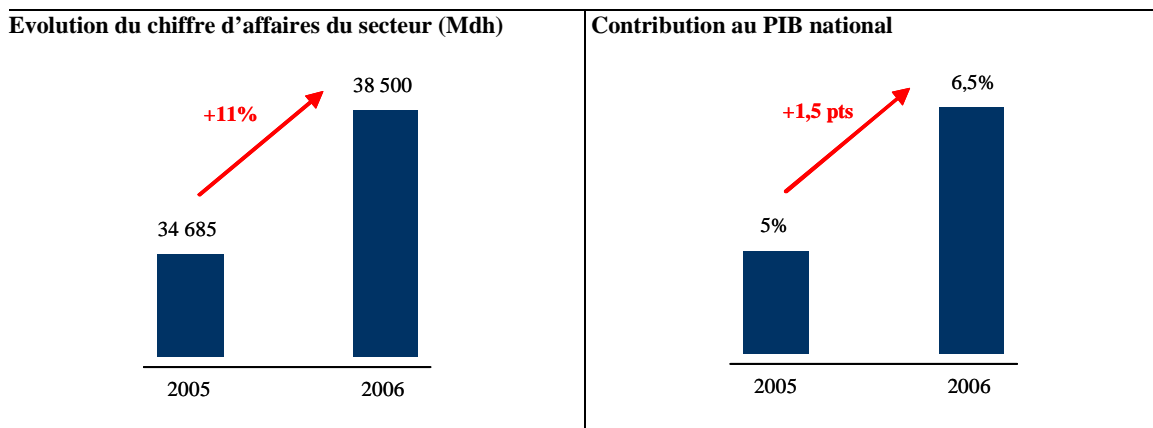
IV.2. PANORAMA DU MARCHE MAROCAIN DES TIC

AVERTISSEMENT

Il est porté à l'attention des lecteurs que certaines informations sectorielles ont été estimées par le management de Microdata et ne représentent en aucun cas des données officielles fournies par un organisme habilité à cet effet.

IV.2.1. Données chiffrées sur le secteur des TIC

L'évolution du chiffre d'affaires du secteur national des TIC se présente comme suit :



Source : IDC

Le secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC) poursuit sa croissance sur la scène nationale. En effet, s'inscrivant dans un trend haussier depuis ces cinq dernières années, le secteur a progressé de 11 % en 2006. Sa croissance annuelle a atteint près de 10 % en 2004 contre 6,5% en 2001, selon la Fédération des technologies de l'information, des télécommunications et de l'offshoring (APEBI).

À fin 2006, le secteur a réalisé un chiffre d'affaires de 38,5 milliards de dirhams, dont 33 milliards de dirhams générés par le seul segment des télécommunications. Cette dynamique a ainsi fait progresser la contribution du secteur au PIB national de 5 % à fin 2005 à plus de 6,5% à fin 2006.

Sur le plan du développement à l'export, le chiffre d'affaires généré à l'international s'est établi à près de 200 millions d'euros à fin 2006 contre 40 millions d'euros à fin 2005, en se référant au périmètre de l'APEBI qui représente plus de 95 % du chiffre d'affaires du secteur.

En 2007, les professionnels du secteur escomptent une accélération du rythme de croissance liée notamment au développement de l'offshoring.

IV.2.2. Réglementation et acteurs publics

IV.2.2.1 Le cadre réglementaire

La réglementation en vigueur porte uniquement sur les appareils destinés aux connexions au réseau public (modems liés au réseau câblé et modems sans fil), lesquels doivent être homologués par l'ANRT.

En terme de droit de douane, les importations de produits informatiques, logiciels et consommables sont taxées à hauteur de 2,5%.

Le pilotage du secteur des TIC au Maroc est confié principalement à des organismes publics dont :

L'ANRT

L'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications (ANRT) veille au respect des dispositions de la loi sur les télécommunications. Outre l'homologation des équipements destinés aux télécommunications et réseaux, elle remplit une mission d'arbitrage entre les intervenants du secteur.

Le PT&TI

Le Département de la Poste, des Télécommunications et des Technologies de l'Information a pour mission le suivi de la mise en application de la stratégie du gouvernement en matière de la poste, des Télécommunications et des Technologies de l'Information. Il est investi de la mission publique de tutelle sur les opérateurs du secteur des TIC au Maroc.

Le secteur est également sous l'égide du Ministère de l'Industrie, du commerce et de la mise à niveau et du Ministère de la Modernisation des Secteurs Publics. Les deux Ministères agissent en tant que générateur d'orientations stratégiques permettant la dynamisation et la promotion du secteur à travers des programmes gouvernementaux de grande envergure.

Le CETIC

Le Centre Marocain des Technologies de l'Information et de la Communication est créé à l'initiative du Ministère de l'industrie, du commerce et de la mise à niveau pour accompagner les entreprises dans leur processus de mise à niveau à travers :

- des interventions de sensibilisation ;
- l'organisation de formations ;
- l'identification des besoins en TIC ;
- l'assistance dans leurs mises en place.

Le CSTI

Le Comité Stratégique pour le développement des Technologies de l'Information est en charge de l'élaboration d'un programme national de développement de la société d'information. En parallèle à cette mission, le CSTI veille à la mise en place de l'administration électronique afin de mieux répondre aux besoins de la population marocaine.

Le comité e-Gov

Le comité e-Gov assure le rôle de coordinateur interministériel du projet national e-Gov relatif à la mise en place des procédures administratives électroniques. Ce comité est présidé par le Premier Ministre.

L'APEBI

L'Association des Professionnels des Technologies de l'Information a été fondée en 1989 pour représenter les professionnels du secteur des TIC.

En 2006, l'APEBI regroupe près de 120 adhérents totalisant près de 90% du chiffre d'affaires du secteur.

La vision stratégique de l'APEBI repose sur :

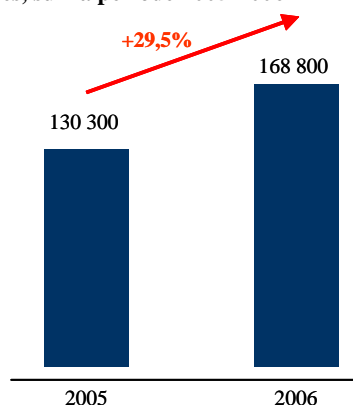
- l'application de la politique gouvernementale en matière des TIC ;
- le soutien à l'innovation et à la R&D (Recherche et Développement) ;

- le développement et la structuration des services à forte valeur ajoutée au profit de ses membres ;
- le soutien et l'accompagnement de la nouvelle génération d'entreprises marocaines.

IV.2.3. Aperçu du marché marocain de l'informatique

L'évolution des ventes de PC, en unités, au Maroc sur la période 2005-2006 se présente comme suit :

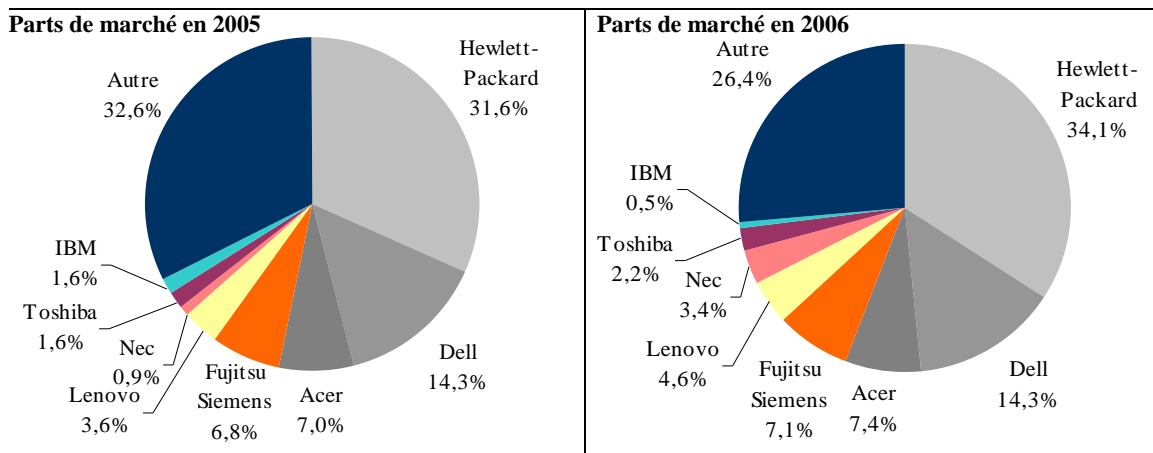
Evolution des ventes de PC, en unités, sur la période 2005-2006



Source : Microdata

En 2006, le volume des ventes de PC au Maroc s'établit à 168 800 unités en progression de 29,5% par rapport au volume enregistré en 2005. Il convient de préciser que les enquêtes de recensement des ventes de PC au Maroc ont été initiées en 2005, ce qui explique l'absence de statistiques pour l'exercice 2004.

L'évolution des parts de marché des constructeurs de PC, en unités, sur le marché marocain se présente comme suit :



Source : Microdata

Le marché marocain demeure dominé par les constructeurs américains HP et Dell qui totalisent 48,4% des parts de marché en 2006 contre 45,9% en 2005.

L'évolution de la part de marché du constructeur japonais NEC (3,4% en 2006 contre 0,9% en 2005) découle de l'effet du contrat ANRT portant sur le déploiement de 4 000 postes courant 2006 (Projet GENIE).

La part des marques clonées s'établit à 26,4% en 2006 contre 32,6% en 2005. Ce repli résulte essentiellement de :

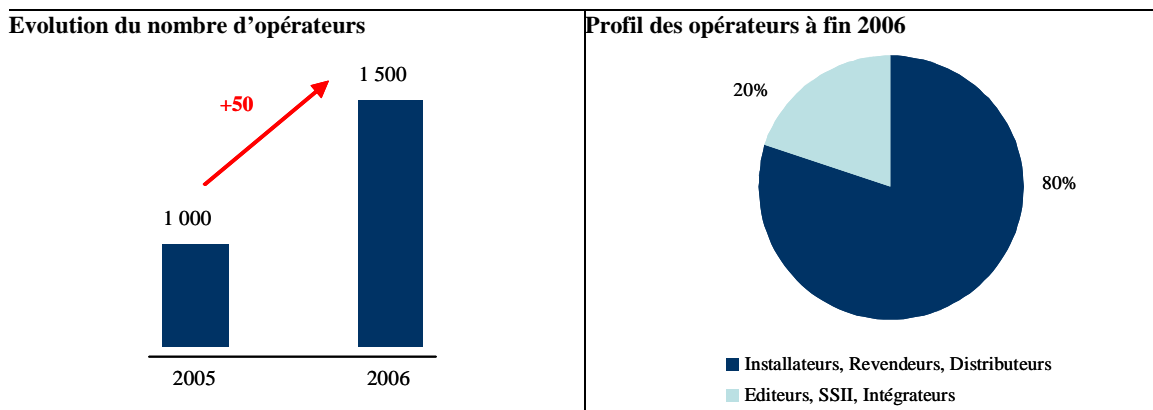
- l'orientation des consommateurs vers les constructeurs assurant un service après vente de meilleure qualité ;
- l'agressivité commerciale des constructeurs internationaux entraînant la baisse des prix aux consommateurs sur le marché marocain.

IV.2.4. Profil des opérateurs présents au Maroc

Le secteur des TIC au Maroc compte 3 principaux profils d'opérateurs :

- les grandes sociétés spécialisées parmi lesquelles des opérateurs de télécommunications comptant une part importante d'investissements étrangers ;
- les éditeurs, intégrateurs, sociétés de service, dont les filiales de groupes internationaux ;
- les nombreuses sociétés de revente de matériels, de progiciels d'intégration et d'infrastructures.

En 2006, l'évolution des opérateurs du secteur des TIC (hors Télécom) se présente comme suit :



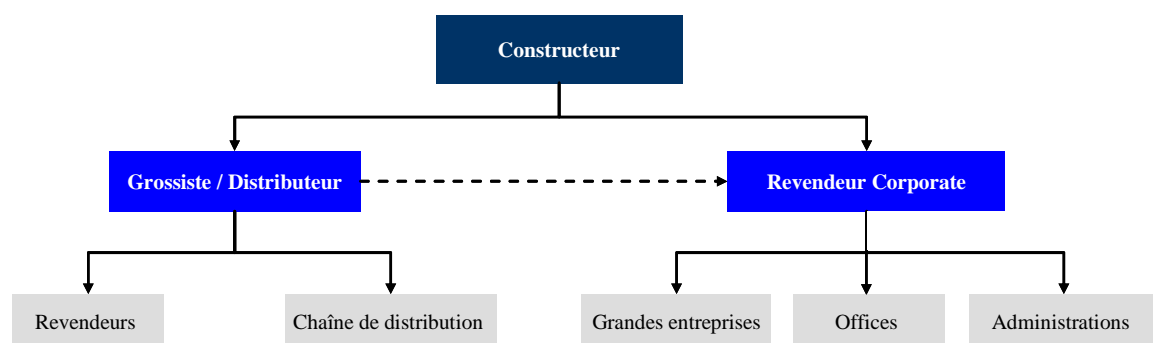
Source : APEBI

Les opérateurs TIC au Maroc sont à 85% concentrés sur l'axe Rabat - Casablanca et emploient, en 2006, près de 41 000 personnes, soit près de 0,5 % de la population active.

IV.2.5. Structuration de la distribution

La commercialisation du matériel informatique au Maroc passe par une chaîne de distribution dont le schéma se présente comme suit :

Schéma du circuit de distribution



Source : Microdata

Les principaux maillons de la chaîne de distribution de matériel informatique au Maroc se présentent comme suit :

- **les constructeurs** : les principaux constructeurs mondiaux de matériels informatiques sont présents sur le marché marocain à travers des filiales (Dell, HP, Fujitsu Siemens) ou des partenariats avec des grossistes et des distributeurs locaux (Matel PC Market et Distrosoft pour HP). Ils adoptent une politique de distribution indirecte qui consiste à passer par des intermédiaires (grossiste et revendeur Corporate) pour répondre à la demande du marché marocain ;
- **les grossistes** : ils assurent les missions de distribution et de logistique pour le compte des constructeurs avec lesquels ils développent des relations commerciales. En effet, ils constituent des intermédiaires d'accès au marché. Les grossistes tels que DATACO pour Dell ciblent les détaillants, les revendeurs et la grande distribution (grandes surfaces et magasins spécialisés dans le matériel informatique). Ce canal de distribution adresse particulièrement le segment PME-PMI et le marché domestique.
- **les revendeurs Corporate et VAR²¹** : ils adressent essentiellement les grands comptes marocains des secteurs publics et privés. Ils disposent de contrats d'approvisionnement auprès des constructeurs et éditeurs. L'activité des revendeurs Corporate (tels que Microdata avec Dell et Bull Maroc avec Nec) consiste à assurer l'approvisionnement et l'intégration des infrastructures informatiques pour le compte d'Administrations publiques, Offices, multinationales et opérateurs du secteur financier qui constituent leur cœur de cible. Les équipements vendus par les revendeurs Corporate sont généralement accompagnés de services à valeur ajoutée (déploiement, intervention, audit des systèmes d'information, etc.). Ces prestations sont assurées par des équipes qualifiées et composées d'ingénieurs et de techniciens spécialisés.

Le revendeur Corporate s'approvisionne directement auprès des éditeurs/constructeurs sinon auprès des grossistes dans les cas ci-après :

- un manque de disponibilité ;
- des besoins d'intégration de solutions n'appartenant pas à l'offre principale ;
- un canal de distribution directe inexistant.

IV.2.6. Environnement concurrentiel

Sur le marché national, les principaux concurrents de Microdata se présentent comme suit :

Sociétés	Activités
IB Maroc	Intégration de systèmes, déploiement d'infrastructures informatiques et réseaux, externalisation, formation, stockage, sécurité
Bull Maroc	Conseil en informatique et réseaux, Conseil spécialisé dans la sécurité SI et son environnement, Intégration, installation et configuration de logiciel.
Munisys	Infrastructures systèmes et réseaux, serveurs, solutions stockage SAN/NAS, sauvegarde, traitement de chèques, sécurité, administration systèmes et réseaux, conseil, ingénierie, développement, assistance technique, formation, infogérance.
Wincor-Nixdorf	Déploiement et maintenance de produits et solutions informatiques pour la banque, la distribution, la Poste.
CBI	Déploiement et maintenance de solutions informatiques, bureautiques et de télécommunications.
First	Déploiement d'infrastructures informatiques.

Source : Microdata

²¹ Value Added Reseller

IV.3. PRESENTATION DE L'ACTIVITE DE MICRODATA

IV.3.1. Présentation de Microdata

Microdata est un fournisseur de solutions à base d'équipements informatiques et réseaux, de logiciels et de services associés. Sa base de clientèle est principalement constituée des grands comptes : les banques et sociétés d'assurance, les administrations, les offices, ainsi que les grandes entreprises marocaines.

La société, fondée en 1991 par Monsieur Hassane AMOR a vocation à fournir et intégrer, dans des environnements informatiques standards tous matériels, logiciels de base, logiciels réseaux, systèmes d'exploitation, solutions de sécurité, applicatifs et offrir des services d'accompagnement et de support.

Microdata s'appuie sur deux partenariats de distribution, avec deux leaders mondiaux, innovants et reconnus pour la qualité de leurs produits : Dell et Microsoft auprès desquels la société s'approvisionne directement sans passer par un grossiste.

Par ailleurs, HP, IBM²², EMC et CISCO sont des partenaires permettant à Microdata de couvrir l'ensemble des besoins de sa clientèle.

IV.3.2. L'offre de Microdata

Microdata propose principalement à ses clients des solutions complètes à leurs besoins de déploiement d'infrastructures à base :

- **d'équipements informatiques** : PC, serveurs, matériels de stockage et d'archivage, imprimantes, accessoires et consommables ;
- **d'équipements réseaux** : routeurs, commutateurs, firewall ;
- **de logiciels** : systèmes d'exploitation Windows, Office, produits Symantec (Norton antivirus), Trend, produits Veritas et Computer Associates ;
- **de services associés** : contrat de maintenance, déploiement, paramétrage, configuration, migration et expertise réseau.

IV.3.2.1 Produits et services

L'offre de Microdata couvre l'éventail des besoins allant du hardware au software en s'appuyant sur les catalogues produits de ses partenaires. En effet, la structuration de l'offre de la société repose sur :

- **le passage d'un produit vers une solution** : en associant le ou les services adaptés à un produit, Microdata élève celui-ci au rang de solution afin de répondre non plus à un besoin matériel mais à une problématique client. A titre d'exemple, Microdata développe des solutions de messagerie en combinant : un serveur (matériel), serveur de messagerie (logiciel) et un service de configuration et d'intégration des produits au sein de l'environnement informatique du client ;
- **la simplification des achats et la cohérence des infrastructures grâce à l'offre globale** : les entreprises ayant des moyens et besoins en infrastructure informatique de niveau avancé doivent faire face à une multiplication des fournisseurs, de prestataires et donc d'interlocuteurs. En tant qu'intégrateur, Microdata a pour vocation de couvrir la totalité de la plage de besoins en infrastructure informatique de ses clients, simplifiant non seulement leurs problématiques d'achat mais aussi en apportant une cohérence globale à leurs projets.

²² Microdata est habilité à exécuter la maintenance des produits IBM.

Produits : matériels et logiciels

L'intégration des produits se fait selon un modèle d'assemblage hiérarchique. L'infrastructure dans son ensemble s'apparenterait à une structure dont les serveurs seraient les éléments centraux, les réseaux l'ossature et le poste de travail les terminaisons.

Pour maintenir le niveau de sécurité globale, chaque partie du modèle comporte un acteur de sécurité matériel et logiciel. Ainsi, il convient de distinguer 4 niveaux de productivité :

- **productivité de base** : ce niveau de productivité permet à la cellule élémentaire d'une entreprise d'assurer les fonctions les plus basiques offertes par l'informatique à ce jour. Il rayonne autour du poste de travail ;
- **interconnexion** : l'interconnexion améliore par la communication et l'échange de données, la productivité d'un ensemble de cellules élémentaires. Elle est aussi un support pour les niveaux de productivité supérieurs ;
- **collaboration** : passer de l'échange de données au partage de données est l'apport en productivité du niveau « collaboration ». Grâce aux serveurs et applications serveurs ces données plus complexes offre une productivité accrue ;
- **optimisation** : l'infrastructure informatique devient un ensemble, le partage des ressources et données n'est plus centralisé mais réparti. La disponibilité, la sécurité globale, l'administration, le management et l'optimisation de coûts sont les challenges auxquels doivent répondre les solutions de ce niveau.

Services

Les services peuvent être définis comme étant l'informatique assurant des fonctions complexes et sensibles, nécessitant une association de service afin d'une part, d'élever un produit au rang de solution et d'autre part, de maintenir opérationnelle cette solution devenue critique.

L'offre services de Microdata se décline comme suit :

- **ingénierie** : l'ingénierie consiste d'une part, à conseiller les clients en matière de technologie et d'autre part, à concevoir les projets d'infrastructure à forte valeur ajoutée. Ce service fournit une solution en adéquation avec l'infrastructure existante, les besoins du client et son organisation. Le service d'ingénierie intervient dans la première phase du cycle de vente ;
- **installation et paramétrage** : l'installation consiste en la mise en marche des équipements matériels et logiciels. Dans le cas d'éléments de productivité complexe, le paramétrage permet de rendre la solution opérationnelle;
- **maintenance** : durant la durée d'exploitation d'un matériel, la maintenance se matérialise par des services tels que l'intervention sur site ou encore un engagement sur des durées maximales d'indisponibilité du système. La maintenance peut être matérialisée par un contrat regroupant un ensemble d'équipements ou une intervention à la demande.

L'offre produits et services de Microdata se résume comme suit:

Niveau de productivité	Produits		Services
	Matériel	Logiciels	
Base	PC PC-Portable Client léger Imprimante Sécurité	OS Suite bureautique Sécurité	Logistique / déploiement Installation Maintenance
Interconnexion	Routeur Switch (LAN-WLAN) Sécurité	OS réseau Sécurité	Ingénierie Installation / Paramétrage Maintenance
Collaboration	Serveur Stockage NAS Archivage Sécurité	OS serveur Applications Serveur (Messagerie, authentification, base de données,...)	Ingénierie Installation / Paramétrage Maintenance

Niveau de productivité	Produits		Services
	Matériel	Logiciels	
Globale	Clustering Stockage SAN Archivage Sécurité	Sécurité	Ingénierie Installation / Paramétrage Maintenance
		Management de Parc Administration de Parc Clustering Virtualisation Sécurité	

Source : Microdata

IV.3.3. Structure de l'activité

IV.3.3.1 Chaînes de valeur

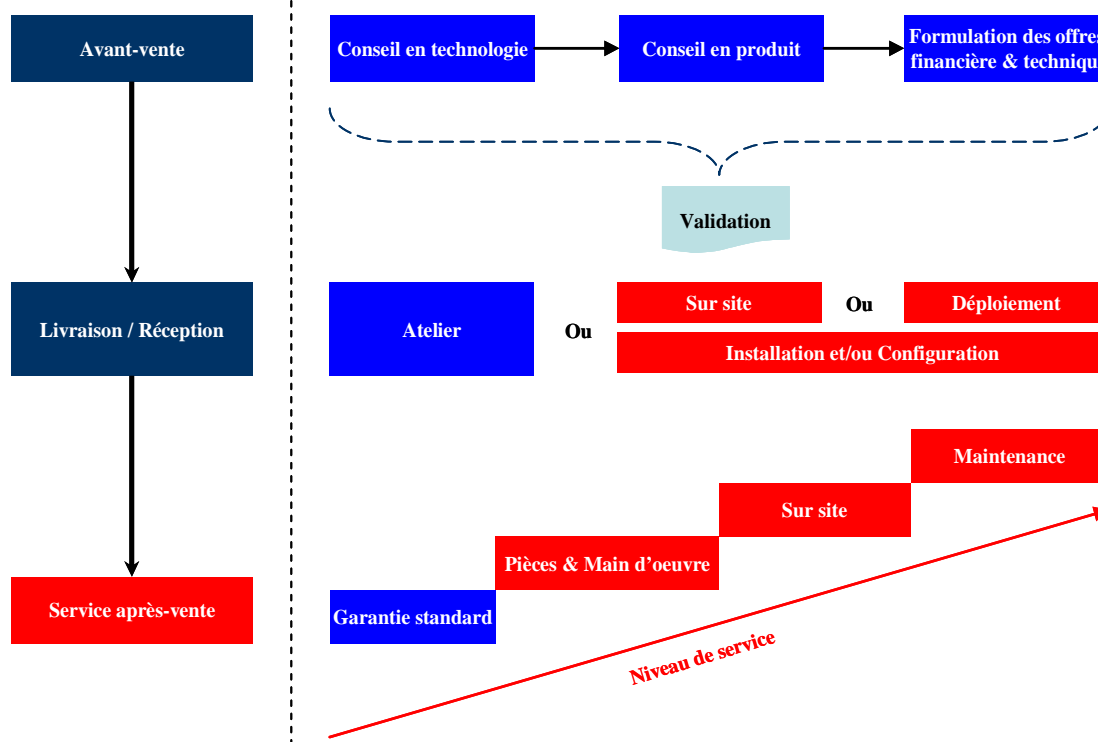
L'activité de Microdata se décompose en trois axes majeurs :

- la vente de matériels ;
- la commercialisation de logiciels ;
- la vente de services.

La vente de matériels

La chaîne de valeur adoptée par Microdata illustrant les différentes étapes dans le cadre de la vente de matériels se présente comme suit :

Chaîne de valeur – Vente de matériels



Source : Microdata

La chaîne de valeur matériels est structurée en trois phases :

- **avant-vente** : courant la phase d'avant-vente, les ingénieurs commerciaux de Microdata conseillent le client, en collaboration avec le service technique, sur le choix de la technologie

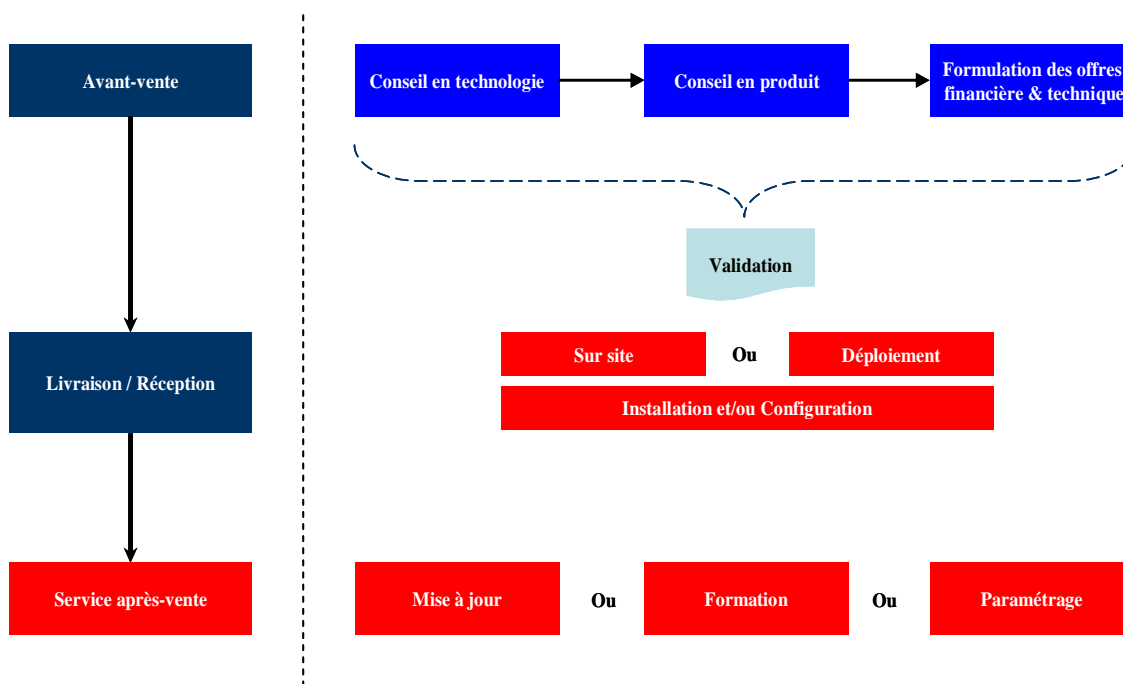
et le produit adaptés à ses besoins en adéquation avec ses contraintes métiers, organisationnelles et le parc existant, le cas échéant. Suite à cette phase d'approche, la société formule une offre financière et technique sur la base du cahier des charges éventuellement élaboré conjointement avec le client. La validation des offres citées précédemment déclenche le processus de livraison / réception ;

- **livraison / réception** : cette phase est conditionnée par le choix du mode de livraison précisé dans le contrat de vente. Les équipes techniques de Microdata interviennent uniquement dans les cas de livraison sur site²³ et du déploiement²⁴. Ces deux modes de livraison sont généralement accompagnés de services associés (installation et/ou configuration) à fin d'optimiser l'intégration des nouvelles infrastructures au parc existant ;
- **service après-vente** : ce service est assuré par les techniciens de Microdata en fonction du niveau de service choisi par le client. Par défaut, les ventes de matériel sont assorties d'une garantie standard²⁵. Au-delà de cette garantie, Microdata offre des services d'après-vente personnalisés et adaptés aux besoins des clients : garantie pièces et main d'œuvre, garantie sur site, et maintenance²⁶. Ce dernier niveau de garantie porte généralement sur l'ensemble du parc informatique existant.

La commercialisation de logiciels

La chaîne de valeur adoptée par Microdata illustrant le processus de commercialisation de logiciels se présente comme suit :

Chaîne de valeur – Commercialisation de logiciels



Source : Microdata

La chaîne de valeur logiciels se décline en trois phases :

- **avant vente** : la phase d'avant vente des logiciels est caractérisée par une analyse des besoins du client en terme de technologie et de produit. Il en découle un cahier des charges

²³ La livraison physique est effectuée dans les locaux du client.

²⁴ Livraison multi-sites dans le cadre de projet de grande envergure.

²⁵ Cette garantie en retour atelier couvre uniquement les pièces.

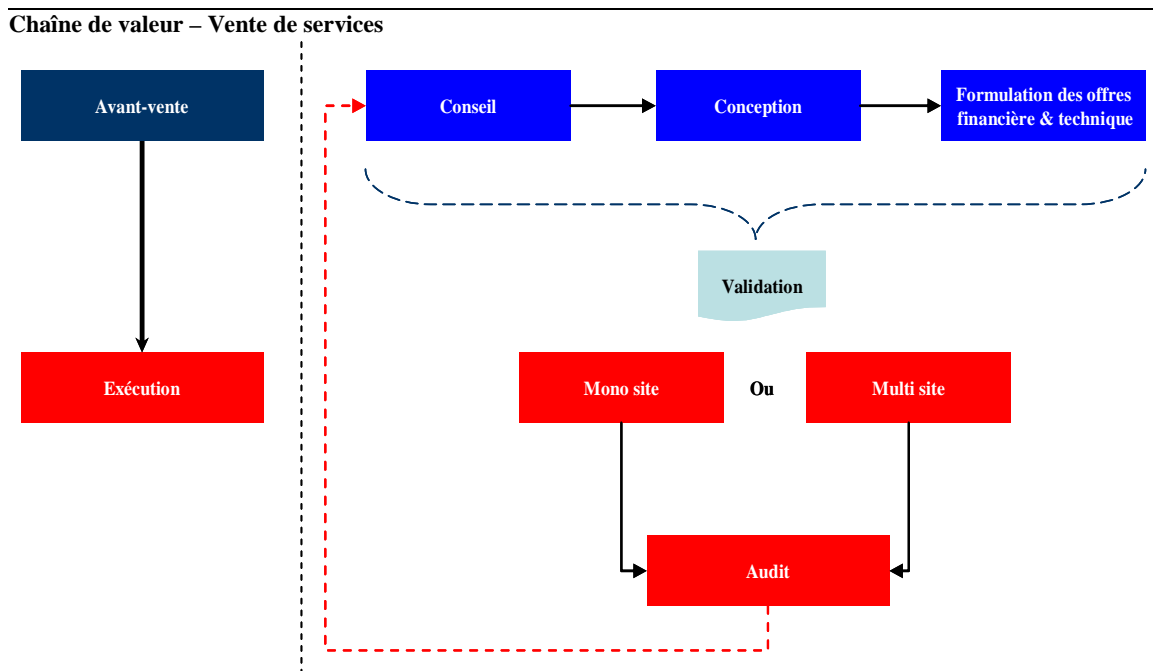
²⁶ Ce niveau de service couvre un ensemble de matériel couvert ou non par une garantie standard.

sur la base duquel la société formule son offre financière et technique. La validation de ces offres déclenche le deuxième processus de la chaîne de valeur ;

- **livraison/réception** : au cours de cette phase, les équipes techniques de Microdata interviennent pour mettre en place les logiciels précisés dans le cahier des charges. Les modes de livraison disponibles sont : livraison sur site et déploiement²⁷. Ces deux modes sont accompagnés de services associés tels que l'installation et/ou configuration ;
- **service après-vente** : le service après-vente logiciels peut revêtir différentes formes. Ci-après une liste non exhaustive :
 - ✓ mise à jour : consiste à mettre à jour les logiciels sur la base de la dernière version conçue par son éditeur ;
 - ✓ formation : ce service s'adresse directement aux utilisateurs du logiciel ;
 - ✓ paramétrage : ce service consiste dans un premier temps à rendre opérationnel le logiciel vendu en l'intégrant à l'infrastructure du client puis dans un second temps, à l'élever au rang de solution conformément à la problématique initiale du client.

La vente de services

Outre les services développés dans le cadre de la garantie du matériel ou la maintenance multimarques (maintenance d'un parc de marques hétérogènes), Microdata développe des services personnalisés et adaptés aux besoins du client (services à valeur ajoutée). La chaîne de valeur adoptée par Microdata illustrant les différentes étapes dans le cadre de la vente de services se présente comme suit :



Source : Microdata

La chaîne de valeur services se structure en deux phases :

- **avant-vente** : au cours de cette phase, les équipes de Microdata conseillent le client sur le service adapté à son besoin. Par la suite, elles procèdent à la conception du service et à la formulation de l'offre financière et technique. La validation de ces offres déclenche l'exécution du service commandé ;

²⁷ L'installation et le paramétrage du logiciel dans le cadre de projets de grande envergure.

- **exécution** : les sites d'intégrations du service dépendent des préconisations du cahier des charges élaboré dans la phase d'avant-vente. L'intégration du service est suivie d'une phase d'audit au cours de laquelle les techniciens et les ingénieurs de la société procèdent à une série de test en vue de garantir la conformité du service avec les exigences techniques du cahier des charges. D'un commun accord avec le client, Microdata procède à un affinage du service afin de répondre au mieux aux besoins et contraintes du client. Ces évolutions re-déclenchent la phase d'avant-vente.

Il convient de préciser que Microdata ne développe pas de logiciels et applications. Ainsi, les prestations d'ingénierie dispensées par les ingénieurs de la société portent principalement sur l'architecture des infrastructures informatiques.

IV.3.3.2 Répartition du CA par branche d'activité

Le chiffre d'affaires de Microdata s'est établi à 167,5 Mdh en 2006 contre 88,5 Mdh en 2004 , soit une progression annuelle moyenne sur les trois dernières années de 37,6%.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du chiffre d'affaires de Microdata sur la période 2004-2006 :

En milliers de dirhams	2004	2005	2006	Var. 04/05	Var. 05/06
Total matériels	80 836	104 037	147 135	28,7%	41,4%
	<i>En % du CA</i>	<i>91,30%</i>	<i>90,20%</i>	<i>87,80%</i>	
PC	52 554	67 195	94 814	27,8%	41,1%
Logiciel	5 275	6 482	8 971	22,9%	38,4%
Imprimante	7 101	9 066	13 199	27,5%	45,7%
Autres	5 040	7 214	8 222	43,1%	14,0%
Serveur	5 384	7 105	11 363	32,0%	59,9%
Réseautique	1 940	2 589	3 447	33,1%	33,4%
Portable	2 024	2 338	3 611	15,5%	54,5%
Stockage archivage	1 518	2 048	3 507	34,9%	71,2%
Total biens et services ²⁸	7 741	11 262	20 405	45,6%	81,1%
	<i>En % du CA</i>	<i>8,70%</i>	<i>9,80%</i>	<i>12,20%</i>	
Chiffre d'affaires global	88 577	115 301	167 540	30,2%	45,3%

Source : Microdata

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des quantités vendues sur la période 2004-2006 :

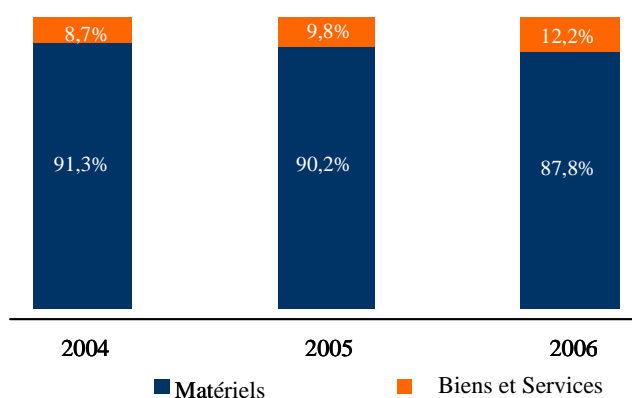
En milliers de dirhams	2004	2005	2006	Var. 04/05	Var. 05/06
Unités centrales	4 705	7 259	8 350	54,3%	15,0%
Logiciels en boîte	2 092	2 973	4 000	42,1%	34,5%
Imprimantes	1 743	2 382	3 328	36,7%	39,7%
Serveurs	379	537	825	41,7%	53,6%
Portable	992	1 146	2 011	15,5%	75,5%
Quantité totale	9 911	14 297	18 514	44,3%	29,5%

Source : Microdata

²⁸ Dont contrats de droits d'utilisation des logiciels.

Le graphique suivant reprend l'évolution de la ventilation de chiffre d'affaires par type d'activité sur la période 2004-2006 :

Ventilation du chiffre d'affaires par type d'activité



Source : Microdata

Sur la période 2004-2006, la contribution des activités matériels a enregistré une légère baisse qui s'établit à -3,5 points en raison de la croissance des ventes de biens et services. En revanche, la contribution de l'activité services s'améliore de 3,4 points pour s'établir à 12,2% en 2006 contre 8,7% en 2005.

Le tableau suivant présente l'évolution de la contribution de chacune des activités au chiffre d'affaires de la société sur la période 2004-2006 :

En % du CA global	2004	2005	2006
Total matériels	91,3%	90,2%	87,8%
PC	59,3%	58,3%	56,6%
Logiciel	6,0%	5,6%	5,4%
Imprimante	8,0%	7,9%	7,9%
Autres ²⁹	5,7%	6,3%	4,9%
Serveur	6,1%	6,2%	6,8%
Réseautique	2,2%	2,2%	2,1%
Portable	2,3%	2,0%	2,2%
Stockage archivage	1,7%	1,8%	2,1%
Total biens et services	8,7%	9,8%	12,2%
Chiffre d'affaires global	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Microdata

Matériel informatique

Sur la période 2004-2005, la part des ventes de matériels accuse une légère baisse en raison de la progression des ventes de biens et services. A fin 2005, elle s'établit à 90,2% du chiffre d'affaires global. Sur la même période, la croissance en valeur de cette branche s'établit à 28,7%.

L'évolution de la branche matériels est corrélée à celle des PC représentant 58,3% en 2005 contre 59,3% en 2004. Par ailleurs, l'évolution des ventes de PC est liée aux projets conclus avec certains offices et à la forte demande du secteur financier.

En 2006, la contribution des ventes de matériels au chiffre d'affaires global s'établit à 87,8% contre 90,2% en 2005. Cette baisse s'explique par la progression de la contribution de l'activité services au chiffre d'affaires de la société. En valeur, la croissance de la branche matériel s'élève

²⁹ Consommables et accessoires.

à 41,4% sous l'effet notamment des contrats conclus avec certains grands groupes privés et institutions financières.

Biens et Services

Sur la période 2004-2006, les ventes de biens et services ont progressé en moyenne de 62,4% et s'établissent à fin 2006 à près de 20,4 Mdh. Cette croissance résulte, d'une part, de la corrélation avec les ventes de matériels, accompagnées de prestations de services, et d'autre part de l'amélioration des services personnalisés.

La proportion des biens et services dans le chiffre d'affaires s'établit à 12,2% en 2006 contre 9,8% en 2005. Outre la corrélation avec les ventes de matériels, l'évolution est liée aux contrats de services personnalisés conclus avec le secteur financier (banques et assurances).

Il y a lieu de noter que la polyvalence des techniciens de Microdata répond parfaitement aux contraintes liées à la diversité du parc informatique (parc multimarques et multisystèmes).

IV.3.3.3 Répartition du CA par secteur cible

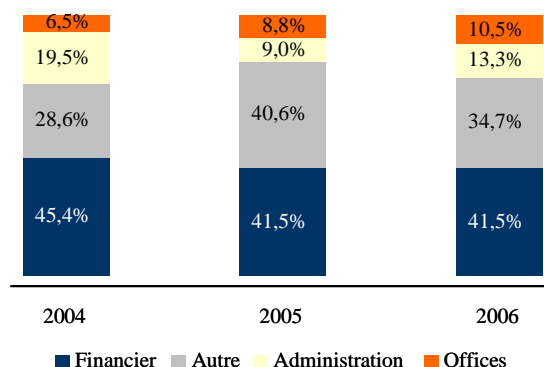
L'évolution du chiffre d'affaires de Microdata par secteur sur la période 2004-2006 se présente comme suit :

En Millions de dirhams	2004	2005	2006	Var. 04/05	Var. 05/06	TCAM
Financier	40,2	47,9	69,5	19,1%	45,2%	31,5%
Autre	25,3	46,8	58,1	85,1%	24,0%	51,5%
Administration	17,3	10,4	22,3	-39,8%	114,2%	13,6%
Offices	5,8	10,2	17,6	75,9%	73,2%	74,6%
Total	88,5	115,3	167,5	30,3%	45,3%	37,6%

Source : Microdata

L'évolution de la contribution de chaque secteur cible au chiffre d'affaires de Microdata sur la période 2004-2006 se présente comme suit :

Evolution de la répartition par secteur cible



Source : Microdata

En 2006, le chiffre d'affaires généré par le secteur financier s'élève à près de 70 Mdh en progression moyenne de 31,5% sur la période 2004-2006. Sa contribution au chiffre d'affaires global de Microdata est relativement stable par rapport aux autres secteurs. En effet, les opérateurs du secteur financier présentent des besoins, en infrastructures et services associés, stables et récurrents.

L'évolution de la contribution des secteurs Administrations et Offices est liée essentiellement au processus d'achat adopté par ces derniers qui est basé exclusivement sur le système des appels d'offres.

Sur la période 2004-2006, la croissance en valeur du chiffre d'affaires est portée par les secteurs Autres (+32,8 Mdh), constitué essentiellement d'opérateurs privés marocains hors secteur financier, et le secteur financier (+29,3 Mdh).

En 2006, les contributions des secteurs Autres et Financier s'élèvent respectivement à 34,7% et 41,5% du chiffre d'affaires global.

IV.3.3.4 Répartition du CA par type de clientèle

L'évolution du chiffre d'affaires de Microdata par type de clientèle sur la période 2004-2006 se présente comme suit :

En Millions de dirhams	2004	2005	2006	Var. 04/05	Var. 05/06	TCAM
Grands comptes	53,7	62,4	90,0	16,3%	44,2%	29,5%
Grande PME	26,3	38,1	57,3	44,7%	50,5%	47,6%
PME	6,8	12,3	17,6	80,3%	42,9%	60,5%
Autre	1,7	2,5	2,6	44,4%	5,6%	23,5%
Total	88,5	115,3	167,5	30,2%	45,3%	37,6%

Source : Microdata

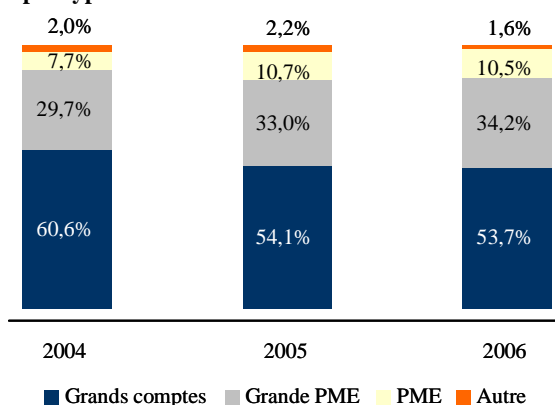
Sur la période 2004-2006, la croissance enregistrée sur les segments Grande PME et PME s'élèvent respectivement à 47,6% et 60,5%. Cette évolution s'explique par la stratégie de focalisation sur les PME/PMI entreprise par Microdata compte tenu des potentialités offertes par ce segment. En pourcentage du chiffre d'affaires global, la contribution de ces deux segments passe respectivement de 29,7% et 7,7% en 2004 à 34,2% et 10,5% en 2006.

En 2006, le chiffre d'affaires généré par le segment Grands comptes s'élève à près de 90,0 Mdh contre 53,7 Mdh en 2004. Nonobstant une baisse de la contribution au chiffre d'affaires (53,7% en 2006 contre 60,6% en 2004), en raison de l'augmentation du chiffre d'affaires réalisé avec les PME, le segment Grands comptes continue à contribuer fortement à la formation du chiffre d'affaires de la société.

La segmentation proposée dans le tableau ci-dessus tient compte du comportement d'achat, des quantités commandées et du processus d'approvisionnement.

L'évolution de la contribution de chaque catégorie de clientèle au chiffre d'affaires de Microdata sur la période 2004-2006 se présente comme suit :

Evolution de la répartition par type de clientèle



Source : Microdata

IV.3.4. Evolution de la clientèle

Le tableau ci-dessous représente la contribution des principaux clients au chiffre d'affaires global de Microdata sur la période 2004-2006 :

En Millions de dirhams	2004	2005	2006	Var. 05/04	Var. 06/05
Premier client	14,9%	15,8%	15,8%	0,9 pts	0,0 pts
Cinq premiers clients	56,8%	55,4%	50,5%	-1,4 pts	-4,9 pts
Dix premiers clients	76,4%	75,5%	72,2%	-0,9 pts	-3,3 pts

Source : Microdata

En 2006, le premier client de Microdata représente 15,8% du chiffre d'affaires total et les cinq premiers en représentent 50,5%. Classés par ordre alphabétique, les 10 premiers clients de Microdata sont : Altadis, Attijariwafa bank, BCP, BMCE, BMCI, CIH, Marjane Holding, Ministère de l'Intérieur, ONCF, ONCF et ONEP. Cette répartition s'explique par :

- la taille importante des contrats conclus avec les opérateurs du secteur financier ;
- la conclusion de nouveaux contrats ponctuels avec certains offices.

IV.3.4.1 Les conditions de paiement des clients

Les termes de paiement accordés aux clients sont hétérogènes et tiennent compte de la qualité de la relation client. De manière générale, les délais de paiement sont compris dans une fourchette de 30 à 60 jours.

Néanmoins, la société est en mesure de s'adapter aux contraintes de sa clientèle en proposant exceptionnellement de déroger à cette fourchette pour certains clients et en particulier ceux du secteur public.

IV.3.5. Politique tarifaire

La politique tarifaire de Microdata est personnalisée en fonction des projets (Matériels et services) et dépend des critères suivants :

- historique du compte ;
- qualité de la relation client ;
- taille du projet ;
- complexité et risque liés à la bonne fin du projet ;
- délais de paiement contractuels.

IV.3.6. Politique d'approvisionnement

IV.3.6.1 Description du processus

Dans une optique d'optimisation de ses approvisionnements³⁰, la société Microdata dispose d'une politique reposant sur le schéma suivant :

Un processus d'approvisionnement intégré



Source : Microdata

³⁰ Les approvisionnements de Microdata sont effectués à 99% en dollar.

Le service commercial est en relation directe avec les fournisseurs. Il assure ainsi la négociation des prix et le suivi des commandes. Cette politique permet aux commerciaux d'avoir :

- une visibilité sur les caractéristiques des produits à commander compte tenu des tendances du marché à l'international et des orientations technologiques des constructeurs / éditeurs ;
- une visibilité sur les livraisons aux clients et une démarche commerciale en phase avec l'évolution des prix sur le marché mondial. Elle vise également à responsabiliser les commerciaux en leur octroyant une autonomie de gestion du portefeuille client.

Par ailleurs, les délais de livraison négociés par la société avec ses fournisseurs étrangers (Dell) varient entre 3 et 5 semaines. Pour les commandes locales, les délais de livraison dépendent de la disponibilité des produits et sont compris dans une fourchette de 48 heures à 5 semaines.

IV.3.6.2 Modes d'approvisionnement

Les modes d'approvisionnement de Microdata par fournisseur se présentent comme suit :

Partenariat	Segment cible	Mode d'approvisionnement
Partenaire premium DELL	Grands comptes	En direct
Microsoft DLAR	Grands comptes	En direct
HP Business Partner	Non déterminé	Via un distributeur marocain

Source : Microdata

Le mode d'approvisionnement direct concerne les fournisseurs Dell et Microsoft (Microsoft EOC-Irlande). Ce mode consiste à passer commande directement auprès du fournisseur sans faire appel à un grossiste local. Pour Dell, le matériel est commandé auprès de Dell EDB, basé en Angleterre.

Pour les petites commandes n'exigeant le recours direct au constructeur / éditeurs, la société peut éventuellement s'approvisionner auprès d'un grossiste local.

Pour le reste des approvisionnements (Cisco et Symantec), et en l'absence du représentant au Maroc, la société s'approvisionne directement auprès de grossistes internationaux (Azlan Tech Data, Silicon 21).

IV.3.6.3 Principaux fournisseurs

Classés par ordre alphabétique, les quatre premiers fournisseurs de Microdata, totalisant en moyenne près de 83% des approvisionnements sur la période 2004-2006, se présentent comme suit :

▪ **Dell**

Conçoit et fabrique une gamme complète de systèmes informatiques (ordinateurs de bureau, ordinateurs portables, stations de travail, serveurs, commutateurs réseau, systèmes de stockage, périphériques de poche, écrans, imprimantes, logiciels et périphériques services). La société est implantée dans plus de 190 pays et emploie 61 000 salariés.

En 2006, Dell est le second acteur mondial avec 15,9% de part de marché des ventes mondiales de matériels informatiques.

En 2006, son chiffre d'affaires s'établit à 55,9 milliards de dollars pour un résultat net de 3,6 milliards de dollars.

▪ **Distrisoft**

Distrisoft Maroc S.A est créée en 1991 pour assurer l'importation et la distribution au Maroc des produits Microsoft, leader mondial de l'édition de systèmes d'exploitation et de logiciels bureautiques. La société assure également la distribution en disposant de contrats de représentation avec des éditeurs de logiciels tels que: Symantec, Adobe et Computer Associates.

Outre les logiciels informatiques, DISTRISOFT s'est également lancé à partir de l'année 2000 dans la distribution de matériel informatique et réseaux en signant des contrats de distribution avec Compaq, Hewlett-Packard, IBM et Cisco Systems. En 2004, la société signe de nouveaux contrats de distribution avec MAXTOR (disques durs), BELKIN (équipements réseaux légers), ADS Tech (solutions de montage vidéo) et VERITAS (solutions de sauvegarde).

Durant le dernier trimestre 2005, Distrisoft Maroc consolide son offre de matériel informatique en concluant un contrat³¹ de distribution avec DELL.

En 2006, l'effectif de la société compte près de 60 personnes pour un chiffre d'affaires de 362 Mdh et un résultat net de 16 Mdh.

▪ **Matel PC Market**

Matel PC Market est née de la fusion opérée en 2006 entre Matel et PC Market. Elle est spécialisée dans la distribution de matériel informatique sous les marques suivantes : HP, IBM, Lenovo, MGE, Lexmark, Epson, Exprestora, Toshiba, Ovislin, Cisco et Apple. Par ailleurs, elle assure la maintenance des marques distribuées à travers sa filiale Qualitech.

En 2006, l'effectif de Matel PC Market s'établit à près de 116 personnes. Elle génère un chiffre d'affaires de 734 Mdh et un résultat net de 20,1 Mdh.

Il y a lieu de noter que Matel PC Market est grossiste de la marque HP au Maroc.

▪ **Microsoft**





Fondée en 1975, Microsoft est le leader mondial des logiciels pour micro-ordinateurs avec une part de marché de 28,0% en 2005. La société développe, commercialise et supporte une large gamme de logiciels et accessoires à usages professionnel et domestique. Aujourd'hui, les produits développés par Microsoft sont disponibles dans plus de 30 langues différentes et vendus dans plus de 66 pays.

Microsoft est une multinationale qui emploie plus de 44 000 personnes et génère en 2006, un chiffre d'affaires de 44,2 milliards de dollars pour un résultat net de 12,6 milliards de dollars.

³¹ Dell Master Distributeur, grossiste en appellation marocaine.

IV.3.6.4 Principaux partenaires

Le tableau suivant présente les principaux partenaires de Microdata sur l'ensemble de ses métiers :

	Partenaire	Certificat / Partenariat
Constructeurs		Authorized Support Provider Dell, HP et IBM : Microdata est un Centre Agréé de Maintenance et de Support Dell, HP et IBM.
		Cisco SMB Select : Partenaire certifié et habilité à la vente de produits réseau CISCO.
Editeurs		<p>Direct Large Account Reseller Microsoft : Microdata détient le statut de revendeur en direct des produits Microsoft à destination des grands comptes</p> <p>Microsoft Certified Partner : distribué aux sociétés informatiques pour leur reconnaître une qualité d'expert sur les produits Microsoft.</p>
		Symantec Entreprise Partner : distribué aux sociétés informatiques pour leur reconnaître une qualité d'expert sur les produits Symantec ; Microdata dispose aujourd'hui de compétences sur l'ensemble des produits Entreprise et en particulier sur le boîtier SGS qui intègre 7 technologies de sécurité.

Source : Microdata

Le développement de partenariat stratégique permet à Microdata d'atteindre les principaux objectifs suivants :

- étoffer sa gamme de produits en proposant à ses clients une offre globale (produits et services) ;
- améliorer les qualités des prestations offertes aux clients à travers une maîtrise des technologies disponibles sur le marché ;
- assurer une formation continue qualifiante aux techniciens et ingénieurs de la société.

IV.3.7. Politique de recouvrement

Compte tenu de la nature du portefeuille clients de Microdata et des projets déployés par la société, le recouvrement est conditionné par la réception définitive des projets.

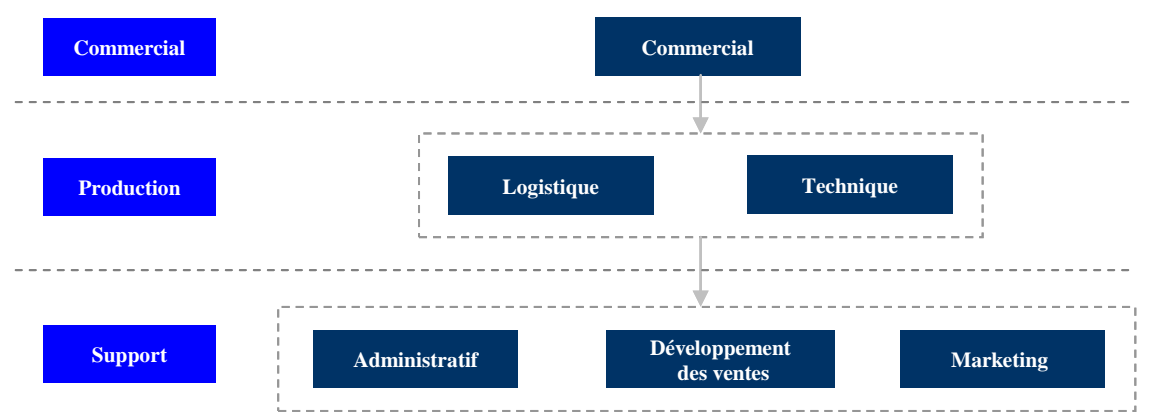
En pratique, les gestionnaires de compte (commercial grand compte) sont directement impliqués dans le processus de recouvrement.

Il est par ailleurs à souligner que le recouvrement des créances est un critère qualitatif pour la détermination de la rémunération variable des gestionnaires de compte (Account Manager).

V. ORGANISATION

L'organisation fonctionnelle de la société Microdata au 30 novembre 2007 se schématise comme suit :

Organisation fonctionnelle de Microdata



Source : Microdata

L'organisation de Microdata est structurée en 3 niveaux : commercial, production et support.

- **le niveau commercial** : ce niveau est en charge de l'ensemble des phases du cycle de commercialisation (avant-vente, approvisionnements, vente, suivi³² se basant sur ses ressources des niveaux Production et Support. Il y a lieu de noter que les commerciaux et les gestionnaires de comptes sont complètement autonomes dans la passation des commandes sous le contrôle de la Direction Générale et du service administratif. Les lots économiques relatifs aux projets de grande envergure sont validés directement par le Directeur Général ;
- **le niveau production** : ce niveau constitue le cœur de l'activité de Microdata ;
- **le niveau support** : ce niveau fournit le support à l'ensemble de l'organisation et assure la coordination entre ses différentes composantes.

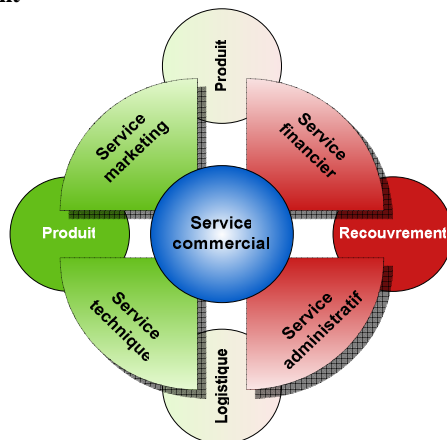
En outre, Microdata est dotée d'une organisation intégrée, flexible et dite « orientée client » adoptant une structure hiérarchique tenant compte de l'aspect projet de l'activité. Cette organisation permet à la société d'être en contact avec les réalités et les besoins du marché. Ceci se traduit par :

- le développement de sa qualité d'anticipation ;
- la faculté de fournir une solution adéquate aux besoins des clients.

³² Se compose des différentes démarches liées à l'entretien de la relation clientèle ainsi que du recouvrement.

Le graphique ci-après schématise l'organisation dite 'orientée client' de Microdata :

Une organisation axée vers le client



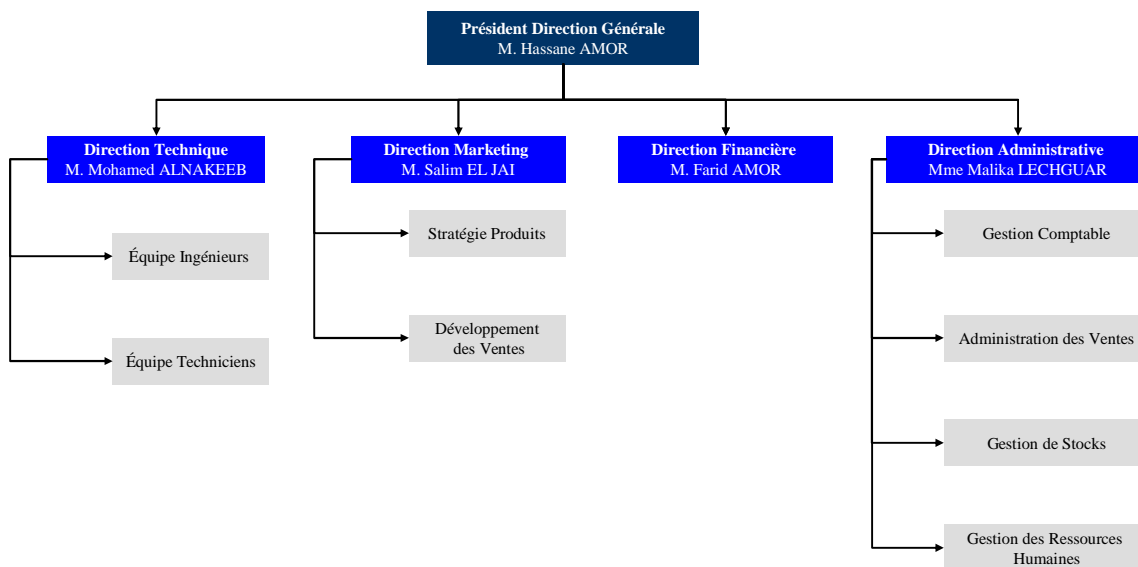
Source : Microdata

L'ensemble des services composant l'organisation de Microdata travaillent mutuellement dans une optique de satisfaction optimale de la clientèle. Cette politique constitue les fondamentaux de la politique de développement de la société.

V.1.1. Organisation opérationnelle

L'organigramme opérationnel de la société Microdata au 30 novembre 2007 se présente de la manière suivante :

Organigramme opérationnel



Source : Microdata

L'organigramme opérationnel de Microdata est structuré en 4 directions opérationnelles sous la coordination de la Direction Générale.

V.1.2. Activités transversales

V.1.2.1 *Marketing et Développement des ventes*

L'équipe Marketing et Développement des ventes est composée de 3 personnes assurant les missions suivantes :

Marketing :

- les actions de communication interne à la société (gestion de la documentation interne, harmonisation de la communication, standardisation de la documentation en interne) ;
- les actions de communication externe (événementiel, communiqués de presse, supports Marketing, campagnes de communication) ;
- les actions de Marketing (documentation commerciale, veille concurrentielle, benchmarking, réalisation d'études de marché) ;
- la gestion des relations publiques, relations avec la presse, relations avec les associations sectorielles.

Développement des ventes :

- traduction sur le plan opérationnel des conclusions issues des études de marché élaborées par le service marketing ;
- élaboration de l'offre produits et services en adéquation avec la stratégie conçue par le service Marketing ;
- fluidification des processus internes de la société afin d'améliorer la qualité des prestations rendues aux clients.

Le segment de marché principalement adressé par Microdata adopte un comportement d'achat rationnel laissant peu de place au démarchage. Microdata cible les comptes qu'elle considère stratégique et adopte une approche one-to-one.

V.1.2.2 *Ressources Humaines*

L'équipe Ressources Humaines³³, composé de 2 personnes, est en charge de :

- la gestion administrative du personnel ;
- la gestion des compétences et des carrières ;
- la formation ;
- le recrutement.

V.1.2.3 *Administratif*

Le suivi³⁴ comptable de Microdata est externalisé auprès d'une fiduciaire dont le propriétaire est M. Farid AMOR, Directeur Financier de la société. Au titre de cette prestation, les honoraires de la fiduciaire s'élèvent à 120 Kdh par an.

En tant que de Directeur Financier à temps partiel, M. Farid AMOR est chargé de :

- supervision de la gestion de trésorerie ;
- gestion des relations avec les différentes banques de la société ;
- conseil du président du Conseil d'Administration ;
- production du reporting financier.

³³ Equipe intégrée au service administratif.

³⁴ Saisie des données comptables.

Par ailleurs, la société compte consolider l'effectif de sa Direction financière par le recrutement, courant le 1^{er} trimestre 2008, d'un Directeur Administratif et Financier à temps plein chargé notamment de la communication financière et du reporting financier.

L'équipe Administrative de Microdata, composé de 9 personnes, a pour principales missions :

- la comptabilité clients et fournisseurs ;
- la comptabilité analytique ;
- les opérations de la comptabilité générale ;
- l'administration des ventes incluant le recouvrement et la facturation ;
- la gestion de la trésorerie.

V.1.3. Activités opérationnels

V.1.3.1 Technique

L'équipe technique de Microdata, composé de 35 personnes, a pour principales missions :

- le support des équipes commerciales dans la phase d'avant-vente ;
- l'installation et la configuration du matériel et logiciel ;
- la production des services à valeur ajoutée ;
- les services d'après vente notamment par téléphone ou sur site.

V.1.3.2 Commercial

L'équipe commerciale, composé de 7 personnes, de Microdata est en charge de :

- la gestion de la relation client incluant la gestion de toutes les phases de la chaîne de valeur (avant-vente, livraison / réception, après-vente) ;
- la mise en exécution de la stratégie élaborée par les services Marketing et Développement des ventes ;
- la supervision des différents services transversaux en vue d'assurer la continuité de l'action commerciale.

V.1.3.3 Logistique

L'équipe logistique de Microdata, composé de 10 personnes, assure la gestion intégrale de la chaîne logistique qui se compose des étapes suivantes : transport, traitement des formalités administratives relatives à l'importation, la gestion de stock, l'acheminement et déploiement et la gestion des retours matériels dans le cadre des services de garantie.

V.2. MOYENS HUMAINS

V.2.1. Politique RH

La politique ressources humaines de Microdata s'articule autour des principaux axes suivants :

- la gestion des collaborateurs en terme de : recrutement, intégration, suivi et plan de carrière, formation, mobilité interne et rémunération ;
- l'amélioration des conditions de travail ;
- la promotion de la culture d'entreprise s'appuyant sur une motivation et une implication forte de l'ensemble des collaborateurs.

La culture d'entreprise entretenue par les collaborateurs de la société est renforcée notamment par l'existence d'un suivi personnalisé du capital humain depuis son entrée dans l'entreprise. Ce suivi se manifeste par :

- une définition précise du champ d'intervention en tenant compte des besoins propres de la société, des compétences du collaborateur et de ses objectifs de carrière ;
- un bilan des compétences à périodicité semestrielle ;
- une politique de rémunération évolutive.

En vue de maintenir un climat serein et de produire un environnement favorable à l'épanouissement des collaborateurs, la société s'engage minutieusement à proposer un ensemble de mesures dites sociales (voyages, week-end organisés, dîners, etc.).

En outre, l'équipe Ressources Humaines de Microdata veille régulièrement à effectuer en interne une série d'enquêtes visant à favoriser le dialogue interne. Ces sondages permettent essentiellement de répondre aux objectifs suivants :

- recenser leurs points de vue et leurs suggestions ;
- évaluer la satisfaction des employés par rapport au système de gestion ;
- mesurer leur degré d'adaptation au système de valeurs et aux processus internes.

Les résultats de ces enquêtes sont par la suite communiqués à l'ensemble des collaborateurs et conduisent à l'optimisation de la politique Ressources Humaines de la société.

V.2.2. Politique de recrutement

La politique de recrutement de Microdata est axée sur l'embauche des jeunes diplômés via des partenariats avec les écoles de commerce, les écoles d'ingénieurs et les centres de formation techniques de l'OFPPPT.

Ainsi, Microdata recrute principalement via les canaux suivants :

- la mobilité en interne ;
- les cabinets de recrutement sur la base d'une définition précise des besoins de la société et du profil du candidat recherché ;
- les annonces presse.

Au cours de leur carrière au sein de Microdata, plus de la moitié des cadres actifs ont connu une mobilité interne qui peut revêtir la forme d'un changement de poste, d'une promotion organisationnelle ou d'un élargissement de périmètre d'actions et de missions.

Afin de soutenir la croissance de son activité sur les prochains exercices, Microdata envisage de lancer au cours du quatrième trimestre de l'année 2007 une campagne de recrutement au Maroc pour des postes de techniciens et commerciaux basés sur les principales villes du Maroc.

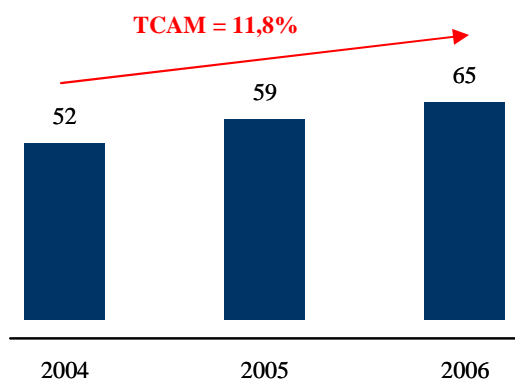
Cette campagne s'inscrit dans le cadre du déploiement de nombreux projets menés et prévus sur les différentes régions du royaume. Elle vise à répondre aux attentes des jeunes diplômés qui portent autant d'attention à la qualité du projet de l'entreprise qu'aux dimensions professionnelles et personnelles du métier.

V.2.3. Evolution des effectifs

V.2.3.1 Evolution récente

L'évolution récente du personnel de Microdata sur la période 2004-2006 se présente comme suit :

Evolution de l'effectif



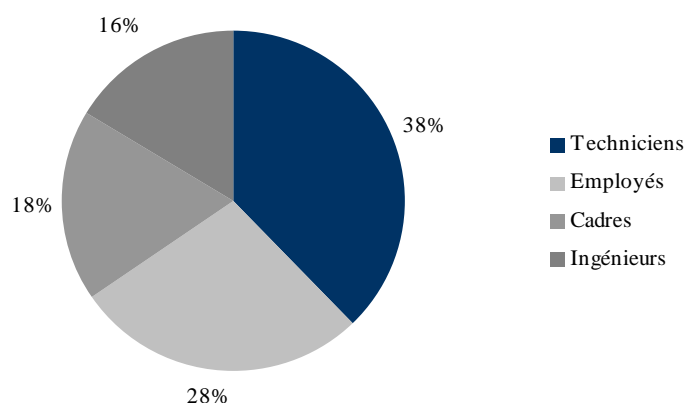
Source : Microdata

A fin 2006, l'effectif de Microdata s'élève à 65 personnes en légère hausse par rapport à l'exercice 2005 (+ 6 personnes). Sur la période 2004-2006, l'effectif de la société a évolué en moyenne de 11,8%.

V.2.3.2 Structure de l'effectif par Catégorie

La structure de l'effectif par catégorie, à fin juin 2007, se décline comme suit :

Structure de l'effectif par qualification

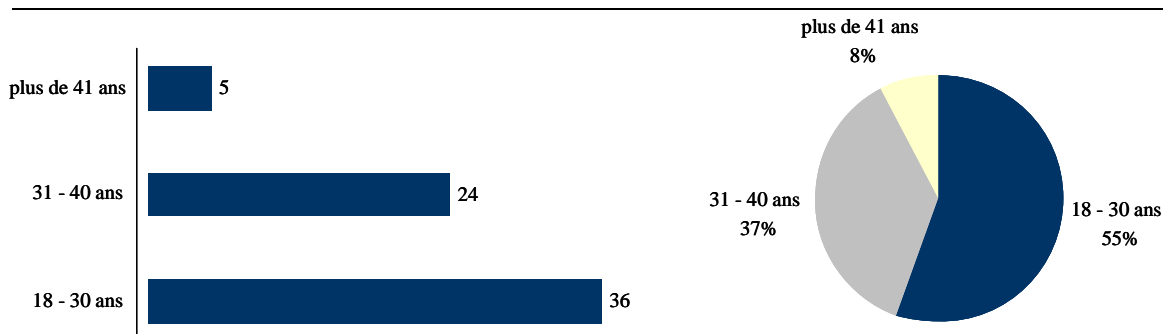


Source : Microdata

Compte tenu de la nature de l'activité, l'effectif de Microdata présente un taux d'encadrement de 34% (cadres et ingénieurs).

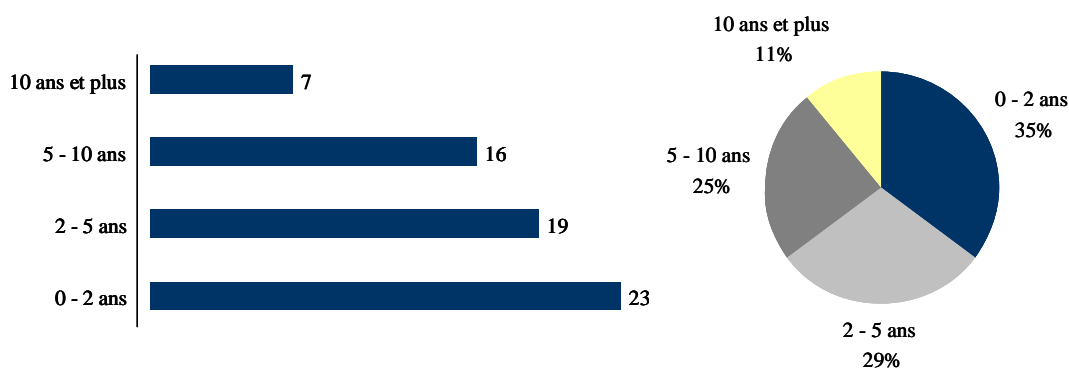
Structure de l'effectif par tranche d'âge et par ancienneté

La répartition de l'effectif de Microdata, à fin 2006, par tranche d'âge se décline comme suit :



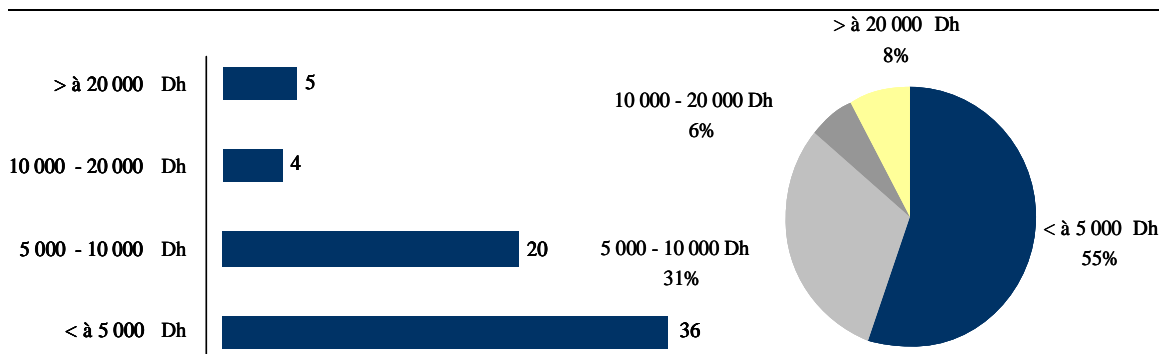
Source : Microdata

La répartition de l'effectif de Microdata, à fin 2006, par ancienneté se décline comme suit :



Source : Microdata

La répartition de l'effectif de Microdata, à fin 2006, par tranche de salaire³⁵ se présente comme suit :



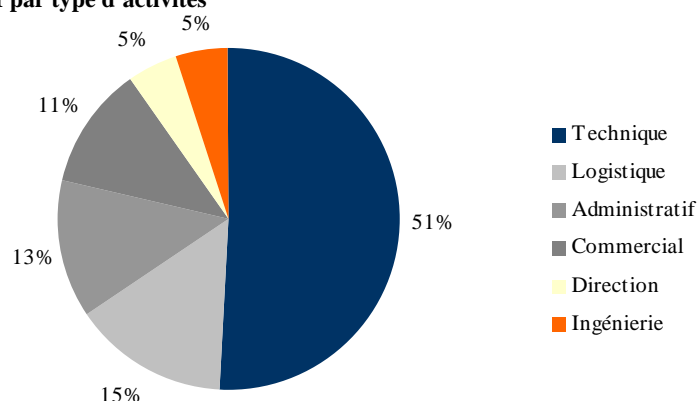
Source : Microdata

³⁵ Salaires nets mensuels.

Répartition de l'effectif par type d'activité

A fin juin 2007, la répartition de l'effectif par type d'activité se présente comme suit :

Structure de l'effectif par type d'activités



Source : Microdata

Turnover

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution des départs et des recrutements enregistrés par Microdata au cours des trois derniers exercices :

	2004	2005	2006	Var. 05/04	Var. 06/05
Recrutements (1)	8	10	13	25,0%	30,0%
Départs (2)	5	3	7	-40,0%	>100%
Solde (1) - (2)	3	7	6	Ns	Ns

Source : Microdata

Sur les trois derniers exercices, les recrutements annuels opérés par Microdata permettent de couvrir les départs enregistrés au cours de la même période. Ainsi, entre le 1^{er} janvier 2004 et le 31 décembre 2006, Microdata a augmenté ses ressources humaines de 13 personnes.

V.2.4. Politique de formation

La politique de formation de Microdata est structurée en trois volets :

- **formation partenaire** : dans le cadre des accords de partenariats conclus avec les constructeurs (Dell, HP et IBM) et les éditeurs (Microsoft, Symantec et Cisco), les équipes de Microdata bénéficient de programmes de formation technique et commerciale.

Ces formations ont pour objectif de présenter les spécificités techniques des produits, leur positionnement sur les chaînes de valeur technologiques des entreprises et leurs méthodes d'intégration dans les systèmes d'information. Il convient de préciser que le maintien des certifications de Microdata est conditionné par la participation à ces formations ;

- **formation technologique** : ces formations sont destinées aux équipes techniques de Microdata. Elles ont pour principal objectif d'actualiser les notions techniques et d'informer les équipes sur les avancées technologiques du secteur ;

- **formation managériale** : ce type de formations est destiné aux équipes des services Marketing, Ressources Humaines, Commercial et Logistique. Elles sont généralement assurées par des prestataires externes ou les responsables hiérarchiques des services.

Ces formations visent essentiellement à actualiser les notions théoriques des équipes en leurs permettant d'améliorer la productivité et la qualité des prestations rendues aux clients.

L'évolution du budget alloué à la formation sur les trois derniers exercices se présente comme suit :

En milliers de dirhams (HT)	2004	2005	2006	Var. 05/04	Var. 06/05
Budget formation	15	91,5	112,2	>100%	22,6%

Source : Microdata

V.2.5. Politique de rémunération

La politique de rémunération de Microdata est personnalisée selon le profil des collaborateurs :

- **Commerciaux** : la rémunération des commerciaux est structurée en deux parties : fixe et variable. La partie fixe dépend essentiellement des acquis, expériences et diplômes du collaborateur. Celle-ci évolue en fonction de l'appréciation du responsable hiérarchique direct et du Directeur Général de la société. La partie variable évolue en fonction des ventes réalisées et encaissées par le collaborateur qui s'implique également dans la phase de recouvrement des ventes ;

Il convient de préciser que les appréciations des clients entrent en ligne de compte pour la détermination de la partie variable de la rémunération du commercial ;

- **Ingénieurs** : la rémunération de l'ingénieur est composée d'une partie fixe découlant de ses acquis, expériences et diplômes et une partie variable déterminée en fonction de sa productivité et de la qualité des prestations techniques rendues aux clients. Cette partie est fixée conjointement avec le Directeur Technique et le Directeur Général.

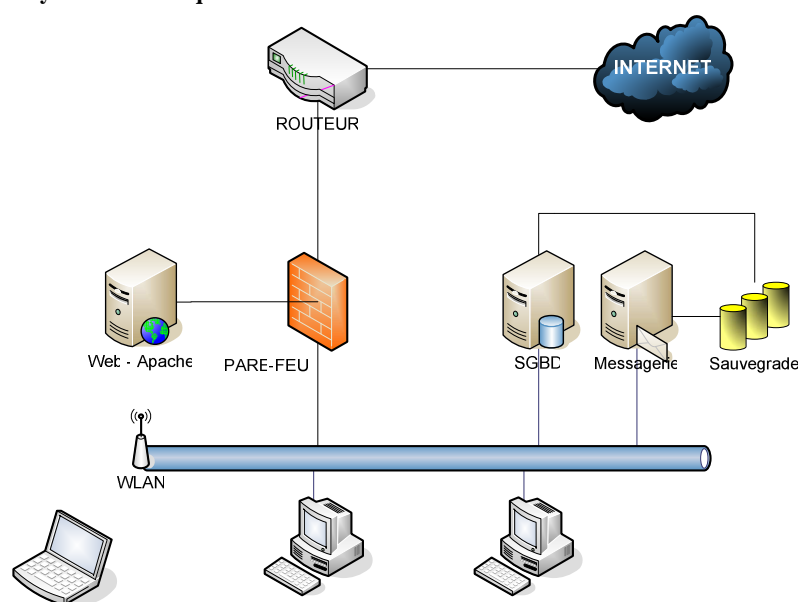
Par ailleurs, l'ensemble des collaborateurs bénéficie d'une prime annuelle versée sur la base des objectifs réalisés par la société. L'objectif de cette démarche est d'impliquer les collaborateurs au développement stratégique et d'entretenir l'esprit d'équipe au sein de Microdata.

V.3. MOYENS MATERIELS ET TECHNIQUES

V.3.1. Systèmes d'information

L'architecture des moyens informatiques de Microdata se présente comme suit :

Architecture des moyens informatiques



Source : Microdata

Les moyens techniques de Microdata se déclinent comme suit :

- **Serveurs web** : le serveur WEB de Microdata est hébergé en interne. Il s'agit d'un serveur Dell PowerEdge dédié dont le système d'exploitation est SLES 10 (Suse Linux Enterprise Serveur 10). Le logiciel de service web utilisé par la société est 'Apache' ;
- **Système de gestion** : la solution est constituée d'un serveur DELL PowerEdge dédié abritant le SGBD MySQL, lequel est interfacé depuis les postes client par Microsoft Access. L'ERP développé en interne assure les fonctions suivantes :
 - ✓ gestion des stocks ;
 - ✓ administration des achats et ventes ;
 - ✓ gestion Relation Client ;
 - ✓ comptabilité et gestion des flux financiers ;
 - ✓ gestion des Ressources Humaines.
- **Système de messagerie** : le service de messagerie est hébergé sur un serveur Dell PowerEdge. Celui-ci assure également l'hébergement et le partage des données informatiques sensibles ainsi que la gestion des droits utilisateurs du domaine Microdata ;
- **Sécurité** : les 3 serveurs sont protégés contre les pannes de courant et les surtensions par des onduleurs. Au sein de Microdata, la sécurité est structurée en deux volets :
 - ✓ **données** : les données sont sauvegardées sur un serveur assurant une sauvegarde incrémentale quotidienne puis archivées sur un système de bandes magnétiques ;
 - ✓ **droits d'accès** : l'accès au réseau est protégé par un pare-feu CISCO depuis l'Internet et soumis à un contrôle d'identités depuis les postes internes.
- **Extra net partenaire** : les principaux partenaires de Microdata mettent à sa disposition un site extra net permettant de gérer les plannings de formations des équipes techniques et commerciales, les certifications du personnel et de la société, le suivi en temps réels des commandes et de la logistique ainsi que la facturation des achats.

V.3.2. Parc de véhicules

La flotte de Microdata est structurée en trois types de véhicules :

- **véhicules d'intervention** : 13 véhicules de type utilitaire. Ce type de véhicule est présent sur l'ensemble du réseau de maintenance et s'apparente à un atelier mobile ayant un rayon d'action de 60 Km et équipé de matériel de base pour les interventions. Il assure également un service de livraison d'appoint ;
- **véhicules de livraison** : 2 véhicules de type fourgonnette. Ce type de flotte assure uniquement les livraisons de matériels sur l'ensemble du réseau national. Il dispose d'un volume de livraison de 50 postes ;
- **mobylettes** : 2 mobylettes assurant le transport du courrier léger de Microdata.

Dans le cadre d'opérations de déploiement complexe, la société mobilise l'ensemble de la flotte et en cas de saturation de cette dernière, Microdata fait appel à des prestataires externes pour assurer la logistique des projets déployés.

V.3.3. Stockage

La capacité de stockage de Microdata s'élève à 500 m² répartie sur 3 sites :

- 2 entrepôts sur la ville de Casablanca de 240 m² et 110 m² chacun ;
- un espace de stockage au sein du siège de la société d'une surface de 100 m².

Outre les pièces de rechange et les consommables, les stocks de la société comprennent le matériel relatif aux projets en cours de déploiement.

Dans une optique d'optimisation de son besoin en fonds de roulement, Microdata dispose d'une aire de stockage sous douane louée par un prestataire de service installé sur le port de Casablanca.

Il convient de préciser que le fonctionnement en mode projet de la société limite sensiblement les niveaux des stocks d'où l'adoption de la méthode des flux tendus.

V.3.4. Réseau des points de maintenance

Microdata dispose d'un réseau de points de maintenance physique sur les villes de Casablanca, Rabat, Tanger, Marrakech, Agadir, Fès et Oujda.

Ces points disposent d'un stock limité de pièces techniques en vue d'assurer une maintenance aux clients de la société dans un rayon de 60 km autour des villes d'implantation.

Il convient de préciser que ces points de maintenance n'interviennent pas dans la commercialisation des produits Microdata.

VI. STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT

La stratégie de développement de Microdata repose sur les axes suivants :

- qualité des produits ;
- qualité du service ;
- qualité des fournisseurs ;
- qualité d'écoute et d'anticipation des besoins du marché ;
- fidélisation des clients avec maximisation du chiffre d'affaires par client.

Ainsi, la stratégie de développement de Microdata adoptée depuis l'exercice 2004 se décline comme suit :

- étoffer la gamme de produits et de services afin de proposer aux clients une offre globale répondant à leurs besoins ;
- maintenir des relations privilégiées avec les institutions consommatrices d'infrastructures et de services informatiques telles que les Offices, les Administrations publiques et les opérateurs du secteur bancaire ;
- informer constamment les clients et prospects sur les avancées technologiques et mise à jour des systèmes, à travers des séminaires regroupant tous les maillons de la chaîne de valeur (Constructeur/Éditeur, Microdata, Client final) ;
- orienter la communication autour des produits à forte valeur ajoutée essentiellement les services associés aux projets d'infrastructures informatiques ;
- cibler le segment PME/PMI en adoptant une approche participative adaptée aux spécificités de ce segment à fort potentiel de croissance.

La politique commerciale de Microdata adoptée dans le cadre de cette stratégie de développement s'articule autour de deux axes essentiels :

- **Axe Grand Compte** : l'approche adéquate à ce segment découle de la nature même de son comportement d'achat. De par leur organisation, leur besoin de transparence et leurs exigences qualitatives, les grands comptes adoptent une approche d'achat par soumission aux appels d'offres, référencement ou par consultation restreinte. Ainsi, Microdata adresse les grands comptes en leur associant un ingénieur commercial gestionnaire de la relation. Cette politique commerciale consiste à adopter une approche personnalisée (one to one) dont l'objectif est de répondre au mieux aux besoins du client (phase avant-vente). Par ailleurs et compte tenu des efforts commerciaux déployés dans la phase d'avant-vente et les engagements supportés par Microdata, le ciblage des grands comptes (hors clients référencés) obéit à une qualification des comptes dans une optique de minimisation des risques. Il convient de préciser que la société fonctionne en mode projet et n'adopte pas un circuit de distribution bien précis ;
- **Axe PME/PMI** : Microdata cible les PME/PMI ayant un comportement d'achat rationnel et un besoin en infrastructures suffisamment conséquent pour rentabiliser l'investissement engagé dans la phase d'avant-vente. La gestion de la relation avec cette catégorie de clientèle est assurée par des ingénieurs commerciaux PME/PMI. Pour ce segment, Microdata entreprend des opérations de communication et de diffusion auprès des journaux et des associations professionnelles.

Microdata entend maintenir cette politique, tout en mettant en œuvre les moyens qui lui permettront de capter une part essentielle de la croissance future du marché des TIC au Maroc.

VI.1. STRATEGIE DE PARTENARIAT

La stratégie de partenariat de Microdata cible les leaders mondiaux sur leur segment de marché. Ainsi, les partenariats conclus avec Dell et Microsoft constituent le cœur de cette stratégie. Le choix du partenaire répond également aux critères de qualité de ses produits et de leur adaptation aux contraintes propres de l'entreprise marocaine.

Par ailleurs, les partenaires commerciaux et technologiques, à travers leur accompagnement, constituent des leviers de croissance importants qu'ils convient d'entretenir pour conserver un avantage compétitif sur le marché marocain des TIC.

VI.2. POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Les investissements réalisés par Microdata pendant les trois derniers exercices sont présentés dans le tableau ci-après :

En milliers de dirhams	2004	2005	2006	Var. 04/05	Var. 05/06
Investissements installations techniques matériel et outillage	-	-	-	-	-
Matériel de transport	11,7	11,2	200,0	-4,1%	>100,0%
Mobilier, matériel de bureau et aménagements	216,4	109,1	167,7	-49,6%	53,7%
Total Investissements	228,0	120,2	367,7	-47,3%	>100,0%

Source : Microdata

Sur la période 2004-2006, l'investissement de Microdata a porté essentiellement sur l'aménagement des locaux de la société pour un montant cumulé de 493,1 Kdh. Par ailleurs, la société a acquis en 2006 un matériel de transport pour un montant de 200 Kdh.

Le faible niveau d'investissement de Microdata s'explique par :

- la nature non capitalistique de l'activité de la société (négoce et service) ;
- une politique d'optimisation des ressources matérielles.

PARTIE V

SITUATION FINANCIERE DE MICRODATA

AVERTISSEMENT

En l'absence de base semestrielle comparative, l'analyse financière des comptes semestriels au 30 juin 2007 est présentée à titre indicatif. Les états de synthèse au 30 juin 2007 ont fait l'objet d'une revue limitée par le commissaire aux comptes.

I. ANALYSE DE L'ETAT DES SOLDES DE GESTION

I.1. ETAT DES SOLDES DE GESTION

Le tableau suivant reprend les données historiques de l'état des soldes de gestion de Microdata pour la période 2004-juin 2007 :

En milliers de dirhams	2004	2005	2006	Var. 04/05	Var. 05/06	30-juin-07
Ventes de marchandises en l'état	80 836	104 037	147 135	28,7%	41,4%	110 238
Achats revendus de marchandises	71 107	90 805	123 382	27,7%	35,9%	88 886
Marge brute sur ventes en l'état (1)	9 729	13 233	23 753	36,0%	79,6%	21 352
Ventes de biens et services produits	7 741	11 263	20 405	45,6%	81,1%	5 195
Production (2)	7 741	11 263	20 405	45,6%	81,1%	5 195
Achats consommés de matières et fournitures	702	446	611	-36,4%	36,9%	297
Autres charges externes	3 124	3 416	4 145	9,3%	21,3%	2 058
Consommations de l'exercice (3)	3 826	3 862	4 756	1,0%	23,1%	2 355
Valeur ajoutée (1)+(2)-(3)	13 645	20 633	39 402	51,2%	91,0%	24 192
<i>VA/CA</i>	<i>15,4%</i>	<i>17,9%</i>	<i>23,5%</i>			<i>21,0%</i>
- Impôts et taxes	671	1 436	2 453	>100%	70,8%	1 160
- Charges de personnel	7 861	9 431	11 487	20,0%	21,8%	4 597
Excédent Brut d'Exploitation (EBE)	5 112	9 766	25 462	91,0%	>100%	18 435
<i>EBE/CA</i>	<i>5,8%</i>	<i>8,5%</i>	<i>15,2%</i>			<i>16,0%</i>
Reprises d'exploitation : transfert de charges	-	-	-	-	-	-
Dotations d'exploitation	91	119	155	30,5%	30,4%	67
Résultat d'exploitation	5 021	9 648	25 308	92,1%	>100%	18 368
<i>REX/CA</i>	<i>5,7%</i>	<i>8,4%</i>	<i>15,1%</i>			<i>15,9%</i>
Produits financiers	-	519	1 515	-	>100%	490
Charges financières	204	1 189	1 563	>100%	31,5%	355
Résultat financier	-204	-670	-48	>100%	+92,8%	135
Résultat courant avant impôt	4 818	8 978	25 260	86,4%	>100%	18 503
Résultat non courant	-137	-942	-360	>100%	+61,7%	-106
Impôts sur les résultats	1 673	2 914	8 824	74,2%	>100%	6 439
Résultat net	3 008	5 121	16 076	70,3%	>100%	11 958

Source : Microdata

I.1.1. Le chiffre d'affaires

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution et la formation du chiffre d'affaires sur la période 2004-juin 2007 :

En milliers de dirhams	2004	2005	2006	Var. 04/05	Var. 05/06	30-juin-07
Ventes de matériels	80 836	104 037	147 135	28,7%	41,4%	110 238 ³⁶
<i>En % du CA</i>	<i>91,3%</i>	<i>90,2%</i>	<i>87,8%</i>			<i>95,5%</i>
PC	52 554	67 195	94 814	28,9%	42,1%	49 298
Logiciel	5 275	6 482	8 971	22,9%	38,4%	25 487
Imprimante	7 101	9 066	13 199	27,5%	45,7%	10 490
Autres	5 040	7 214	8 222	43,1%	14,0%	6 581
Serveur	5 384	7 105	11 363	33,0%	61,1%	8 013
Réseautique	1 940	2 589	3 447	33,2%	33,4%	4 483
Portable	2 024	2 338	3 611	16,4%	55,6%	2 783
Stockage archivage	1 518	2 048	3 507	35,0%	71,2%	3 102
Ventes de biens et services	7 741	11 263	20 405	45,6%	81,1%	5 195
<i>En % du CA</i>	<i>8,7%</i>	<i>9,8%</i>	<i>12,2%</i>			<i>4,5%</i>
Chiffre d'affaires	88 577	115 301	167 540	30,2%	45,3%	115 433

Source : Microdata

Sur la période 2004-2005, l'évolution du chiffre d'affaires est marquée par une croissance notable des ventes de services à forte valeur ajoutée tels que : le déploiement, l'intégration et le conseil en systèmes de stockage et de sécurité. Ainsi, la part des ventes de services représente 12,2% du chiffre d'affaires en 2006 contre près de 9,8% en 2005 et 8,7% en 2004.

L'évolution du chiffre d'affaires a été soutenue essentiellement par la croissance du chiffre d'affaires vente de matériels représentant en moyenne 90% du chiffre d'affaires sur la période étudiée.

Le taux de croissance annuel moyen du chiffre d'affaires de Microdata est de 37,5% sur la période 2004-2006.

I.1.1.1 Revue 2004-2005

Le chiffre d'affaires de Microdata a bénéficié de l'effet du contrat de distribution et de maintenance conclu, courant l'année 2004, avec le constructeur Dell.

Ainsi, en 2005, le chiffre d'affaires de Microdata s'établit à près de 115,3 Mdh en progression de 30,2% par rapport à l'exercice 2004.

Ventes de matériels

Les ventes de matériels s'établissent à 104,0 Mdh en 2005 et représentent près de 90,2% du chiffre d'affaires global de Microdata. Les ventes de PC, logiciels, imprimantes, et serveurs sont les principaux contributeurs en valeur à la hausse de 28,7% du chiffre d'affaires matériels. Le référencement de nouveaux clients et la forte demande du secteur financier en matériel et solutions informatique en sont les principaux catalyseurs.

Ventes de biens et services

Les ventes de biens et services s'élèvent à près de 11,2 Mdh en 2005 et représentent une progression de 45,6% par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse est partiellement corrélée à la croissance des ventes de matériels, accompagnés de prestations de services (notamment les

³⁶ Dont contrats de droits d'utilisation des logiciels.

contrats de maintenance, les installations et les configurations du matériel acquis par les clients, ainsi que les prestations de services personnalisées).

En 2005, la vente de biens et services s'élève à 9,8 % du chiffre d'affaires annuel.

1.1.1.2 Revue 2005-2006

Le chiffre d'affaires de Microdata s'établit à 167,5 Mdh en 2006 soit une progression de 45,3% par rapport à l'exercice précédent. Cette croissance s'explique par une politique commerciale menée par la société se traduisant par une progression du chiffre d'affaires sur certains segments stratégiques : l'administration et le secteur financier.

Ventes de matériels

Les ventes de matériels s'établissent à 147,1 Mdh en 2006 soit une progression de 41,4% par rapport à l'exercice précédent. Les ventes de matériels et logiciels informatiques contribuent à 87,8% à la formation du chiffre d'affaires 2006.

Les principaux contributeurs à la hausse des ventes de matériels et logiciels informatiques sont les ventes de PC (+23,5 Mdh), de logiciels (+7,5 Mdh), d'imprimantes (+4,1 Mdh) et de serveurs (+3,6 Mdh).

Ventes de biens et services

En 2006, les ventes de biens et services s'élèvent à 20,4 Mdh (12,2% du chiffre d'affaires 2006 vs 9,8% en 2005).

La progression du chiffre d'affaires biens et services est deux fois plus élevée que celle du chiffre d'affaires matériels suite à la reconduction de contrat de maintenance avec des clients déjà référencés chez Microdata.

1.1.1.3 Revue au 30 juin 2007

Ventes de matériels

Au 30 juin 2007, les ventes de matériels s'établissent à 110,2 Mdh, soit 95,5% du chiffre d'affaires global. Le détail des ventes de matériels se présente comme suit :

- PC pour 49,3 Mdh, soit 44,7% du chiffre d'affaires matériels ;
- logiciels pour 25,5 Mdh, soit 23,1% du chiffre d'affaires matériels ;
- imprimantes pour 10,5 Mdh, soit 9,5% du chiffre d'affaires matériels.

Ventes de biens et services

Au 1^{er} semestre 2007, les ventes de biens et services produits s'établissent à 5,2 Mdh, soit 4,5% du chiffre d'affaires global.

Dans l'optique d'adopter une vision analytique de l'activité services, Microdata a décidé en 2007 d'imputer les contrats de droits d'utilisation logiciels au poste ventes de matériels et logiciels.

I.1.2. La valeur ajoutée

Le tableau ci-dessous détaille l'évolution de la valeur ajoutée sur la période 2004-juin 2007 :

En milliers de dirhams	2004	2005	2006	Var. 04/05	Var. 05/06	30-juin-07
Ventes de marchandises en l'état	80 836	104 037	147 135	28,7%	41,4%	110 238
Achats revendus de marchandises	71 107	90 805	123 382	27,7%	35,9%	88 886
Marge brute sur ventes en l'état	9 729	13 233	23 753	36,0%	79,6%	21 352
<i>En % des ventes de marchandises</i>	<i>12,0%</i>	<i>12,7%</i>	<i>16,1%</i>			<i>19,4%</i>
Ventes de biens et services produits	7 741	11 263	20 405	45,6%	81,1%	5 195
Production	7 741	11 263	20 405	45,6%	81,1%	5 195
Achats consommés de matières et fournitures	702	446	611	-36,4%	36,9%	297
Autres charges externes	3 124	3 416	4 145	9,3%	21,3%	2 058
Consommations de l'exercice	3 826	3 862	4 756	1,0%	23,1%	2 355
Valeur ajoutée	13 645	20 633	39 402	51,2%	91,0%	24 192
	<i>VA/CA</i>	<i>15,4%</i>	<i>17,9%</i>	<i>23,5%</i>		<i>21,0%</i>

Source : Microdata

Sur l'ensemble de la période 2004-2006, la valeur ajoutée enregistre un taux de croissance annuel moyen de près de 70,0%.

I.1.2.1 Revue 2004-2005

La valeur ajoutée est de 20,6 Mdh en 2005 soit une amélioration de 51,2% par rapport à l'exercice précédent et ceci s'explique par les éléments ci-après :

Marge brute sur vente en l'état

En 2005, la marge commerciale brute sur vente en l'état s'établit à 13,2 Mdh en progression de 36,0%. Cette évolution est corrélée au développement du volume d'affaires avec une augmentation plus rapide du chiffre d'affaires « vente de matériels » par rapport aux achats revendus de marchandises.

Consommations

Sur la période 2004-2005, les achats consommés de matières et fournitures enregistrent un repli de 36,4% pour s'établir à 446 Kdh en 2005 contre 702 Kdh en 2004. Cette évolution s'explique par la baisse de 298 Kdh du poste achats de travaux, études et prestations de services par rapport à l'exercice 2004. L'évolution de ce poste est liée aux besoins en matière de consultation externes nécessaires au déploiement des projets. Sur la même période, les charges externes enregistrent une hausse de 9,3% pour s'établir à 3,4 Mdh à fin 2005 parallèlement à une amélioration du volume d'affaires.

La hausse de la marge brute, suite à une amélioration de l'activité vente de matériels, ainsi que l'amélioration des prestations de services parallèlement à une stagnation des consommations ont permis d'améliorer la valeur ajoutée de 51,2% entre 2004 et 2005.

I.1.2.2 Revue 2005-2006

L'évolution de la valeur ajoutée de près 18,8 Mdh en 2006 s'explique par les éléments suivants :

Marge brute sur vente en l'état

En 2006, la marge brute sur vente en l'état s'établit à 23,7 Mdh en progression de 79,6%; ceci est le fruit de l'accroissement continu de l'activité de la société qui lui permet de négocier de meilleurs tarifs auprès de ses fournisseurs.

La marge brute sur vente en l'état s'améliore de près de 3,4 pts.

Consommations

Sur la période 2005-2006, les achats consommés de matières et fournitures enregistrent une hausse de 36,9% passant de 446 Kdh en 2005 à 611 Kdh en 2006, en ligne avec le développement de l'activité. Cette hausse s'explique par une augmentation des achats de travaux, études et prestations de services auprès de consultants externes dans le cadre de projets de grande envergure. En effet, à fin 2006, ce poste s'établit à 378 Kdh contre 250 Kdh, soit une hausse de près de 50,0%.

Sur la même période, les charges externes enregistrent une hausse de 21,3 % pour s'établir à 4,1 Mdh en 2006. Cette évolution est liée essentiellement à l'augmentation des charges de transport de 64,0% à 1,6 Mdh due au déplacements et livraisons effectués auprès des clients.

La hausse du volume d'affaires associée à l'amélioration de la marge brute sur vente en l'état de près de 10,5 Mdh, permettent l'amélioration de la valeur ajoutée de près de 91,0%. Cette évolution a été néanmoins atténuée par l'augmentation des consommations de 23,1%, en 2006, à 4,7 Mdh.

1.1.2.3 Revue au 30 juin 2007

Au 1^{er} semestre 2007, la valeur ajoutée s'établit à 24,1 Mdh et s'explique par les éléments ci-après :

Marge brute sur vente en l'état

Au 30 juin 2007, la marge commerciale de Microdata s'établit à près de 21,3 Mdh induisant un taux de marge brute de 19,4%.

Consommations

Au 1^{er} semestre 2007, les consommations de l'exercice s'établissent à 2,3 Mdh composées des :

- achats consommés de matières et fournitures pour 297 Kdh ;
- autres charges externes pour près de 2,0 Mdh.

I.1.3. L'excédent brut d'exploitation

Le tableau suivant détaille la formation de l'EBE de Microdata sur la période 2004-juin 2007 :

En milliers de dirhams	2004	2005	2006	Var. 04/05	Var. 05/06	30-juin-07
Valeur ajoutée	13 645	20 633	39 402	51,2%	91,0%	24 192
	<i>VA/CA</i>	<i>15,4%</i>	<i>17,9%</i>	<i>23,5%</i>		<i>21,0%</i>
- Impôts et taxes	671	1 436	2 453	>100%	70,8%	1 160
- Charges de personnel	7 861	9 431	11 487	20,0%	21,8%	4 597
EBE	5 112	9 766	25 462	91,0%	>100%	18 435
	<i>EBE/CA</i>	<i>5,8%</i>	<i>8,5%</i>	<i>15,2%</i>		<i>16,0%</i>

Source : Microdata

Sur la période 2004-2006, les charges de personnel enregistrent une croissance moyenne de 46% sous l'effet des recrutements opérés et des primes versées aux équipes de la société.

Les primes des commerciaux comptabilisées dans les charges de personnel, sont directement liées au chiffre d'affaires réalisé. Par ailleurs, les ventes de services procurent aux commerciaux des commissions plus significatives que celles sur les ventes de matériels et logiciels compte tenu du niveau de marge élevé pratiqué sur les prestations de services.

I.1.3.1 Revue 2004-2005

En 2005, l'EBE enregistre une hausse de 91,0% pour s'établir à 9,7 Mdh. Cette évolution s'explique par :

- la croissance de la valeur ajoutée de 51,2% ;
- la hausse des charges de personnel (+20,0% soit 9,4 Mdh) compte tenu de l'augmentation des primes attribuées aux commerciaux et sous l'effet des recrutements effectués.

Le ratio EBE/CA s'améliore de 2,7 pts sur la période pour s'établir à 8,5% en 2005.

I.1.3.2 Revue 2005-2006

En 2006, l'Excédent Brute d'Exploitation enregistre une hausse significative de 160,7% passant de 9,7 Mdh en 2005 à 25,4 Mdh en 2006. Cette évolution s'explique par l'amélioration de la valeur ajoutée de 91,0% qui s'établit à 39,4 Mdh. Néanmoins, la hausse de l'EBE a été amoindri par l'augmentation des charges de personnel (+21,8%) à 11,4 Mdh compte tenu de l'accroissement de l'activité sur la même période et des recrutements effectués.

En 2006, le ratio EBE/CA s'établit à 15,2% contre 8,5% en 2005.

I.1.3.3 Revue au 30 juin 2007

Au 30 juin 2007, l'excédent brut d'exploitation de Microdata s'établit à 18,4 Mdh, soit 16,0% du chiffre d'affaires.

I.1.4. Le résultat d'exploitation

Le tableau suivant reprend le résultat d'exploitation de Microdata sur la période 2004-juin 2007, ainsi que le taux de marge opérationnel induit :

En milliers de dirhams	2004	2005	2006	Var. 04/05	Var. 05/06	30-juin-07
Excédent Brut d'Exploitation (EBE)	5 112	9 766	25 462	91,0%	>100%	18 435
<i>EBE/CA</i>	<i>5,8%</i>	<i>8,5%</i>	<i>15,2%</i>			<i>16,0%</i>
Reprises d'exploitation : transfert de charges	-	-	-	-	-	-
Dotations d'exploitation	91	119	155	30,5%	30,4%	67
Résultat d'exploitation	5 021	9 648	25 308	92,1%	>100%	18 368
<i>REX/CA</i>	<i>5,7%</i>	<i>8,4%</i>	<i>15,1%</i>			<i>15,9%</i>

Source : Microdata

Sur l'ensemble de la période 2004-2006, le résultat d'exploitation présente un taux de croissance annuel moyen de 124,5%.

I.1.4.1 Revue 2004-2005

En 2005, le résultat d'exploitation s'élève à 9,6 Mdh, soit une progression de près de 91,0 % par rapport à 2004.

Cette performance s'explique par la progression de l'EBE et par des dotations d'exploitation non significatives, compte tenu de la nature de l'activité, par rapport à la hausse des performances commerciales et opérationnelles.

Il est à noter que la société n'a pas de procédure systématique pour le provisionnement des créances clients à payer.

Le taux de marge opérationnelle s'établit à 8,4% en 2005 contre 5,7% en 2004.

I.1.4.2 Revue 2005-2006

Le résultat d'exploitation s'établit à 25,3 Mdh en 2006, ce qui représente une progression de 162,3% par rapport au résultat d'exploitation enregistré à titre de l'exercice 2005.

Cette évolution s'explique par la progression de l'EBE comme détaillée précédemment et par le niveau des dotations d'exploitation négligeables par rapport à la performance opérationnelle.

Le taux de marge opérationnelle s'établit à 15,1 % en 2006 contre 8,4 % en 2005.

I.1.4.3 Revue au 30 juin 2007

Au 30 juin 2007, le résultat d'exploitation de Microdata s'établit à 18,3 Mdh et s'explique principalement par le niveau de l'excédent brut d'exploitation (18,4 Mdh).

Le ratio REX/CA induit s'établit à 15,9%.

I.1.5. Le résultat net

Le tableau suivant présente la progression du résultat net de Microdata sur la période 2004-juin 2007 :

En milliers de dirhams	2004	2005	2006	Var. 04/05	Var. 05/06	30-juin-07
Résultat d'exploitation	5 021	9 648	25 308	92,1%	>100%	18 368
	<i>REX/CA</i>	<i>5,7%</i>	<i>8,4%</i>	<i>15,1%</i>		<i>15,9%</i>
Produits financiers	-	519	1 515	-	>100%	490
Charges financières	204	1 189	1 563	>100%	31,5%	355
Résultat financier	-204	-670	-48	NA	+92,8%	135
Résultat non courant	-137	-942	-360	NA	+61,7%	-106
Impôts sur les résultats	1 673	2 914	8 824	74,2%	>100%	6 439
Résultat net	3 008	5 121	16 076	70,3%	>100%	11 958
	<i>RN/CA</i>	<i>3,4%</i>	<i>4,4%</i>	<i>9,6%</i>		<i>10,4%</i>

Source : Microdata

Sur la période 2004-2006, le résultat net enregistre un taux de croissance annuel moyen supérieur à 100,0%.

I.1.5.1 Revue 2004-2005

Le résultat financier se dégrade entre 2004 et 2005 pour s'établir à -670 Kdh contre -203 Kdh en 2004. Il comprend un solde gains/pertes de change de -183 Kdh et des charges d'intérêts pour 487 Kdh correspondant essentiellement aux cautions et aux crédits documentaires sollicités auprès des banques de la place dans le cadre des importations.

Les pertes de change augmentent sensiblement entre 2004 et 2005 en raison du changement de la méthode de comptabilisation des pertes / gains de change. Il est à noter que la société n'effectue qu'occasionnellement des couvertures sur taux de change compte tenu de la courte échéance des règlements fournisseurs.

Le résultat non courant se dégrade en 2005 pour s'établir à -942 Kdh et comprend notamment des rappels d'impôts (autres que l'IS) pour 168 Kdh correspondant à des réactualisations de la patente sur la période 2001-2004 (157 Kdh) et des reprises sur provisions de charges fin d'année (11 Kdh), des pénalités et amendes fiscales pour 138 Kdh composées de pénalités sur marché public pour 121 Kdh (absence de dépôt de caution définitive) et de vérification fiscales CNSS pour 17 Kdh, ainsi que des créances devenues irrécouvrables pour 668 Kdh (impayés et régularisation depuis 2000).

Le résultat net de Microdata enregistre une hausse de 70,3% à 5,1 Mdh en 2005. Cette évolution résulte essentiellement de la croissance du résultat d'exploitation en progression de 92,1% sur la même période compte tenu du développement de l'activité. Néanmoins, la hausse du résultat net a été atténuée par la détérioration du résultat financier et du résultat non courant.

La marge nette progresse de 1 pt en 2005 et s'établit à 4,4% à fin 2005.

I.1.5.2 Revue 2005-2006

Le résultat financier de Microdata s'améliore de plus de 622 Kdh en 2006 suite à la constatation de solde gains/pertes de change de +803 Kdh pour s'établir à -48 Kdh en 2006 contre -670 Kdh en 2005.

Le résultat non courant s'améliore de 582 Kdh et s'établit à -360 Kdh en 2006 contre -942 Kdh en 2005. Il comprend notamment des rappels d'impôts (autres que l'IS) pour 36 Kdh

correspondant à des reprises sur provisions de charges fin d'année, des pénalités et amendes fiscales pour 18 Kdh (13 Kdh pénalités de retard sur paiement CNSS et 4 Kdh pénalités sur marchés publics), ainsi que des créances devenues irrécouvrables pour 492 Kdh (180 Kdh d'impayés et 311 Kdh de détournement de fonds).

Les produits non courants pour 186 Kdh correspondent à la régularisation des dépassements de factures clients depuis 2000.

Au 31 décembre 2006, le résultat net de Microdata s'établit à près de 16,1 Mdh ce qui représente trois fois le résultat de l'exercice 2005. Cette performance découle essentiellement de :

- la croissance du résultat d'exploitation qui s'établit en 2006 à 25,3 Mdh ;
- l'amélioration du résultat financier et du résultat non courant sur la période considérée.

La marge nette de Microdata s'élève à 9,6% en 2006 contre 4,4% en 2005.

1.1.5.3 Revue au 30 juin 2007

Au 30 juin 2007, le résultat net de Microdata s'établit à 11,9 Mdh induisant un taux de marge nette de 10,4%.

La formation du résultat net (11,9 Mdh) de Microdata provient essentiellement du résultat d'exploitation (18,3 Mdh) en raison du faible niveau des résultats financier (135 Kdh) et non courant (-106 Kdh).

II. ANALYSE BILANTIELLE

II.1. SYNTHÈSE DES BILANS

Le tableau suivant reprend les données historiques du bilan de Microdata pour la période 2004-juin 2007 :

ACTIF En milliers de dirhams	2004	2005	2006	Var. 04/05	Var. 05/06	Au 30 juin 2007	Var. 06/07
Actif Immobilisé	857	954	1 133	11,3%	18,8%	1 544	36,3%
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	666	624	837	-6,4%	34,1%	891	6,5%
Immobilisations financières	191	330	296	73,0%	-10,2%	652	>100%
Actif Circulant	36 858	42 651	82 164	15,7%	92,6%	87 826	6,9%
Stocks	5 864	4 285	25 734	-26,9%	>100%	12 679	-50,7%
Créances de l'actif circulant	30 994	38 365	56 429	23,8%	47,1%	75 147	33,2%
Ecart de conversion - actif	-	-	-	-	-	-	-
Trésorerie – Actif	12 176	8 447	8 179	-30,6%	-3,2%	19 354	>100%
Total Actif	49 891	52 052	91 476	4,3%	75,7%	108 724	18,9%

PASSIF En milliers de dirhams	2004	2005	2006	Var. 04/05	Var. 05/06	Au 30 juin 2007	Var. 06/07
Capitaux permanents	8 606	13 727	27 243	59,5%	98,5%	39 201	43,9%
Capitaux propres	8 606	13 727	27 243	59,5%	98,5%	39 201	43,9%
<i>dont Capital social</i>	2 000	2 000	2 000	-	-	2 000	-
<i>dont Autres réserves</i>	2 893	5 901	8 462	104,0%	43,4%	24 538	>100%
<i>dont Report à nouveau</i>	505	505	505	-	-	505	-
<i>dont Résultat net</i>	3 008	5 121	16 076	70,3%	>100%	11 958	-25,6%
Capitaux propres assimilés	-	-	-	-	-	-	-
Dettes de financement	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour risques et charges	-	-	-	-	-	-	-
Passif Circulant	41 286	38 325	64 234	-7,2%	67,6%	69 523	8,2%
Dettes du passif circulant	41 286	38 325	64 041	-7,2%	67,1%	69 523	8,6%
Autres provisions pour risques et charges	-	-	-	-	-	-	-
Ecart de conversion – passif	-	-	192	-	Ns	192	-
Trésorerie – Passif	-	-	-	-	-	-	-
Total Passif	49 891	52 052	91 476	4,3%	75,7%	108 724	18,9%

Source : Microdata

II.1.1. Actif immobilisé

Le tableau suivant décrit l'évolution de l'actif immobilisé sur la période 2004-juin 2007 :

En milliers de dirhams	2004	2005	2006	Var. 04/05	Var. 05/06	Au 30 juin 2007	Var. 05/07
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	666	624	837	-6,4%	34,1%	891	6,5%
Immobilisations financières	191	330	296	73,0%	-10,2%	652	>100%
Actif Immobilisé net	857	954	1 133	11,3%	18,8%	1 544	36,3%

Source : Microdata

Le tableau suivant présente la part de l'investissement destiné au renouvellement des installations et du matériel sur la période 2004-juin 2007 :

En milliers de dirhams	2004	2005	2006	Var. 04/05	Var. 05/06
Investissements installations techniques matériel et outillage	-	-	-	-	-
Matériel de transport	11,7	11,2	200,0	-4,1%	>100,0%
Mobilier, matériel de bureau et aménagements	216,4	109,1	167,7	-49,6%	53,7%
Total Investissements hors financiers	228,0	120,2	367,7	-47,3%	>100,0%

Source : Microdata

II.1.1.1 Revue 2004-2005

L'actif immobilisé de Microdata a enregistré une croissance de 11,3% et s'établit au 31 décembre 2005 à 954 Kdh. La progression observée en 2005 repose sur :

- une baisse des immobilisations corporelles (-6,4 %) qui s'établissent à 624 Kdh, soit 65,4% de l'actif immobilisé de la société ;
- une augmentation des prêts immobilisés qui passent de 191 Kdh en 2004 à 330 Kdh à fin 2005. Cette évolution s'explique par l'octroi de prêts au personnel de la société.

II.1.1.2 Revue 2005-2006

En 2006, l'actif immobilisé s'établit à 1,1 Mdh, soit une progression de 18,8% par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution s'explique essentiellement par :

- l'acquisition de nouveau matériel de transport pour un montant de 200 Kdh ;
- l'acquisition de mobilier et matériel de bureau pour un montant de 168 Kdh.

II.1.1.3 Revue au 30 juin 2007

Au 30 juin 2007, l'actif immobilisé de Microdata s'établit à 1,5 Mdh.

Le 1^{er} semestre 2007 enregistre :

- l'acquisition d'immobilisations corporelles pour 121 Kdh relatives à l'aménagement des locaux de la société ;
- l'octroi de prêt au profit du personnel de la société pour un montant de 648 Kdh ;
- le remboursement de prêt au personnel pour 292 Kdh.

II.1.2. Les capitaux propres

Le tableau ci-après détaille l'évolution des capitaux propres sur la période 2004-juin 2007 :

En milliers de dirhams	2004	2005	2006	Var. 04/05	Var. 05/06	Au 30 juin 2007
Capital social	2 000	2 000	2 000	-	-	2 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport	-	-	-	-	-	-
Réserve légale	200	200	200	-	-	200
Autres réserves	2 893	5 901	8 462	>100%	43,4%	24 538
Report à nouveau	505	505	505	-	-	505
Résultat net	3 008	5 121	16 076	70,3%	>100%	11 958
Capitaux propres	8 606	13 727	27 243	59,5%	98,5%	39 201

Source : Microdata

II.1.2.1 Revue 2004-2005

Les capitaux propres de Microdata progressent de 59,5% en 2005 et s'établissent à 13,7 Mdh contre 8,6 Mdh au titre de l'exercice précédent. Cette progression s'explique par :

- la croissance du résultat net sur la période atteignant 5,1 Mdh en 2005 contre 3,0 Mdh à fin 2004 ;
- la hausse des réserves de la société compte tenu de l'affectation du résultat de l'exercice 2004 d'un montant de 2,8 Mdh en réserves suite à la non distribution de dividendes au titre de l'exercice 2004.

II.1.2.2 Revue 2005-2006

Au 31 décembre 2006, les capitaux propres s'élèvent à 27,2 Mdh en hausse de 98,5% par rapport à 2005. Cette évolution s'explique par :

- la croissance du résultat net de l'année atteignant ainsi 16,0 Mdh en 2006 contre 5,1 Mdh à fin 2005 ;
- la hausse des autres réserves de la société qui passent de 5 901 Kdh en 2005 à 8 462 Kdh en 2006 suite à l'affectation d'une partie du résultat 2005 non distribuée en 2006 (2 561 Kdh).

II.1.2.3 Revue au 30 juin 2007

Au 30 juin 2007, les fonds propres de Microdata s'établissent à 39,2 Mdh et se composent essentiellement :

- des autres réserves pour 24,5 Mdh ;
- du résultat net du 1er semestre 2007 pour 11,9 Mdh.

II.1.3. L'endettement net

Le tableau ci-après détaille l'évolution de l'endettement net sur la période 2004-juin 2007 :

En milliers de dirhams	2004	2005	2006	Var. 04/05	Var. 05/06	Au 30 juin 2007	Var. 06/07
Emprunt obligataire	-	-	-	-	-	-	-
Autres dettes de financement	-	-	-	-	-	-	-
Trésorerie – Passif	-	-	-	-	-	-	-
Trésorerie – Actif	12 176	8 447	8 179	-30,6%	-3,2%	19 354	>100%
Endettement net	-12 176	-8 447	-8 179	-30,6%	-3,2%	-19 354	>100%

Source : Microdata

Au cours de la période 2004-2006, Microdata présente un endettement net négatif qui s'explique par :

- l'absence de dettes long et moyen terme ;
- une trésorerie nette positive sur la période considérée.

Il convient de noter qu'en cours d'exercice, Microdata peut faire appel à des concours bancaires à court terme dans le cadre du financement des achats de marchandises.

II.1.3.1 Revue 2004-2005

A fin 2005, Microdata présente un endettement négatif de par l'absence totale de dettes de financement et une trésorerie excédentaire de 8,4 Mdh en 2005 contre 12,1 Mdh à fin 2004.

II.1.3.2 Revue 2004-2006

Au 31 décembre 2006, l'endettement net demeure négatif avec une trésorerie excédentaire en légère baisse (-3,2%) et qui s'élève à 8,1 Mdh.

II.1.3.3 Revue au 30 juin 2007

Au 1^{er} semestre 2007, l'endettement net de Microdata demeure négatif et s'établit à -19,3 Mdh.

Cette situation s'explique par :

- l'absence de dettes long et moyen terme ;
- une trésorerie nette excédentaire sur le 1^{er} semestre 2007.

II.1.4. Le besoin en fonds de roulement (BFR)

L'évolution du besoin en fonds de roulement de Microdata sur la période 2004-juin 2007 se présente comme suit :

En milliers de dirhams	2004	2005	2006	Var. 04/05	Var. 05/06	Au 30 juin 2007	Var. 06/07
Stocks	5 864	4 285	25 734 ³⁷	-26,9%	>100%	12 679	-50,7%
Créances de l'actif circulant	30 994	38 365	56 429	23,8%	47,1%	75 147	33,2%
Ecart de conversion – actif	-	-	-	-	-	-	-
Passif Circulant	41 286	38 325	64 234	-7,2%	67,6%	69 523	8,2%
Besoin en Fonds de Roulement	-4 428	4 326	17 930	>100%	>100%	18 303	2,1%

Source : Microdata

Le détail des créances de l'actif circulant se présente comme suit :

En milliers de dirhams	2004	2005	2006	Var. 04/05	Var. 05/06	Au 30 juin 2007	Var. 06/07
Fournis. débiteurs, avances et	-	-	-	-	-	-	-
Clients et comptes rattachés	22 621	30 287	47 259	33,9%	56,0%	64 265	36,0%
Personnel	-	-	-	-	-	-	-
Etat	7 984	7 963	9 103	-0,3%	14,3%	10 815	18,8%
Comptes d'associés	-	-	-	-	-	-	-
Autres débiteurs	231	6	6	-97,5%	0,0%	6	-
Compte de régularisation actif	158	110	61	-30,8%	-44,4%	61	-
Créances de l'Actif Circulant	30 994	38 365	56 429	23,8%	47,1%	75 147	33,2%

Source : Microdata

³⁷ Le niveau de stock exceptionnel tient compte du déploiement d'un projet dans l'administration (1 200 postes) intervenu en janvier 2007.

Le détail des dettes du passif circulant se présente comme suit :

En milliers de dirhams	2004	2005	2006	Var. 04/05	Var. 05/06	Au 30 juin 2007	Var. 06/07
Fournisseurs et comptes rattachés	35 921	29 618	47 073	-17,5%	58,9%	56 990	21,1%
Clients créditeurs, avances et acomptes	-	896	1 290	-	44,0%	374	-71,0%
Personnel	909	952	1 543	4,7%	62,1%	180	-88,3%
Organismes sociaux	-	-	-	-	-	-	-
Etat	4 425	6 828	14 105	54,3%	>100%	11 970	-15,1%
Comptes d'associés	-	-	-	-	-	-	-
Autres créanciers	31	32	31	4,9%	-3,1%	9	-71,0%
Comptes de régularisation - passif	-	-	-	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	-	-	-	-	-	-	-
Dettes du Passif Circulant	41 286	38 325	64 041	-7,2%	67,1%	69 523	8,6%

Source : Microdata

II.1.4.1 Revue 2004-2005

En 2005, le besoin en fonds de roulement de Microdata s'élève à 4,3 Mdh (soit 12 jours de chiffres d'affaires TTC) contre un excédent en fonds de roulement de 4,4 Mdh à fin 2004.

Les principaux éléments expliquant cet évolution sont :

- une progression des créances de l'actif circulant de 23,8%, du fait de la hausse de 33,9% (soit 7,6 Mdh) du poste clients corrélée au chiffre d'affaires ;
- le recul des dettes du passif circulant de 7,2% en raison de la baisse de 17,5% des comptes fournisseurs (soit 6,3 Mdh) qui s'élèvent à 29,6 Mdh à fin 2005 contre à 35,9 Mdh à fin 2004.

II.1.4.2 Revue 2005-2006

A fin 2006, le besoin en fonds de roulement de Microdata quadruple en valeur par rapport à 2005 et s'établit à 17,9 Mdh soit 33 jours de chiffre d'affaires TTC. Les principaux éléments expliquant cette progression sont :

- le niveau des stocks qui s'établit à 25,7 Mdh en 2006 contre 4,3 Mdh en 2005, afin d'honorer début 2007 les marchés passés avec certains offices ;
- la progression des créances de l'actif circulant du fait de la hausse de 56,0% (soit 17,0 Mdh) du poste clients corrélée au chiffre d'affaires ;
- une hausse du passif circulant de 67,1% en raison de la hausse des comptes fournisseurs de 58,9% à 47,1 Mdh.

II.1.4.3 Revue au 30 juin 2007

Au 30 juin 2007, le besoin en fonds de roulement de Microdata s'élève à 18,3 Mdh, soit 48 jours de chiffres d'affaires TTC. Les principaux éléments expliquant ce niveau de BFR sont :

- le niveau des créances de l'actif circulant qui s'établissent à 75,1 Mdh composées principalement des créances clients pour 64,2 Mdh ;
- le niveau des stocks de marchandises qui s'établissent à 12,6 Mdh. Ce niveau s'explique d'une part, par le dénouement du projet ayant nécessité le stockage opéré en fin 2006, et d'autre part, par les commandes opérées auprès du fournisseur Dell relatives à la consommation courante des clients de la société ;

- le niveau des dettes du passif circulant qui s'établissent à 69,5 Mdh composées essentiellement des dettes fournisseurs pour 56,9 Mdh.

II.1.5. Ratios de gestion

	2004	2005	2006	30 juin 2007	Var. 04/03	Var. 05/04
Ratio de rotation des stocks (jour d'achats) ³⁸	30	18	76	52	-40,0%	>100%
Délais de paiement des fournisseurs (jours d'achats) ³⁹	146	96	112	191	-34,2%	16,7%
Délais de règlement des clients (jours de CA) ⁴⁰	78	80	86	169	2,6%	7,5%

Source : Microdata

En 2006, le ratio de rotation des stocks est nettement supérieur par rapport à 2005 en raison des marchés passés avec certains offices et dont le dénouement intervient au cours du premier trimestre 2007.

Le délai de règlement des fournisseurs s'élève en moyenne à 118 jours au cours des trois dernières années. Cela s'explique par le fait que la société Microdata dispose d'une qualité de signature lui permettant de bénéficier de conditions privilégiées en matière de délais de règlement.

II.1.6. Trésorerie

Le tableau ci-après présente l'évolution de la trésorerie nette de Microdata sur la période 2004-juin 2007 :

En milliers de dirhams	2004	2005	2006	Var. 04/05	Var. 05/06	Au 30 juin 2007	Var. 06/07
Trésorerie - Actif	12 176	8 447	8 179	-30,6%	-3,2%	19 354	>100%
Trésorerie - Passif	-	-	-	-	-	-	-
Trésorerie nette	12 176	8 447	8 179	-30,6%	-3,2%	19 354	>100%

Source : Microdata

II.1.6.1 Revue 2004-2005

Les ressources stables dégagées à fin 2005 financent la totalité du besoin en fonds de roulement généré par l'activité (augmentation des créances clients et du volume d'affaires) engendrant ainsi un excédent de trésorerie de 8,4 Mdh contre 12,1 Mdh en 2004.

II.1.6.2 Revue 2005-2006

Les ressources stables dégagées à fin 2006 financent la totalité du BFR induit par l'activité et génèrent un excédent de 8,1 Mdh contre 8,4 Mdh en 2005.

Cette évolution est liée à l'augmentation du BFR suite à l'accroissement des valeurs d'exploitation (stocks) ainsi que du volume d'affaires.

II.1.6.3 Revue au 30 juin 2007

Les ressources stables à fin juin 2007 financent la totalité du besoin en fonds de roulement généré par l'activité et engendrent un excédent de trésorerie de 19,3 Mdh.

³⁸ (Stocks x 365) / (Achats HT)

³⁹ (Fournisseurs et comptes rattachés x 365) / (Achats TTC+Charges externes TTC)

⁴⁰ (Clients et comptes rattachés x 365) / (Chiffres d'affaires TTC)

II.1.7. Etude de l'équilibre financier

L'évolution de l'équilibre financier de Microdata sur la période 2004-2006 se présente comme suit :

En milliers de dirhams	2004	2005	2006	Var. 04/05	Var. 05/06
Financement permanent	8 606	13 727	27 243	59,5%	98,5%
Actif immobilisé	857	954	1 133	11,3%	18,8%
Fonds de roulement	7 749	12 773	26 109	64,8%	>100%
Actif Circulant	36 858	42 651	82 164	15,7%	92,6%
Passif Circulant	41 286	38 325	64 234	-7,2%	67,6%
Besoin de financement global	-4 428	4 326	17 930	Ns	>100%
FR/BFG	Ns	3,0x	1,5x		
Trésorerie nette	12 176	8 447	8 179	-30,6%	-3,2%

Source : Microdata

II.1.7.1 Revue 2004-2005

En 2005, le fonds de roulement présente une croissance de 64,8% pour s'établir à 12,7 Mdh. Celui ci, couvre largement le besoin en fonds de roulement.

Cette situation s'explique essentiellement par :

- une augmentation des capitaux permanents suite à l'absence de distribution des dividendes sur la période 2004-2005 ;
- une stagnation de l'actif immobilisé en l'absence d'investissement significatif sur la période étudiée.

Cette situation permet à Microdata de couvrir le besoin en financement généré par l'activité.

II.1.7.2 Revue 2005-2006

En 2006, l'équilibre financier accuse un retrait de l'ordre de 50% suite à la hausse significative du besoin en fonds de roulement.

Cette évolution s'explique essentiellement par l'augmentation de BFR (4x) sur la même période.

II.1.7.3 Revue au 30 juin 2007

L'équilibre financier de Microdata au 30 juin 2007 se présente comme suit :

En milliers de dirhams	Au 30 juin 2007
Fonds de roulement	37 657
Besoin de financement global	18 303
FR/BFG	2,1x
Trésorerie nette	19 354

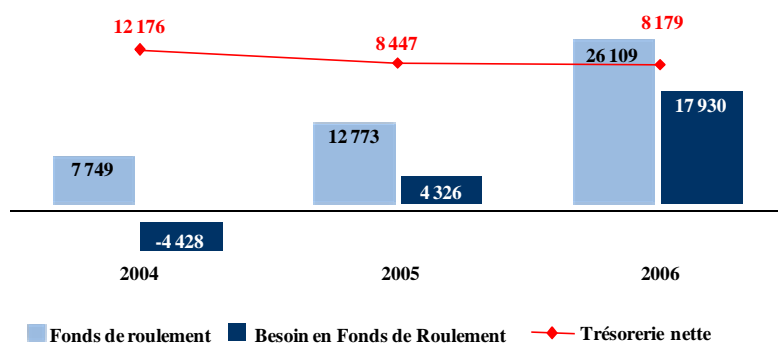
Source : Microdata

Le fonds de roulement de Microdata se situe à un niveau élevé en raison de l'importance des capitaux permanents (notamment en l'absence de distribution de dividendes au titre de l'exercice 2006) par rapport à l'actif immobilisé.

Au 30 juin 2007, le fonds de roulement s'établit à 37,6 Mdh et couvre largement le BFR sur la même période d'où un excédent de trésorerie de 19,3 Mdh.

Le fonds de roulement est supérieur au besoin en fonds de roulement d'où un rapport FR/BFG de 2,1x.

L'évolution graphique du Fonds de Roulement, du Besoin en Fonds de Roulement et de la Trésorerie nette sur les 3 derniers exercices se présente comme suit :



Source : Microdata

III. ANALYSE DU TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

Le tableau de financement de Microdata sur la période 2004-2006 se présente comme suit :

En milliers de dirhams	2004	2005	2006	Var. 05/04	Var 06/05
Capacité d'autofinancement	3 099	5 206	16 230	68,0%	>100%
- distribution de dividendes	0	0	2 560	-	Ns
Autofinancement	3 099	5 206	13 670	68,0%	>100%
+ Cessions d'immobilisations	0	36	34	-	-6,1%
+ Augmentation dettes de financement	0	0	0	-	-
+ Augmentation de capital	0	0	0	-	-
Ressources	3 099	5 242	13 704	69,2%	>100%
- Investissements	284	217	368	-23,5%	69,2%
- Remboursement des capitaux propres	0	0	0	-	-
- Remboursement des dettes financières	0	0	0	-	-
- Emplois en non-valeurs	0	0	0	-	-
Emplois	284	217	368	-23,5%	69,2%
Variation du BFR	-5 643	8 753	13 605	Ns	55,4%
Variation de la trésorerie	8 458	-3 729	-268	Ns	-92,8%
Trésorerie début d'exercice	3 718	12 176	8 447	>100%	-30,6%
Trésorerie fin d'exercice	12 176	8 447	8 179	-30,6%	-3,2%

Source : Microdata

III.1.1.1 Revue 2004-2005

Les ressources stables augmentent en 2005 de 69,2%, tirées à la hausse par la progression de la capacité d'autofinancement (+68,0%) sur la période 2004-2005. Cette évolution de la CAF s'explique essentiellement par la croissance du résultat net de société (+70,3%).

Pour leur part, les emplois stables enregistrent en 2005 une baisse de 23,5% et s'inscrivent à des niveaux relativement bas compte tenu de :

- la politique d'investissement adoptés par la société (Cf. page 92) ;
- l'absence de dettes de financement.

III.1.1.2 Revue 2005-2006

Les ressources stables augmentent en 2006 de 161,4%, tirées à la hausse par la progression de la capacité d'autofinancement (+211,8%) sur la période 2005-2006. Cette évolution de la CAF s'explique essentiellement par la croissance du résultat net de société (+213,9%).

Pour leur part, les emplois stables enregistrent en 2006 une hausse de 69,2% sous l'effet de la hausse des investissements sur la période 2005-2006.

PARTIE VI PERSPECTIVES

AVERTISSEMENT

Les prévisions ci-après sont fondées sur des hypothèses dont la réalisation présente par nature un caractère incertain. Les résultats et les besoins de financement réels peuvent différer de manière significative des informations présentées. Ces prévisions ne sont fournies qu'à titre indicatif, et ne peuvent être considérées comme un engagement ferme ou implicite de la part du cédant.

I. ORIENTATIONS STRATEGIQUES

I.1. ORIENTATIONS STRATEGIQUES DE MICRODATA

Les orientations stratégiques de Microdata se présentent comme suit :

I.1.1. Elargissement de la gamme de produits

La stratégie de Microdata vise à proposer une offre s'appuyant sur des produits reconnus par le marché de par leur qualité.

Historiquement, la société a positionné des produits de l'univers Wintel couvrant ainsi un large volet de l'infrastructure des grands comptes. A moyen terme, Microdata, tout en respectant sa stratégie en matière d'infrastructures, envisage d'élargir sa gamme aux produits d'infrastructures classiques de l'environnement Unix.

Par ailleurs, Microdata envisage également de procéder à l'élargissement de sa gamme en commercialisant des solutions⁴¹ métiers innovantes à destination de différents secteurs d'activités dont notamment le secteur financier et l'administration.

I.1.2. Poursuite du développement du segment des grands comptes

Dans une optique de renforcement de ce segment, Microdata envisage d'adopter les mesures suivantes :

- un renforcement de sa structure commerciale grands comptes ;
- un développement du relais entre sa direction technique et sa structure commerciale à travers l'apport de compétences technico-commerciales.

De même, en s'appuyant sur des économies d'échelle ainsi que son pouvoir de négociation, Microdata entend renforcer son agressivité sur ce segment et poursuivre sa conquête de parts de marché.

Le développement des grands comptes se fera d'une part, à travers la maîtrise d'œuvre des infrastructures complexes et d'autre part, à travers le développement d'une nouvelle gamme de services.

La maîtrise d'œuvre des infrastructures complexes

Microdata compte se focaliser particulièrement sur les services d'infogérance d'infrastructures :

Cette prestation désigne le service à travers lequel Microdata ("l'infogérant") prendrait en charge une partie ou la totalité de l'informatique interne d'une entreprise. Les ressources de l'entreprise pouvant être prises en compte par l'infogérance sont le matériel, les logiciels, les réseaux et les télécommunications.

Les principales catégories de services rendus sont :

- la maintenance préventive et/ou curative, avec pour objectif d'anticiper ou de réparer les pannes ;
- l'exploitation destinée à assurer au quotidien le fonctionnement des équipements ;

⁴¹ Solutions intégrées et propres à un secteur d'activité particulier (banque, assurance, centres d'appels...).

- l'évolution et le développement de nouveaux services, de l'ajout de fonctionnalités au développement de nouvelles applications ou nouveaux équipements.

L'orientation de Microdata vers les services d'infogérance s'inscrit dans la continuité des prestations de services destinées aux grands comptes.

Le développement d'une nouvelle gamme de services

La déclinaison des futurs services de Microdata s'effectuera selon un axe de degré d'externalisation croissant de la part des entreprises. Les bases contractuelles demeurent cependant constantes, à savoir un engagement en termes de SLA (Service Level Agreement) et de Qualité de Service (QoS).

Les types de services envisagés par Microdata sont les suivants :

- **supervision et monitoring d'alertes** : ce service consiste à mettre en place des services de supervision 24x7 des matériels informatiques, des réseaux, des systèmes et des couches applicatives, avec remontées d'alertes, détection et notification des incidents par un système de gestion de tickets. L'infrastructure demeure chez le client, qui procède lui-même à la gestion des interventions correctrices ;
- **management des alertes et des interventions** : dans cette configuration, Microdata remonte les alertes comme précédemment, mais s'engage sur des niveaux d'intervention et de résolution d'incidents par procédures d'escalades, management pro-actif, anticipation de défaillances, surveillance et gestion quotidienne de la sécurité, pour aboutir à des services de « disaster recovery ».

I.1.3. La focalisation sur le segment PME/PMI

L'adoption de ce choix stratégique repose sur les éléments suivants :

- les PME/PMI marocaines constituent près de 90% du tissu économique national et présentent un taux d'équipements en TIC avoisinant les 10%. Ce constat représente une opportunité majeure pour la croissance de Microdata qui bénéficiera de son expérience sur le segment grands comptes pour répondre aux besoins spécifiques du segment PME/PMI ;
- une prise de conscience de la part des dirigeants de PME de l'apport des TIC en termes de compétitivité et de rentabilité à l'entreprise ;
- la démocratisation des télécommunications au Maroc favorise fortement le développement des TIC d'où la génération d'un besoin en infrastructures informatiques et services associés.

La stratégie de Microdata sur ce segment consiste à cibler prioritairement les PME/PMI structurées avec un comportement d'achat rationnel et qui présentent un potentiel significatif en matière d'infrastructures et services.

Sur ce segment, Microdata adoptera une démarche volontariste, mais prudente dans le choix de ses clients afin de maintenir le risque au niveau minimum. En revanche, le niveau de marge de ce marché est supérieur à celui constaté sur les grandes entreprises, du fait d'un pouvoir de négociation moindre du client.

En vue de répondre aux besoins spécifiques des PME/PMI marocaines, Microdata envisage de proposer une offre s'appuyant sur :

- une solution opérationnelle basée sur une association technologique. La flexibilité de cette solution permettrait à l'entreprise de bénéficier d'une structure IT modulable accompagnant le développement de ses besoins ;
- une solution de financement adossée à une société de leasing permettant à l'entreprise de maîtriser ses charges de structure et de bénéficier de conditions de financement avantageuses sur la base des partenariats conclus entre Microdata et les sociétés de leasing.

Il convient de préciser que l'adoption de cette nouvelle stratégie de ciblage du segment PME/PMI s'accomplira en parallèle au ciblage des grands comptes qui demeurera un axe stratégique de Microdata.

I.1.4. L'expansion géographique

Cet axe découle directement des grandes tendances de l'économie marocaine, à savoir d'une part, l'essor de nouvelles régions telles que le Sud et l'Est et d'autre part, l'émergence d'un tissu industriel de PME/PMI en voie de modernisation.

Le développement des réseaux d'agences et sites de certains grands comptes (télécoms, secteur financier,...) justifiera particulièrement le développement de cet axe.

Microdata projette, sur les années à venir, l'ouverture de 2 à 3 nouveaux points de maintenance sur la région du moyen Atlas, l'Est et le Sud. Bâties sur le même modèle que les points existants, ils offriront des services de proximité, sous forme d'ateliers de maintenances mobiles.

Par ailleurs, Microdata compte ouvrir des agences commerciales sur les grandes villes telles que Tanger, Agadir, Marrakech, Fès et Oujda. Le choix et le planning de déploiement dépendront de la maturité technologique des villes ciblées. La société cible à travers cette politique le marché des PME/PMI, élément essentiel du tissu industriel.

I.2. EVOLUTION PREVISIONNELLE DU SECTEUR

Selon l'étude élaborée par le cabinet IDC⁴² en décembre 2006 sur le développement futur du marché mondial des TIC, des changements structurels accompagnés par une accélération de l'interconnexion entre les différents segments du marché des TIC sont à prévoir.

Le marché des TIC devrait atteindre une croissance de 6,6% en 2007 contre 6,3% enregistrée en 2006. Cette performance résultera essentiellement de l'affinement des modèles économiques des opérateurs du marché dont les stratégies seront axées sur des niches à fort potentiel de croissance.

La croissance du secteur continuera à être portée par les marchés émergents tels que : le Brésil, la Russie, l'Inde et la Chine. Les petites et moyennes entreprises de ces pays continueront à intéresser les opérateurs majeurs du secteur à savoir : SAP, IBM et Microsoft.

Le segment des équipements informatiques devrait afficher une croissance de 6,5% en 2007 contre 6,0% enregistrée en 2006 : équipements réseaux (+7%), PC (+6,4%), serveurs (+6,5%). La croissance de ce segment sera portée par les ventes de la version finale du système d'exploitation Vista de l'éditeur de logiciel Microsoft.

La région MENA (Middle East and North Africa) devrait enregistrer une croissance de près de 14% devancée par l'Asie (l'Inde et la Chine) avec une croissance de près de 20%.

Enfin, le Maroc et la Tunisie sont considérés comme des pays à fort potentiel de croissance du fait notamment de leur proximité avec les marchés émetteurs (essentiellement l'Europe) et de l'émergence des activités d'Offshoring.

I.3. ENJEUX DU SECTEUR DES TIC POUR LE MAROC

Dans le cadre de la politique de grands chantiers menée par le royaume durant la dernière décennie, la promotion du secteur des TIC au Maroc occupe une place importante compte tenu des potentialités qu'offre le secteur en terme de création de valeur. Ainsi, les modèles économiques orientés vers ce secteur ont prouvé leurs aptitudes à :

- développer les échanges commerciaux internationaux ;
- capter les industries TIC en délocalisation ;

⁴² Cabinet spécialisé dans l'analyse du secteur des TIC dans le monde

- structurer l'économie et s'orienter vers la société d'information.

C'est dans cet esprit que le Maroc a adopté la vision e-Maroc 2010 dont les principaux objectifs stratégiques sont :

- l'appropriation optimale des TIC afin de les rendre accessibles à toutes les composantes de la société marocaine ;
- la production et l'exportation des TIC en se positionnant sur des activités TIC à forte valeur ajoutée et sur lesquelles le Maroc bénéficie d'un avantage concurrentiel à l'international.

I.3.1. La vision e-Maroc 2010

Sur le plan opérationnel, la vision e-Maroc 2010 se traduit par la mise en œuvre de programmes thématiques, et qui se présente comme suit :

Contenu

Programme	Projet / actions	Indicateurs de performance
e-Administration (eGOV)	Portail National	<ul style="list-style-type: none"> • Interconnexion totale des Administrations ; • Mise en ligne d'au moins 50% des e-formulaires ; • Doter à plus de 80% chaque administration d'un portail Web ; • Numériser plus de 30% des documents ; • Interconnexion totale des Administrations.
	Portails des Régions	
	Portail des Villes	
	Observatoire National des TIC	
	Intranet du gouvernement	
	Site des marchés publics	
	Généralisation des Portails	
e-Economie	e-Entreprise	• Connexion généralisée des Entreprises aux services développés.
	e-Commerce	
e-Social	e-Learning (GENIE)	• Connexion progressive des Citoyens aux services développés.
	e-emploi	
	e-Santé	
Réseaux Virtuels	Portails des réseaux communautaires : Industriel, Sanitaire, Judiciaire, ...	• Généralisation progressive aux différents secteurs.

Infrastructures

Programme	Projet / actions	Indicateurs de performance
Généralisation de la desserte	Promotion des nouvelles technologies à haut débit : 3G -wifi-VSat-wimax-DSL -CPL	• Couverture Télécom Généralisée (atteindre les standards des pays émergents).
	Développement des infrastructures téléphonie fixe à travers des licences de «nouvelle génération »	
	3 ^{ème} licence mobile	
	Passerelle d'interconnexion «Gateway»	• Interconnexion de la totalité des départements.
Programme d'équipement	GENIE : Généralisation des TIC dans l'enseignement	• 200.000 Postes.
	Prêt micro portable connecté au profit	

des étudiants	
Solutions packagées au profit des ménages	• 10% de foyers.
Projet PROTIC pour les entreprises industrielles	• 50.000 entreprises connectées.

Formation

Programme	Projet / actions	Indicateurs de performance
Formation en métiers s'appuyant sur les TIC	Création de cycles de formation spécialisée en Télé-services	• 130.000 emplois.
Formation continue en TIC	Généralisation de la formation continue dans les secteurs public et privé	• 100% du personnel des administrations formé à l'utilisation des outils informatiques de base.
Programme de promotion de l'usage des TIC	Programme de formation spécifique des Info-Médiaires	• 100% de la population cible.
	Programme de formation des enseignants et des assistants techniques –secteur public-	• 100% de la population cible.
Formation aux métiers des TIC	Développement de la capacité de l'offre publique de formation	• passer à 6.000 lauréats par an.
	Reconversion des diplômés	• former 3.000 stagiaires par an.
	Accréditation des organismes d'enseignement privé	• 100%.

Accès

Programme	Projet / actions	Indicateurs de performance
Points d'accès	Multiplication des Espaces Publics Numériques «EPN» équipés et connectés à l'Internet	• 4 kiosques publics par ville (gare ferroviaires, gare routière, port, centre ville, etc.).
	Création des points d'accès "mobiles" à Internet	• 7 EPN ruraux par région.
	Réseau national de cybercafés privés labellisés	• 100%.
Assistance	Info-Médiaires (IM)	• 3.000 (1 IM / 3000 hab).

Industries TIC

Programme	Projet / actions	Indicateurs de performance
Mise en oeuvre d'une politique publique d'aide au secteur	Mise en place de fonds: - Pour l'Innovation et la R&D - de garantie pour le capital risque - de promotion de l'export et d'attraction d'investissement	<ul style="list-style-type: none"> • Contrat progrès avec l'APEBI • Doubler le nombre d'entreprise TIC créées par année (PME/PMI, entreprises champions, incubateurs, ...).
Développement du marché intérieur et participation des sociétés marocaines	<ul style="list-style-type: none"> - Stimulation du secteur sur le marché intérieur - Développement du marché intérieur par le déploiement accéléré de l'administration électronique 	<ul style="list-style-type: none"> • Augmenter considérablement la part des entreprises TIC marocaines dans le marché local.
Multiplication des lieux dédiés	<ul style="list-style-type: none"> - Technopoles de niveau international - Technoparc régionaux - Zones d'Accueil Intelligentes (ZAI) 	<ul style="list-style-type: none"> • 2 Technopoles de niveau international ; • 1 Techno Park par région ; • 1 ZAI par grande ville.

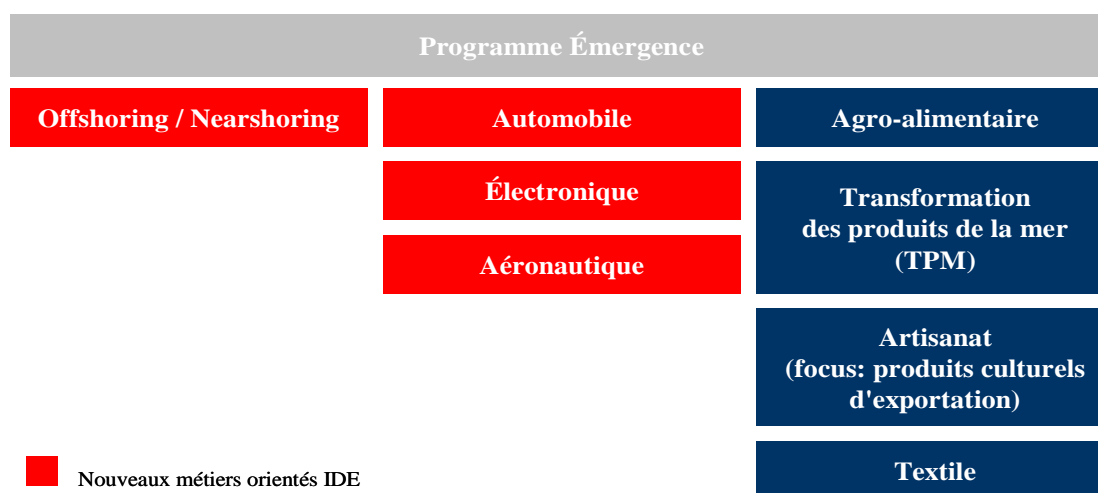
I.3.2. Offshoring Maroc 2010

Présentation

Le chantier Offshoring Maroc 2010 représente le premier volet du programme Emergence qui se définit comme étant une stratégie de ciblage sectorielle orientée vers des secteurs à fort potentiel d'export.

Ainsi, le programme Emergence cible les moteurs de croissance orientés export dans la perspective de l'émergence des **Métiers Mondiaux du Maroc (MMM)**, qui représenteront 70% de la croissance industrielle d'ici 2015. Schématiquement, le plan Emergence se présente comme suit :

Structure du plan Emergence



La stratégie sectorielle en matière d'Offshoring se décline comme suit :

- un positionnement de leadership sur le Offshoring francophone et hispanophone avec une focalisation sur 10 filières clés particulièrement adaptées (langue, proximité géographique) ;
- une stratégie d'émergence rapide axée sur le développement de zones spéciales dédiées à l'offshoring (CasaShore, RabatShore, TangerShore et MarrakechShore).

Détail des filières ciblées

Le détail des filiales ciblées, dont le marché potentiel s'évalue entre 8 et 10 milliards d'euros, se présente comme suit :

Filières	Activités
Banque	Gestion des moyens de paiement
Assurance	Gestion des contrats Gestion des sinistres de masse
Administrative	Comptabilité et finances Services clientèle Gestion de la paie Gestion du personnel
Informatique	Help desk Gestion d'applications Gestion d'infrastructures

Objectifs chiffrés du programme Emergence

La stratégie mise en place dans le cadre du chantier Offshoring du programme Emergence vise à atteindre, à échéance 2015, les principaux objectifs suivants :

- une progression du PIB de 15 Mrds de dirhams ;
- un accroissement de la balance commerciale de 15 Mrds de dirhams ;
- la création de 90 000 nouveaux emplois.

I.3.3. Le secteur des centres d'appel

Présentation

L'activité des centres d'appel au Maroc a connu ces dernières années une forte croissance avec plus de 150 nouvelles déclarations déposées à l'Agence Nationale de Réglementation des Télécommunications (ANRT) entre fin 2004 et fin 2006.

L'évolution du marché des centres d'appel au Maroc se présente comme suit :

En millions d'unités	2004	2006	Var. 06/04
Nombre de Centres d'appels	50	212	324%
Centres d'appels opérationnels	50	143	186%
Positions ⁴³ déclarées	4 400	12 559	185%
Positions estimées	4 400	14 700	234%
Nombre de position par Centres d'appels	88	114	30%
Chiffre d'affaires (Mdh)	830	2 940	254%
Chiffre d'affaires / position (Kdh)	189	200	6%

Source : ANRT

Le tableau ci-dessus présente l'évolution notable du marché des centres d'appel dont le nombre a pratiquement triplé sur la période 2004-2006. Cette évolution se traduit par une progression significative (+ 254%) du chiffre d'affaires du secteur sur la période 2004-2006.

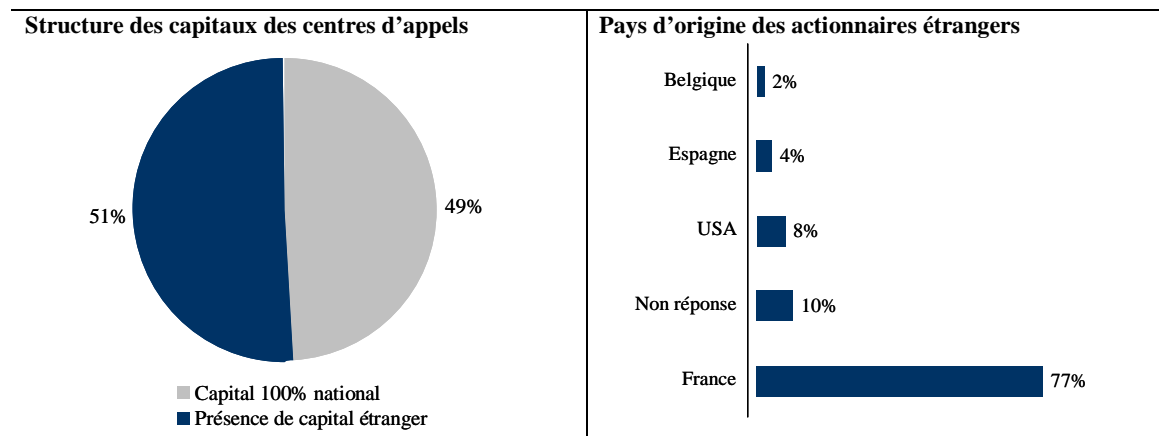
L'évolution du ratio chiffre d'affaires/position s'établit à 6% et s'explique par les effets conjugués :

- des gains de productivité réalisés par les opérateurs du secteur ;
- l'amélioration de la valeur ajoutée des prestations fournies.

⁴³ Opérateur avec poste de travail.

Sur la même période, la capacité du marché, en terme de positions estimées, s'établit à 14 700 positions à fin 2006 en progression de 234%. L'augmentation de 30% du nombre moyen de positions par centres d'appel témoigne de l'amélioration de la structure des opérateurs.

L'origine des investissements du secteur se présente comme suit :



Source : ANRT

La présence des capitaux étrangers dans le capital des centres d'appel marocain conforte le positionnement du secteur en tant que générateur d'IDE et son rôle de locomotive dans la promotion du secteur de l'offshoring au Maroc.

I.3.4. Contrat Progrès 2006-2012

Présentation

Préalablement au **Contrat Progrès 2006-2012**, la stratégie nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), baptisée e-Maroc 2010, vise à développer l'économie du savoir à travers deux objectifs stratégiques :

- la réduction de la fracture numérique ;
- le positionnement du Maroc au niveau international.

A terme, le Contrat Progrès 2006-2012 permettra de :

- développer le marché intérieur des TIC ;
- généraliser l'utilisation des TIC et de l'Internet ;
- contribuer à l'amélioration de la compétitivité de l'économie et de l'entreprise, la bonne gouvernance et l'action sociale ;
- participer à la dynamique du développement économique.

Six principaux axes ont été définis pour atteindre ces objectifs :

- le développement du contenu et des services en ligne ;
- l'amélioration des infrastructures des télécommunications et des équipements informatiques ;
- la généralisation de l'accès à l'Internet ;
- la formation et la qualification des ressources humaines ;
- le développement d'une industrie compétitive des TIC ;
- le développement des télé-services, particulièrement pour l'export.

La politique nationale visant à promouvoir le secteur des TIC au Maroc est formalisée par la signature du «Contrat Progrès 2006-2012» entre le gouvernement et les professionnels du secteur, représentés par l'APEBI (Fédération des Technologies de l'Information, des Télécommunications et de l'Offshoring).

Objectifs chiffrés

La prévision de croissance annuelle du secteur des TIC s'établit à 18%, sur la base du Contrat Progrès 2006-2012.

Les principaux objectifs chiffrés selon les axes ci-après se présentent comme suit :

- **Axe Industrie des TIC :**
 - chiffre d'affaires Hors Télécom et Offshoring : 21 milliards de dirhams en 2012 ;
 - création d'emplois dans l'industrie TIC : 33 000 nouveaux emplois ;
 - budget de financement global de la stratégie : 1,4 milliard de dirhams (financé par l'état) ;
 - génération de recettes fiscales (2006 et 2012) : 11 milliards de dirhams.
- **Axe Télécoms :**
 - chiffre d'affaires : 38 milliards de dirhams en 2012
- **Axe Offshoring :**
 - création d'emploi : plus de 90 000 emplois ;
 - chiffre d'affaires à l'export : plus de 1,8 milliard d'euros ;
 - participation au PIB : plus de 1,5 milliard d'euros.

Plan d'actions

La réalisation des objectifs sus-mentionnés passe par la mise en œuvre des mesures suivantes :

- **le soutien à l'innovation et à la création de valeur ajoutée :** la mise en place d'un fonds doté 100 Mdh destiné à faciliter aux entreprises du secteur l'accès au financement nécessaire pour la réalisation des projets innovants.
- **l'incitation à la Recherche et Développement :** le gouvernement fera bénéficier les entreprises du financement prévu dans le cadre du compte d'affectation spéciale intitulé : « Fonds national de soutien à la recherche scientifique et au développement technologique ». La participation au financement des projets R&D est fixée à 50% du coût total du projet dans la limite de 1 million de dirhams par projet.
- **la réduction des charges sur salaires pour les nouveaux emplois créés :** cette mesure comprend la dynamisation de la mise en œuvre du contrat premier emploi qui comprend une exonération de l'impôt sur le revenu et des charges sociales sur salaire pendant 24 mois et 36 mois en cas d'embauche, avec un plafond de 6 000 dirhams.
- **la facilitation de l'accès aux financements des PME du secteur TIC :** l'Etat a mis en place un mécanisme d'accompagnement des entreprises industrielles et des services liés à l'industrie et notamment celles issues du secteur des TIC, afin d'appuyer leur programme de mise à niveau et/ou de restructuration financière. Ce mécanisme comporte deux volets, un volet financement des projets d'investissement (Fonds National de Mise à Niveau) et un volet restructuration financière des dettes bancaires des entreprises qui connaissent un surendettement (Fonds de Garantie de la restructuration financière).
- **le déploiement accéléré de l'administration électronique :** un programme e-gouvernement ambitieux a été élaboré dans ce sens par la commission nationale e-GOV. A cet effet, le Gouvernement entend porter à terme la part des dépenses afférentes aux TIC dans le budget de l'état à 2%.
- **l'attrait d'investissements étrangers et le soutien de l'export :** un budget annuel de 10 millions de dirhams, pour des plans de promotion du secteur aussi bien sur le marché local (pacte de mobilisation positive) que sur le plan international.
- **le Pacte de Mobilisation Positive :** instaurer un climat de confiance entre, d'une part l'Etat, les grands donneurs d'ordres et d'autre part les sociétés du secteur TIC. Un pacte formel

entre l'APEBI et les grands donneurs d'ordres (administration, offices, banques, assurances, grands groupes) sera mis en place.

- **le développement des ressources humaines et de la formation** : en termes de résultats attendus, l'objectif, pour l'horizon 2010, consistera en la mise à disposition par le système de formation national de 11.500 diplômés dans les TIC dont 4 700 de niveau ingénieur.
- **la création de zones d'accueil dédiées aux activités TIC** : la priorité étant tout aussi donnée à l'attrait des investissements étrangers en synergie avec le développement de l'investissement local dans le secteur des TIC, le processus de création de zones d'accueil (technopôles & technoparcs) locales, bénéficiant d'infrastructures évoluées et de l'intégration des services, sera accéléré.
- **l'achèvement de l'arsenal juridique pour créer la confiance numérique** : dans le but de créer un climat sain d'usage des technologies de l'information, l'arsenal juridique lié aux aspects numériques (protection du consommateur, preuve électronique, données personnelles, etc.) sera complété et les textes réglementaires appropriés. De même, les acteurs concernés s'engageront également à développer les moyens de paiement à distance (commerce électronique).
- **le développement de l'Internet au Maroc** : le développement du marché de l'Internet, moyen incontournable pour le développement du secteur des TIC, passe par trois axes, à considérer en parallèle ; à savoir le contenu, l'infrastructure et les accès, ainsi que la formation et la communication. Ces axes sont détaillés dans la stratégie e-Maroc.
- **la poursuite du processus de libéralisation des télécoms** : le Gouvernement poursuivra le processus de libéralisation du secteur des télécommunications, et ce conformément à la note d'orientations générales pour la libéralisation du secteur des télécommunications pour la période 2004-2008. L'objectif étant de consolider la concurrence effective dans le secteur des télécommunications.

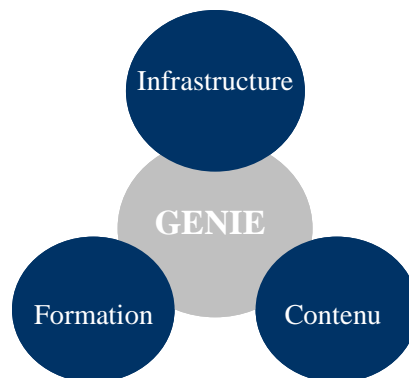
I.3.5. Programme GENIE

Présentation

Le programme GENIE (Généralisation des TIC dans l'enseignement) est une stratégie nationale, initiée en 2005, ayant pour objectif l'intégration et la généralisation des TIC dans l'enseignement scolaire public. Il se traduit par l'équipement, à l'horizon 2008, de tous les établissements scolaires (écoles primaires, collèges et lycées) en salles multimédia (dits «Environnements Numériques de Travail») connectées à Internet. A terme, ce programme vise à garantir l'accessibilité aux moyens et services TIC à plus de 6 millions d'élèves, soit près de 20% de la population marocaine.

Sur le plan opérationnel, le programme GENIE se schématise comme suit :

Structure du programme GENIE



-
- **Axe Infrastructure** : cet axe vise la mise en place de salles multimédia connectées à Internet dans chaque établissement scolaire. L'équipement de chaque établissement scolaire devra garantir un volume horaire hebdomadaire minimal par élève. Ce volume a été fixé selon le niveau scolaire et tient compte de la capacité d'accueil en élèves de chaque établissement scolaire ;
 - **Axe Contenu** : cet axe concerne le développement des contenus pédagogiques adaptés à l'enseignement au Maroc ainsi que l'utilisation des contenus TIC appropriés et validés. Il vise à permettre une utilisation optimale des salles multimédia installées dans l'objectif d'améliorer la qualité de l'enseignement ;
 - **Axe Formation** : cette formation a pour finalité la préparation et la formation des enseignants à une utilisation effective des outils TIC qui seront mis à leur disposition.

II. EVOLUTION DE L'ACTIVITE DE MICRODATA

L'approche adoptée pour l'estimation de l'évolution prévisionnelle de Microdata s'appuie sur une ventilation des revenus :

- Ventes de matériels et Logiciels ;
- Services associés⁴⁴.

II.1. COMPTES DE RESULTATS PREVISIONNELS

Le tableau suivant présente l'évolution attendue sur la période 2007^E-2011^P, des principaux agrégats des comptes de résultats de Microdata

En milliers de dirhams	2006	2007 ^E	2008 ^P	2009 ^P	2010 ^P	2011 ^P
Ventes de marchandises en l'état	147 135	172 448	206 461	240 863	276 239	308 466
Achats revendus de marchandises	123 382	145 137	174 383	204 163	234 701	262 082
Marge brute sur ventes en l'état (1)	23 753	27 310	32 078	36 700	41 538	46 384
<i>En % des ventes de marchandises</i>	<i>16,1%</i>	<i>15,8%</i>	<i>15,5%</i>	<i>15,2%</i>	<i>15,0%</i>	<i>15,0%</i>
Ventes de biens et services produits	20 405	28 586	34 780	41 389	48 350	55 075
Chiffre d'affaires	167 540	201 034	241 241	282 252	324 590	363 540
Variation de stocks de produits Immob. produites par l'entreprise pour elle-même						
Production (2)	20 405	28 586	34 780	41 389	48 350	55 075
Achats consommés de matières et fournitures	611	733	880	1 030	1 184	1 818
Autres charges externes	4 145	5 451	6 677	7 443	8 271	8 837
Consommations de l'exercice (3)	4 756	6 184	7 557	8 472	9 455	10 654
Valeur ajoutée (1)+(2)-(3)	39 402	49 713	59 301	69 617	80 433	90 804
<i>VA/CA</i>	<i>23,5%</i>	<i>24,7%</i>	<i>24,6%</i>	<i>24,7%</i>	<i>24,8%</i>	<i>25,0%</i>
+ Subventions d'exploitation						
- Impôts et taxes	2 453	2 944	3 533	4 133	4 753	5 324
- Charges de personnel	11 487	12 670	14 172	15 755	17 475	19 395
Excédent Brut d'Exploitation (EBE)	25 462	34 099	41 596	49 729	58 205	66 085
<i>EBE/CA</i>	<i>15,2%</i>	<i>17,0%</i>	<i>17,2%</i>	<i>17,6%</i>	<i>17,9%</i>	<i>18,2%</i>
+Autres produits d'exploitation						
-Autres charges d'exploitation						
+ Reprises d'exploitation, transfert de charges						
- Dotation d'exploitation	155	139	139	139	139	139
Résultat d'exploitation	25 308	33 959	41 457	49 589	58 065	65 946
<i>REX/CA</i>	<i>15,1%</i>	<i>16,9%</i>	<i>17,2%</i>	<i>17,6%</i>	<i>17,9%</i>	<i>18,1%</i>
Résultat financier	-48					
Résultat courant avant impôts	25 260	33 959	41 457	49 589	58 065	65 946
Résultat non courant	-360					
Résultat avant impôt	24 899	33 959	41 457	49 589	58 065	65 946
Impôt sur les bénéficiaires	8 824	11 886	10 882	13 017	15 242	23 081
Résultat net	16 076	22 074	30 574	36 572	42 823	42 865
<i>RN/CA</i>	<i>9,6%</i>	<i>11,0%</i>	<i>12,7%</i>	<i>13,0%</i>	<i>13,2%</i>	<i>11,8%</i>

Source : Attijari Finances Corp. - Microdata

⁴⁴ Incluant la maintenance et le support.

II.1.1. Evolution du chiffre d'affaires prévisionnel

AVERTISSEMENT

Pour des raisons d'homogénéité des méthodes de comptabilité, le chiffre d'affaires relatif aux contrats logiciels (droits d'utilisation de logiciels) a été maintenu, sur la période étudiée, en tant que vente de bien et services.

Le chiffre d'affaires prévisionnel de Microdata se présente de la manière suivante sur la période 2007^E-2011^P :

En milliers de dirhams	2006	2007 ^E	2008 ^P	2009 ^P	2010 ^P	2011 ^P	TCAM (%)
Ventes de Matériel	147 135	172 448	206 461	240 863	276 239	308 466	16,0%
Vente de biens et services	20 405	28 586	34 780	41 389	48 350	55 075	22,0%
dont contrats logiciels ⁴⁵		14 775	18 026	21 991	26 830	32 732	22,0%
Total	167 540	201 034	241 241	282 252	324 590	363 540	16,8%

Source : Attijari Finances Corp. - Microdata

Le chiffre d'affaires de Microdata évolue selon un TCAM de 16,8% entre 2006 et 2011^P. Cette progression s'explique par les éléments suivants :

Ventes de Matériels :

Les ventes de matériels bénéficient d'une conjoncture favorable et de la hausse du taux d'équipement et de renouvellement des clients grands comptes (institution bancaires et financières, assurances, industries...).

Les prévisions de Microdata sont effectuées sur la base des réalisations historiques et le potentiel de croissance du marché.

Par ailleurs, la croissance du chiffre d'affaires matériels tient compte du développement du segment PME.

Ventes de Biens et Services :

Les ventes de biens et services sont partiellement corrélées aux ventes de matériels.

Par ailleurs, les ventes de biens et services seront impactées par le développement d'une nouvelle gamme de services, notamment ceux à destination des grands comptes : la supervision et monitoring d'alertes et le management des alertes et des interventions.

Le développement des solutions technologiques à destination des PME permettra également de contribuer à la croissance des ventes de biens et services.

⁴⁵ Contrats de droits d'utilisations logiciels.

II.1.2. Evolution de la valeur ajoutée prévisionnelle

L'évolution de la valeur ajoutée prévisionnelle de Microdata sur la période 2007^E-2011^P se présente de la manière suivante :

En milliers de dirhams	2006	2007 ^E	2008 ^P	2009 ^P	2010 ^P	2011 ^P	TCAM (%)
Ventes de marchandises en l'état	147 135	172 448	206 461	240 863	276 239	308 466	16,0%
Achats revendus de marchandises	123 382	145 137	174 383	204 163	234 701	262 082	16,3%
Marge brute sur ventes en l'état	23 753	27 310	32 078	36 700	41 538	46 384	14,3%
<i>En % des ventes de marchandises</i>	<i>16,1%</i>	<i>15,8%</i>	<i>15,5%</i>	<i>15,2%</i>	<i>15,0%</i>	<i>15,0%</i>	
Ventes de biens et services produits	20 405	28 586	34 780	41 389	48 350	55 075	22,0%
Chiffre d'affaires	167 540	201 034	241 241	282 252	324 590	363 540	16,8%
Achats consommés de matières et fournitures	611	733	880	1 030	1 184	1 818	24,4%
Autres charges externes	4 145	5 451	6 677	7 443	8 271	8 837	16,3%
Consommations de l'exercice	4 756	6 184	7 557	8 472	9 455	10 654	17,5%
Valeur ajoutée	39 402	49 713	59 301	69 617	80 433	90 804	18,2%
	<i>VA/CA</i>	<i>23,5%</i>	<i>24,7%</i>	<i>24,6%</i>	<i>24,7%</i>	<i>24,8%</i>	<i>25,0%</i>

Source : Attijari Finances Corp. - Microdata

La marge brute prévisionnelle sur ventes en l'état dépend de la nature du projet, de l'estimation de l'évolution du marché et du développement des produits à forte marge.

La valeur ajoutée progresse selon un TCAM de 18,2% sur la période prévisionnelle pour s'établir en fin de période à 90,8 Mdh, soit 25,0% du chiffre d'affaires. Cette évolution s'explique par une hausse des volumes des ventes sur la période considérée plus importante que celle des charges.

II.1.2.1 Achats revendus de marchandises

Les achats revendus de marchandises concernent le matériel informatique (PC, imprimantes, serveurs...). Le taux de marge brute sur ventes en l'état s'établit en moyenne sur la période considérée à 15,3%.

II.1.2.2 Achats consommés de matières et fournitures

Les achats évoluent selon un TCAM de 24,4% et sont relativement corrélés à la progression du chiffre d'affaires biens et services produits.

II.1.2.3 Autres charges externes

Les autres charges externes évoluent de la manière suivante :

En milliers de dirhams	2006	2007 ^E	2008 ^P	2009 ^P	2010 ^P	2011 ^P	TCAM (%)
Locations et charges locatives	697	766	805	845	887	931	6,0%
Redevances de crédit bail	415	954	1 241	1 737	1 772	1 807	34,2%
Transports	1 609	2 092	2 719	3 263	3 916	4 307	21,8%
Reste du poste autres charges externes	1425	1638	1912	1598	1697	1791	4,7%
Total	4 145	5 451	6 677	7 443	8 271	8 837	16,3%

Source : Attijari Finances Corp. - Microdata

Les autres charges externes prévisionnelles s'inscrivent en croissance annuelle moyenne de 16,3% sur la période prévisionnelle. La croissance des autres charge externes sur la période trouve son origine dans :

- la progression des frais de locations et charges locatives liée à la politique de développement Microdata (ouverture de représentation régionale de Microdata (Tanger, Fès, Agadir, Marrakech et Oujda) ;

- la hausse des redevances de crédit-bail (augmentation du parc de véhicules...);
- la hausse des charges de transports suite à la hausse du kilométrage parcouru par les commerciaux.

Le reste du poste autres charges externes repose essentiellement sur la rémunération des intermédiaires, des primes d'assurances, des honoraires de conseillers externes, des entretiens et réparations, etc.

II.1.3. Evolution du résultat d'exploitation prévisionnel

Le tableau suivant présente l'évolution attendue sur les cinq prochaines années, du résultat d'exploitation :

En milliers de dirhams	2006	2007 ^E	2008 ^P	2009 ^P	2010 ^P	2011 ^P	TCAM (%)
Valeur ajoutée	39 402	49 713	59 301	69 617	80 433	90 804	18,2%
Impôts et taxes	2 453	2 944	3 533	4 133	4 753	5 324	16,8%
Charges de personnel	11 487	12 670	14 172	15 755	17 475	19 395	11,0%
Excédent Brut d'Exploitation (EBE)	25 462	34 099	41 596	49 729	58 205	66 085	21,0%
	<i>EBE/CA</i>	<i>15,2%</i>	<i>17,0%</i>	<i>17,2%</i>	<i>17,6%</i>	<i>17,9%</i>	<i>18,2%</i>
Dotation d'exploitation	155	139	139	139	139	139	-2,1%
Résultat d'exploitation	25 308	33 959	41 457	49 589	58 065	65 946	21,1%
	<i>REX/CA</i>	<i>15,1%</i>	<i>16,9%</i>	<i>17,2%</i>	<i>17,6%</i>	<i>17,9%</i>	<i>18,1%</i>

Source : Attijari Finances Corp. - Microdata

II.1.3.1 Charges de personnel

Les charges de personnel prévisionnelles représentent, en moyenne, 5,3% du chiffre d'affaires sur la période 2006-2011^P. Elles évoluent suivant un TCAM de 11,0% pour s'établir à 19,4 Mdh en 2011^P contre 11,5 Mdh en 2006.

L'évolution des charges de personnel tient compte, d'une part des recrutements additionnels relatifs à l'effectif technique nécessaire pour couvrir les besoins du développement de l'activité, et d'autre part de l'évolution des primes et salaires corrélés au chiffre d'affaires.

II.1.3.2 Excédent brut d'exploitation

Sur la période 2006-2011^P, l'excédent brut d'exploitation évolue selon un TCAM de 21,0% sous l'effet de la croissance de la valeur ajoutée et de la hausse modérée des charges de personnel (+11,0% sur la période 2006-2011^P).

II.1.3.3 Dotations / reprises d'exploitation

Pour leur part, les dotations d'exploitation sont stables sur toute la période 2007^E-2011^P en raison du faible niveau d'investissement de la société (recours à la LOA pour le parc de véhicules commerciaux et au leasing pour les bureaux régionaux).

II.1.3.4 Résultat d'exploitation

Au final, l'évolution du résultat d'exploitation enregistre une progression moyenne sur la période 2006-2011^P de 21,1% pour s'établir à 65,9 Mdh en 2011^P, soit un taux de marge opérationnelle de 18,1%.

II.1.4. Evolution du résultat financier

Le résultat financier est nul sur la période étudiée.

II.1.5. Evolution du résultat net prévisionnel

L'évolution de la rentabilité nette prévisionnelle de Microdata sur la période 2007^E-2011^P se présente de la manière suivante :

En milliers de dirhams	2006	2007 ^P	2008 ^P	2009 ^P	2010 ^P	2011 ^P	TCAM (%)
Résultat d'exploitation	25 308	33 959	41 457	49 589	58 065	65 946	21,1%
Résultat financier							
Résultat non courant							
IS	8 824	11 886	10 882	13 017	15 242	23 081	21,2%
Résultat net	16 076	22 074	30 574	36 572	42 823	42 865	21,7%
<i>RN/CA</i>	<i>9,6%</i>	<i>11,0%</i>	<i>12,7%</i>	<i>13,0%</i>	<i>13,2%</i>	<i>11,8%</i>	

Source : Attijari Finances Corp. - Microdata

L'exonération de 25% sur l'IS, dont bénéficie la société Microdata suite à son introduction en bourse prend fin en 2010.

Le résultat net évolue suivant un TCAM de 21,7% sur la période 2006-2011^P et s'établit à 42,9 Mdh en fin de période.

Sur la période considérée, le taux de marge nette passe de 9,6% en 2006 à 11,8% à fin 2011^P.

II.2. BILANS PREVISIONNELS

Le tableau suivant présente l'évolution attendue sur les cinq prochaines années, des principaux agrégats bilantiels de Microdata :

En milliers de dirhams	2006	2007 ^E	2008 ^P	2009 ^P	2010 ^P	2011 ^P
ACTIF						
Actif Immobilisé	1 133	994	854	715	575	436
Actif Circulant	82 164	87 814	105 394	123 319	141 796	158 764
Stocks	25 734 ⁴⁶	19 982	24 009	28 109	32 313	36 151
Créances de l'actif circulant	56 429	67 831	81 385	95 211	109 483	122 614
Trésorerie - Actif	8 179	45 665	59 525	74 045	91 079	104 662
Total Actif	91 476	134 472	165 774	198 079	233 450	263 862
PASSIF						
Capitaux propres	27 243	64 316	81 646	99 874	120 754	137 925
<i>dont Capital</i>	<i>2 000</i>	<i>42 000</i>	<i>42 000</i>	<i>42 000</i>	<i>42 000</i>	<i>42 000</i>
<i>dont Réserves</i>	<i>8 662</i>	<i>200</i>	<i>1 304</i>	<i>2 832</i>	<i>4 200</i>	<i>4 200</i>
<i>dont Report à nouveau</i>	<i>505</i>	<i>43</i>	<i>7 769</i>	<i>18 470</i>	<i>31 731</i>	<i>48 860</i>
<i>dont Résultat</i>	<i>16 076</i>	<i>22 074</i>	<i>30 574</i>	<i>36 572</i>	<i>42 823</i>	<i>42 865</i>
Autres dettes de financement						
Provisions pour risques et charges						
Passif Circulant						
Dettes du passif circulant	64 041	69 963	83 935	98 013	112 504	125 744
Autres provisions pour risques et charges						
Ecart de conversion passif	192	192	192	192	192	192
Trésorerie - Passif						
Total	91 476	134 472	165 773	198 079	233 450	263 862

Source : Attijari Finances Corp. - Microdata

II.2.1. Evolution de l'actif immobilisé

Le tableau suivant détaille la ventilation de l'actif immobilisé de la société entre 2007^E et 2011 :

En milliers de dirhams	2006	2007 ^E	2008 ^P	2009 ^P	2010 ^P	2011 ^P	TCAM (%)
Ecart d'acquisition							
Immobilisations incorporelles							
Immobilisations corporelles	837	697	558	418	279	139	-30,1%
Immobilisations financières ⁴⁷	296	296	296	296	296	296	Ns
Actif immobilisé	1 133	994	854	715	575	436	-17,4%

Source : Attijari Finances Corp. - Microdata

L'évolution des actifs de Microdata s'explique essentiellement par la baisse des immobilisations corporelles sous l'effet de l'amortissement. En effet sur la période 2007^E-2011^P, Microdata ne compte pas réaliser d'investissement.

⁴⁶ Le niveau de stock exceptionnel tient compte du déploiement d'un projet dans l'administration (1 200 postes) intervenu en janvier 2007.

⁴⁷ Le solde des immobilisations financières ne tient pas compte des évolutions intervenues au cours le 1^{er} semestre 2007.

II.2.2. Evolution des fonds propres

Avant la présente opération d'introduction en bourse, Microdata a procédé à une augmentation de capital social en numéraire de 15 Mdh et par incorporation des réserves de 25 Mdh.

Le capital social de Microdata passe ainsi de 2 Mdh à fin 2006 à 42 Mdh en 2007^E.

L'évolution des fonds propres sur la période prévisionnelle se présente de la manière suivante :

En milliers de dirhams	2006	2007 ^E	2008 ^P	2009 ^P	2010 ^P	2011 ^P	TCAM (%)
Capital	2 000	42 000	42 000	42 000	42 000	42 000	83,8%
Réserves	8 662	200	1 304	2 832	4 200	4 200	-13,5%
Report à nouveau	505	43	7 769	18 470	31 731	48 860	>100%
Résultat net	16 076	22 074	30 574	36 572	42 823	42 865	21,7%
Capitaux propres	27 243	64 316	81 646	99 874	120 754	137 925	38,3%

Source : Attijari Finances Corp. - Microdata

Les fonds propres de la société connaissent au cours de la période prévisionnelle une croissance significative en passant de 27,2 Mdh en 2006 à 137,9 Mdh en 2007^P, soit un TCAM de 38,3%.

Cette progression repose principalement sur la capacité bénéficiaire de la société, et ce malgré une politique de dividendes relativement active : pay-out de 60% distribué par Microdata sur l'horizon considéré comme présenté ci-dessous :

En milliers de dirhams	2006	2007 ^E	2008 ^P	2009 ^P	2010 ^P	2011 ^P
Résultat net de la société Microdata	16 076	22 074	30 574	36 572	42 823	42 865
Distribution de dividendes en n+1	2 560	0	13 244	18 345	21 943	25 694
Pay-Out⁴⁸	49,9%	0%	60,0%	60,0%	60,0%	60,0%

Source : Attijari Finances Corp. - Microdata

II.2.3. Evolution de l'équilibre financier

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de l'équilibre financier au cours de la période prévisionnelle 2007^E-2011^P :

En milliers de dirhams	2006	2007 ^E	2008 ^P	2009 ^P	2010 ^P	2011 ^P	TCAM (%)
Financement permanent	27 243	64 316	81 646	99 874	120 754	137 925	38,3%
Actif immobilisé	1 133	994	854	715	575	436	-17,4%
Fonds de roulement	26 110	63 323	80 792	99 159	120 179	137 489	39,4%
Actif circulant	82 164	87 814	105 394	123 319	141 796	158 764	14,1%
Passif circulant	64 234	70 156	84 127	98 205	112 696	125 937	14,4%
Besoin en fonds de roulement	17 930	17 658	21 267	25 114	29 100	32 827	12,8%
FR/BFR	1,5x	3,6x	3,8x	3,9x	4,1x	4,2x	
Trésorerie nette	8 179	45 665	59 525	74 045	91 079	104 662	66,5%

Source : Attijari Finances Corp. - Microdata

La forte progression du financement permanent est liée à l'évolution du résultat net sur la période étudiée. Le fonds de roulement s'établit à 137,5 Mdh à fin 2011^P contre 26,1 Mdh en 2006.

Sur la période 2006-2011^P, l'actif circulant évolue en moyenne de 14,1% et s'établit en 2011^P à 158,7 Mdh contre 82,1 Mdh en 2006. Son évolution résulte principalement de la croissance des créances clients et des stocks liés à l'accroissement de l'activité sur la période étudiée.

⁴⁸ Pay-out (taux de distribution) : dividendes distribués en n (au titre de l'année n-1)/résultat net (n-1).

Sur la période 2006-2011^P, le passif circulant évolue en moyenne de 14,4% et s'établit en 2011^P à 125,9 Mdh contre 64,2 Mdh en 2006. Son évolution résulte principalement de la croissance des dettes fournisseurs liées à l'accroissement de l'activité sur la période étudiée.

Pour sa part, le besoin en fonds de roulement augmente sur la période prévisionnelle 2007^E-2011^P compte tenu du développement de l'activité. Aussi, l'équilibre financier reste satisfaisant avec une moyenne de 3,5x sur toute la période résultant d'un fonds de roulement couvrant largement le BFR.

La trésorerie nette prévisionnelle reste excédentaire sur toute la période 2007^E-2011^P. Elle s'établit à 104,6 Mdh en 2011^P contre 8,2 Mdh en 2006.

II.3. TABLEAUX DE FLUX PREVISIONNELS

Le tableau suivant reprend les principaux postes du tableau de financement sur la période considérée :

En milliers de dirhams	2006	2007 ^E	2008 ^P	2009 ^P	2010 ^P	2011 ^P
Résultat net	16 076	22 074	30 574	36 572	42 823	42 865
+ Dotations d'exploitation	155	139	139	139	139	139
+ Dotations financières						
+ Dotations non courantes						
- reprises d'exploitation						
- reprises financières						
- reprises non courantes						
+/- value de cession						
Capacité d'autofinancement	16 230	22 213	30 714	36 711	42 963	43 004
- distribution de dividendes	2 560	0	13 244	18 345	21 943	25 694
Autofinancement	13 670	22 213	17 470	18 367	21 020	17 310
Cession et réduction d'imm.	34					
Augmentations de capital		15 000				
Ressources	13 704	37 213	17 470	18 367	21 020	17 310
Emplois	368	0	0	0	0	0
Variation du BFR	13 605	-272	3 609	3 847	3 986	3 728
Variation de la trésorerie	-268	37 485	13 861	14 520	17 033	13 583
Trésorerie début d'exercice	8 447	8 179	45 665	59 525	74 045	91 079
Trésorerie fin d'exercice	8 179	45 665	59 525	74 045	91 079	104 662

Source : Microdata

La capacité d'autofinancement de Microdata évolue suivant un TCAM de 21,5% sur la période étudiée pour s'établir à 43,0 Mdh en 2011^P.

Une politique de dividendes avec un pay-out de 60% a été envisagée en vue de permettre aux nouveaux actionnaires entrants un partage satisfaisant de la valeur créée par la société.

La variation du BFR 2007^E tient compte d'un BFR 2006 exceptionnel dû à un niveau élevé des stocks en 2006 (projet dans l'administration 1 200 postes : livré en janvier 2007).

PARTIE VII FACTEURS DE RISQUE

I. RISQUE TECHNOLOGIQUE

Les technologies de l'information et des communications s'inscrivent en constante mutation et nécessitent une réactivité maximale aux nouvelles tendances du marché pour pouvoir se maintenir dans un environnement concurrentiel agressif.

Ces changements constituent une opportunité certaine pour Microdata dans la mesure où la société anticipe les mutations du marché grâce à une veille technologique permettant de proposer au marché des solutions adaptées à l'évolution des besoins.

II. RISQUE DE CHANGE

Compte tenu de la réalisation de la majorité des approvisionnements en devises et essentiellement en dollar américain, Microdata procède à un suivi régulier de l'évolution du risque de change en se basant sur un outil d'aide à la décision.

En revanche, ce risque est à modérer vu que la société négocie d'une manière permanente avec ses banques de référence afin d'obtenir des conditions de taux favorables.

III. RISQUE CLIENTS

Comme toute société commerciale, la société Microdata fait face au risque de défaillance et d'impayés de la part de ses clients. Par ailleurs, le premier client de la société a représenté, en 2006, 15,8% du chiffre d'affaires total.

Ce risque est cependant limité compte tenu de :

- la nature des contrats négociés qui tiennent compte d'un paiement échelonné sur leur durée dans le cadre de projets de déploiement d'infrastructures informatiques et de services associés ;
- la qualité de signature des clients.

IV. RISQUE MARCHE

Le secteur des TIC au Maroc est caractérisé par les problématiques liées au clonage, la concurrence asiatique et des produits de contrebande. Ces problématiques constituent des risques pour les opérateurs du secteur.

Compte tenu de la nature de son portefeuille clients (constitué principalement de grands comptes), Microdata se trouve faiblement exposée à ce type de risque.

PARTIE VIII FAITS EXCEPTIONNELS

Il n'existe pas de faits exceptionnels susceptibles d'avoir ou ayant eu dans le passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société Microdata.

PARTIE IX

LITIGES ET AFFAIRES CONTENTIEUSES

Il n'existe pas de litiges et affaires contentieuses susceptibles d'avoir ou ayant eu dans le passé récent une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine de la société Microdata.

PARTIE X

ANNEXES

ANNEXE 1 DONNEES COMPTABLES ET FINANCIERES

I. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

I.1. PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION SPECIFIQUES A L'ENTREPRISE

I.1.1. Actif Immobilisé

I.1.1.1 Evaluation à l'entrée

I.1.1.2 Corrections de valeur

Méthodes d'amortissements

Les amortissements sont calculés suivant la méthode linéaire et conformément aux taux correspondant à la durée de vie estimée.

Les taux d'amortissement sont comme suit :

- Mobilier, agencement, installation 10% et 20%
- Matériel de transport 20%

Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation

Méthodes de détermination des écarts de conversion-Actif

I.1.2. Actif Circulant (Hors trésorerie)

I.1.2.1 Evaluation à l'entrée

Stocks

Evalués au prix d'achat ou au prix du marché si ce dernier est inférieur

Créances

Inscrits en comptabilité pour le montant nominal

Titres et valeurs de placement

I.1.2.2 Corrections des valeurs

Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation

Méthodes de détermination des écarts de conversion-Actif

I.1.3. Financement Permanent

Méthodes de réévaluation

Méthodes d'évaluation des provisions réglementées

Dettes de financement permanent

Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges

Méthodes de détermination des écarts de conversion-Passif

I.1.4. Passif Circulant (Hors Trésorerie)

Dettes du passif circulant : les dettes sont évaluées à leur valeur nominale

Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques et charges

Méthodes de détermination des écarts de conversion- Passif

I.1.5. Trésorerie

Trésorerie-Actif

Trésorerie-Passif

Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation

I.1.6. Etat De Dérogation (néant)

I.1.7. Etat Des Changements De Méthodes (néant)

II. ETATS DE SYNTHESE DES COMPTES SOCIAUX DE MICRODATA

II.1. BILANS DES TROIS DERNIERS EXERCICES

II.1.1. Bilan au 30 juin 2007

ACTIF	Au 30 juin 2007			
	En Dirhams	Brut	Amort & Prov	Net
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)		0,00	0,00	0,00
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)		0,00	0,00	0,00
Immobilisations en recherche et développement				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)		1 608 075,13	716 884,44	891 190,69
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Matériel de transport		333 850,88	147 416,21	186 434,67
Mobiliers, matériel de bureau et aménagements divers		1 274 224,25	569 468,23	704 756,02
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)		652 311,17		652 311,17
Prêts immobilisés		652 311,17		652 311,17
Autres créances financières				
Titres de participation				
Autres titres immobilisés				
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)				
Diminution des créances immobilisées				
Augmentation des dettes de financement				
TOTAL I (A+B+C+D+E)		2 260 386,30	716 884,44	1 543 501,86
STOCKS (F)		12 678 954,00	0,00	12 678 954,00
Marchandises		12 678 954,00		12 678 954,00
Matières et fournitures consommables				
Produits en cours				
Produits intermédiaires et produits résiduels				
Produits finis				
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)		75 146 589,16	0,00	75 146 589,16
Fournis, débiteurs, avances et acomptes				
Clients et comptes rattachés		64 265 285,89		64 265 285,89
Personnel				
Etat		10 814 683,13		10 814 683,13
Comptes d'associés				
Autres débiteurs		5 698,54		5 698,54
Compte de régularisation actif		60 921,60		60 921,60
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)		0,00	0,00	0,00
ECART DE CONVERSION - ACTIF (I)		0,00		0,00
(Eléments circulants)				
TOTAL II (F+G+H+I)		87 825 543,16	0,00	87 825 543,16
TRESORERIE - ACTIF		19 354 471,78		19 354 471,78
Chèques et valeurs à encaisser				
Banques, T.G & CP		19 326 746,10		19 326 746,10
Caisses, régies d'avances et accreditifs		27 725,68		27 725,68
TOTAL III		19 354 471,78		19 354 471,78
TOTAL GENERAL I+II+III		109 440 401,24	716 884,44	108 723 516,80

PASSIF	
En dirhams	Au 30 juin 2007
CAPITAUX PROPRES (A)	39 200 504,00
Capital social ou personnel (1)	2 000 000,00
moins: Actionnaires, capital souscrit non appelé dont versé	
Prime d'émission, de fusion, d'apport	
Ecarts de réévaluation	
Réserve légale	200 000,00
Autres réserves	24 537 894,67
Report à nouveau (2)	504 849,53
Résultat nets en instance d'affectation (2)	
Résultat net de l'exercice (2)	11 957 759,80
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)	0,00
Subventions d'investissement	0,00
Provisions réglementées	0,00
DETTES DE FINANCEMENT (C)	0,00
Emprunts obligataires	0,00
Autres dettes de financement	0,00
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)	0,00
Provisions pour charges	0,00
Provisions pour risques	0,00
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)	
Augmentation des créances immobilisées	
Diminution des dettes de financement	
TOTAL I (A+B+C+D+E)	39 200 504,00
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	69 523 012,80
Fournisseurs et comptes rattachés	56 989 563,23
Clients créditeurs, avances et acomptes	373 818,00
Personnel	180 415,05
Organismes sociaux	
Etat	11 969 740,24
Comptes d'associés	
Autres créanciers	9 476,28
Comptes de régularisation - passif	
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	0,00
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (H)(Eléments circulants)	
TOTAL II (F+G+H)	69 523 012,80
TRESORERIE PASSIF	0,00
Crédits d'escompte	0,00
Crédit de trésorerie	0,00
Banques (soldes créditeurs)	0,00
TOTAL III	0,00
TOTAL I+II+III	108 723 516,80

II.1.2. Bilan de l'exercice 2006

ACTIF	Exercice			Exercice précédent
	En Dirhams	Brut	Amort & Prov	Net
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)		0,00	0,00	0,00
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)		0,00	0,00	0,00
Immobilisations en recherche et développement				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	1 746 442,48	909 655,90	836 786,58	623 903,53
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Matériel de transport	332 837,28	134 903,19	197 934,09	18 644,90
Mobiliers, matériel de bureau et aménagements divers	1 413 605,20	774 752,71	638 852,49	605 258,63
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours		0,00		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	296 483,63		296 483,63	330 273,15
Prêts immobilisés	296 483,63		296 483,63	330 273,15
Autres créances financières				
Titres de participation				
Autres titres immobilisés				
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)				
Diminution des créances immobilisées				
Augmentation des dettes de financement				
TOTAL I (A+B+C+D+E)	2 042 926,11	909 655,90	1 133 270,21	954 176,68
STOCKS (F)	25 734 423,49	0,00	25 734 423,49	4 285 365,61
Marchandises	25 734 423,49		25 734 423,49	4 285 365,61
Matières et fournitures consommables				
Produits en cours				
Produits intermédiaires et produits résiduels				
Produits finis				
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	56 429 319,03	0,00	56 429 319,03	38 365 287,77
Fournis. débiteurs, avances et acomptes				
Clients et comptes rattachés	47 259 348,49		47 259 348,49	30 286 985,04
Personnel				
Etat	9 103 350,40		9 103 350,40	7 962 945,32
Comptes d'associés				
Autres débiteurs	5 698,54		5 698,54	5 698,54
Compte de régularisation actif	60 921,60		60 921,60	109 658,87
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	0,00	0,00	0,00	0,00
ECART DE CONVERSION - ACTIF (I)	0,00		0,00	0,00
(Eléments circulants)				
TOTAL II (F+G+H+I)	82 163 742,52	0,00	82 163 742,52	42 650 653,38
TRESORERIE - ACTIF			8 179 328,82	8 447 346,88
Chèques et valeurs à encaisser				
Banques, T.G & CP	8 125 262,31		8 125 262,31	8 274 595,27
Caisnes, régies d'avances et accréditifs	54 066,51		54 066,51	172 751,61
TOTAL III	8 179 328,82		8 179 328,82	8 447 346,88
TOTAL GENERAL I+II+III	92 385 997,45	909 655,90	91 476 341,55	52 052 176,94

PASSIF		
En dirhams	2006	2005
CAPITAUX PROPRES (A)	27 242 744,20	13 727 139,01
Capital social ou personnel (1)	2 000 000,00	2 000 000,00
moins: Actionnaires, capital souscrit non appelé dont versé		
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	200 000,00	200 000,00
Autres réserves	8 462 289,48	5 900 884,93
Report à nouveau (2)	504 849,53	504 849,53
Résultat nets en instance d'affectation (2)		
Résultat net de l'exercice (2)	16 075 605,19	5 121 404,55
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)	0,00	0,00
Subventions d'investissement	0,00	0,00
Provisions réglementées	0,00	0,00
DETTES DE FINANCEMENT (C)	0,00	0,00
Emprunts obligataires	0,00	0,00
Autres dettes de financement	0,00	0,00
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)	0,00	0,00
Provisions pour charges	0,00	0,00
Provisions pour risques	0,00	0,00
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)		
Augmentation des créances immobilisées		
Diminution des dettes de financement		
TOTAL I (A+B+C+D+E)	27 242 744,20	13 727 139,01
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	64 041 263,52	38 325 037,93
Fournisseurs et comptes rattachés	47 072 857,34	29 617 838,07
Clients créditeurs, avances et acomptes	1 289 960,00	895 674,00
Personnel	1 542 769,94	951 712,70
Organismes sociaux		
Etat	14 104 622,98	6 827 758,30
Comptes d'associés		
Autres créanciers	31 053,26	32 054,86
Comptes de régularisation - passif		
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	0,00	0,00
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (H)(Eléments circulants)	192 333,83	0,00
TOTAL II (F+G+H)	64 233 597,35	38 325 037,93
TRESORERIE PASSIF	0,00	0,00
Crédits d'escompte	0,00	0,00
Crédit de trésorerie	0,00	0,00
Banques (soldes créditeurs)	0,00	0,00
TOTAL III	0,00	0,00
TOTAL I+II+III	91 476 341,55	52 052 176,94

II.1.3. Bilan de l'exercice 2005

ACTIF	Exercice			Exercice précédent
	Brut	Amort & Prov	Net	Net
En Dirhams				
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations en recherche et développement				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)	1 378 777,46	754 873,93	623 903,53	666 331,72
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Matériel de transport	132 837,28	114 192,38	18 644,90	14 742,90
Mobiliers, matériel de bureau et aménagements divers	1 245 940,18	640 681,55	605 258,63	609 245,14
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				42 343,68
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)	330 273,15		330 273,15	190 860,96
Prêts immobilisés	330 273,15		330 273,15	190 860,96
Autres créances financières				
Titres de participation				
Autres titres immobilisés				
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)				
Diminution des créances immobilisées				
Augmentation des dettes de financement				
TOTAL I (A+B+C+D+E)	1 709 050,61	754 873,93	954 176,68	857 192,68
STOCKS (F)	4 285 365,61	0,00	4 285 365,61	5 864 375,00
Marchandises	4 285 365,61		4 285 365,61	5 864 375,00
Matières et fournitures consommables				
Produits en cours				
Produits intermédiaires et produits résiduels				
Produits finis				
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)	38 365 287,77	0,00	38 365 287,77	30 993 649,35
Fournis, débiteurs, avances et acomptes				
Clients et comptes rattachés	30 286 985,04		30 286 985,04	22 620 547,00
Personnel				
Etat	7 962 945,32		7 962 945,32	7 984 064,32
Comptes d'associés				
Autres débiteurs	5 698,54		5 698,54	230 641,89
Compte de régularisation actif	109 658,87		109 658,87	158 396,14
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)	0,00	0,00	0,00	0,00
ECART DE CONVERSION - ACTIF (I)	0,00		0,00	0,00
(Eléments circulants)				
TOTAL II (F+G+H+I)	42 650 653,38	0,00	42 650 653,38	36 858 024,35
TRESORERIE - ACTIF	8 447 346,88		8 447 346,88	12 176 171,49
Chèques et valeurs à encaisser				
Banques, T.G & CP	8 274 595,27		8 274 595,27	12 107 839,81
Caisses, régies d'avances et accreditifs	172 751,61		172 751,61	68 331,68
TOTAL III	8 447 346,88		8 447 346,88	12 176 171,49
TOTAL GENERAL I+II+III	52 807 050,87	754 873,93	52 052 176,94	49 891 388,52

PASSIF		
En dirhams	2005	2004
CAPITAUX PROPRES (A)	13 727 139,01	8 605 734,46
Capital social ou personnel (1)	2 000 000,00	2 000 000,00
moins: Actionnaires, capital souscrit non appelé dont versé		
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	200 000,00	200 000,00
Autres réserves	5 900 884,93	2 893 125,31
Report à nouveau (2)	504 849,53	504 849,53
Résultat nets en instance d'affectation (2)		
Résultat net de l'exercice (2)	5 121 404,55	3 007 759,62
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)	0,00	0,00
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
DETTES DE FINANCEMENT (C)	0,00	0,00
Emprunts obligataires		
Autres dettes de financement		
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)	0,00	0,00
Provisions pour charges		
Provisions pour risques		
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)		
Augmentation des créances immobilisées		
Diminution des dettes de financement		
TOTAL I (A+B+C+D+E)	13 727 139,01	8 605 734,46
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	38 325 037,93	41 285 654,06
Fournisseurs et comptes rattachés	29 617 838,07	35 921 287,92
Clients créditeurs, avances et acomptes	895 674,00	
Personnel	951 712,70	908 904,72
Organismes sociaux		
Etat	6 827 758,30	4 424 918,04
Comptes d'associés		
Autres créanciers	32 054,86	30 543,38
Comptes de régularisation - passif		
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	0,00	0,00
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (H)(Eléments circulants)	0,00	0,00
TOTAL II (F+G+H)	38 325 037,93	41 285 654,06
TRESORERIE PASSIF	0,00	0,00
Crédits d'escompte		
Crédit de trésorerie		
Banques (soldes créditeurs)		
TOTAL III	0,00	0,00
TOTAL I+II+III	52 052 176,94	49 891 388,52

II.1.4. Bilan de l'exercice 2004

ACTIF	Exercice			Exercice précédent
	En Dirhams	Brut	Amort & Prov	Net
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)		0,00	0,00	0,00
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)		0,00	0,00	0,00
Immobilisations en recherche et développement				
Brevets, marques, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)		1 304 142,86	637 811,14	666 331,72
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Matériel de transport	124 911,23		110 168,33	14 742,90
Mobiliers, matériel de bureau et aménagements divers	1 136 887,95		527 642,81	609 245,14
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours	42 343,68		42 343,68	0,00
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)		190 860,96		190 860,96
Prêts immobilisés	190 860,96		190 860,96	177 239,47
Autres créances financières				
Titres de participation				
Autres titres immobilisés				
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (E)				
Diminution des créances immobilisées				
Augmentation des dettes de financement				
TOTAL I (A+B+C+D+E)		1 495 003,82	637 811,14	857 192,68
STOCKS (F)		5 864 375,00	0,00	5 864 375,00
Marchandises	5 864 375,00		0,00	5 864 375,00
Matières et fournitures consommables				
Produits en cours				
Produits intermédiaires et produits résiduels				
Produits finis				
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)		30 993 649,35	0,00	30 993 649,35
Fournis, débiteurs, avances et acomptes				
Clients et comptes rattachés	22 620 547,00		22 620 547,00	20 761 191,07
Personnel				
Etat	7 984 064,32		7 984 064,32	7 116 722,14
Comptes d'associés				
Autres débiteurs	230 641,89		230 641,89	5 698,54
Compte de régularisation actif	158 396,14		158 396,14	0,00
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)		0,00	0,00	0,00
ECART DE CONVERSION - ACTIF (I) (Eléments circulants)		0,00		0,00
TOTAL II (F+G+H+I)		36 858 024,35	0,00	36 858 024,35
TRESORERIE - ACTIF		12 176 171,49		12 176 171,49
Chèques et valeurs à encaisser				
Banques, T.G & CP	12 107 839,81		12 107 839,81	3 643 153,05
Caisses, régies d'avances et accreditifs	68 331,68		68 331,68	74 832,66
TOTAL III		12 176 171,49		12 176 171,49
TOTAL GENERAL I+II+III		50 529 199,66	637 811,14	49 891 388,52

PASSIF		
En dirhams	2004	2003
CAPITAUX PROPRES (A)	8 605 734,46	5 597 974,84
Capital social ou personnel (1)	2 000 000,00	2 000 000,00
moins: Actionnaires, capital souscrit non appelé dont versé		
Prime d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	200 000,00	200 000,00
Autres réserves	2 893 125,31	0,00
Report à nouveau (2)	504 849,53	504 849,53
Résultat nets en instance d'affectation (2)	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice (2)	3 007 759,62	2 893 125,31
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)	0,00	0,00
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
DETTES DE FINANCEMENT (C)	0,00	0,00
Emprunts obligataires		
Autres dettes de financement		
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)	0,00	0,00
Provisions pour charges		
Provisions pour risques		
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (E)	0,00	0,00
Augmentation des créances immobilisées		
Diminution des dettes de financement		
TOTAL I (A+B+C+D+E)	8 605 734,46	5 597 974,84
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)	41 285 654,06	29 592 941,65
Fournisseurs et comptes rattachés	35 921 287,92	25 430 578,75
Clients créditeurs, avances et acomptes		
Personnel	908 904,72	625 210,24
Organismes sociaux		
Etat	4 424 918,04	3 526 105,58
Comptes d'associés		
Autres créanciers	30 543,38	11 047,08
Comptes de régularisation - passif		
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)	0,00	0,00
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (H)(Eléments circulants)	0,00	0,00
TOTAL II (F+G+H)	41 285 654,06	29 592 941,65
TRESORERIE PASSIF	0,00	0,00
Crédits d'escompte		
Crédit de trésorerie		
Banques (soldes créditeurs)		
TOTAL III	0,00	0,00
TOTAL I+II+III	49 891 388,52	35 190 916,49

II.2. COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES DES TROIS DERNIERS EXERCICES

II.2.1. Comptes de produits et charges au 30 juin 2007

NATURES	OPERATIONS		TOTAUX AU 30 JUIN 2007
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Ventes de marchandises	110 238 054,77		110 238 054,77
Ventes de biens et services produits	5 194 528,84		5 194 528,84
Chiffres d'affaires	115 432 583,61		115 432 583,61
Variation de stock de produits			
Immobilisations produites pour l'entreprise pour elle même			
Subvention d'exploitation			
Autres produits d'exploitation			
Reprises d'exploitation; transfert de charges			
TOTAL I	115 432 583,61		115 432 583,61
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats revendus de marchandises	88 885 967,19		88 885 967,19
Achats consommés de matières et de fournitures	297 225,34		297 225,34
Autres charges externes	2 057 825,20		2 057 825,20
Impôts et taxes	1 160 121,12		1 160 121,12
Charges de personnel	4 596 717,73		4 596 717,73
Autres charges d'exploitation			
Dotations d'exploitation	66 954,02		66 954,02
TOTAL II	97 064 810,60		97 064 810,60
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			18 367 773,01
PRODUITS FINANCIERS			
Produits des titres de participation et autres titres immobilisés			
Gains de change	489 685,20		489 685,20
Intérêts et autres produits financiers			
Reprises financières; transferts de charges			
TOTAL IV	489 685,20		489 685,20
CHARGES FINANCIERES			
Charges d'intérêts	280 797,88		280 807,88
Pertes de change	74 109,06		74 109,06
Autres charges financières			
Dotations financières			
TOTAL V	354 906,94		354 916,94
RESULTAT FINANCIER (IV - V)			134 768,26
RESULTAT COURANT (VI + III)			18 502 541,27
RESULTAT COURANT Reports			
PRODUITS NON COURANTS			
Produits des cessions d'immobilisations			
Subventions d'équilibre			
Reprises sur subventions d'investissement			
Autres produits non courants	7 123,99		7 123,99
Reprises non courantes; transferts de charges			
TOTAL VIII	7 123,99		7 123,99
CHARGES NON COURANTES			
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées			
Subventions accordées			
Autres charges non courantes	50 613,92	62 497,80	113 111,72
Dotations non courantes aux amortiss. et provision			
TOTAL IX	50 613,92	62 497,80	113 111,72
RESULTAT NON COURANT(VIII - IX)			-105 987,73
RESULTAT AVANT IMPOT (VII + X)			18 396 553,54
IMPOT SUR LES RESULTAT			6 438 793,74
RESULTAT NET (XI - XII)			11 957 759,80
TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)			115 929 392,80
TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)			103 971 623,00
RESULTAT NET (XIV - XV)			11 957 759,80

II.2.2. Comptes de produits et charges de l'exercice 2006

NATURES	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EXERCICE
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises	147 134 891,15		147 134 891,15	104 037 848,17
Ventes de biens et services produits	20 405 475,88		20 405 475,88	11 262 827,28
Chiffres d'affaires	167 540 367,03		167 540 367,03	115 300 675,45
Variation de stock de produits				
Immobilisations produites pour l'entreprise pour elle même				
Subvention d'exploitation				
Autres produits d'exploitation				
Reprises d'exploitation; transfert de charges				
TOTAL I	167 540 367,03		167 540 367,03	115 300 675,45
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats revendus de marchandises	123 381 786,19		123 381 786,19	90 805 343,49
Achats consommés de matières et de fournitures	611 190,92		611 190,92	446 432,15
Autres charges externes	4 145 131,67		4 145 131,67	3 415 915,93
Impôts et taxes	2 453 287,75		2 453 287,75	1 436 055,27
Charges de personnel	11 486 610,34		11 486 610,34	9 430 672,21
Autres charges d'exploitation				
Dotations d'exploitation	154 781,97		154 781,97	118 680,06
TOTAL II	142 232 788,84	0,00	142 232 788,84	105 653 099,11
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	25 307 578,19		25 307 578,19	9 647 576,34
PRODUITS FINANCIERS				
Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00
Gains de change	1 514 673,10	0,00	1 514 673,10	518 645,13
Intérêts et autres produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
Reprises financières; transferts de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL IV	1 514 673,10	0,00	1 514 673,10	518 645,13
CHARGES FINANCIERES				
Charges d'intérêts	851 246,99	0,00	851 246,99	486 504,83
Pertes de change	711 457,19		711 457,19	702 191,20
Autres charges financières				
Dotations financières		0,00		0,00
TOTAL V	1 562 704,18		1 562 704,18	1 188 696,03
RESULTAT FINANCIER (IV - V)			-48 031,08	-670 050,90
RESULTAT COURANT (VI + III)			25 259 547,11	8 977 525,44
RESULTAT COURANT Reports	0,00	0,00	25 259 547,11	8 977 525,44
PRODUITS NON COURANTS				
Produits des cessions d'immobilisations		0,00		36 000,00
Subventions d'équilibre	0,00	0,00	0,00	0,00
Reprises sur subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres produits non courants	186 000,03		186 000,03	11 435,98
Reprises non courantes; transferts de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL VIII	186 000,03	0,00	186 000,03	47 435,98
CHARGES NON COURANTES				
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées				1 635,02
Subventions accordées				
Autres charges non courantes	235 009,86	311 333,15	546 343,01	987 762,35
Dotations non courantes aux amortiss. et provision				
TOTAL IX	235 009,86	311 333,15	546 343,01	989 397,37
RESULTAT NON COURANT(VIII - IX)			-360 342,98	-941 961,39
RESULTAT AVANT IMPOT (VII + X)			24 899 204,13	8 035 564,05
IMPOT SUR LES RESULTAT	8 823 598,94		8 823 598,94	2 914 159,50
RESULTAT NET (XI - XII)			16 075 605,19	5 121 404,55
TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)			169 241 040,16	115 866 756,56
TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)			153 165 434,97	110 745 352,01
RESULTAT NET (XIV - XV)			16 075 605,19	5 121 404,55

II.2.3. Comptes de produits et charges de l'exercice 2005

NATURES		OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT
I	PRODUITS D'EXPLOITATION				
	Ventes de marchandises	104 037 848,17		104 037 848,17	80 836 224,68
	Ventes de biens et services produits	11 262 827,28		11 262 827,28	7 740 906,92
	Chiffres d'affaires	115 300 675,45		115 300 675,45	88 577 131,60
	Variation de stock de produits				
	Immobilisations produites pour l'entreprise pour elle-même				
	Subvention d'exploitation				
	Autres produits d'exploitation				
	Reprises d'exploitation; transfert de charges				
	TOTAL I	115 300 675,45		115 300 675,45	88 577 131,60
II	CHARGES D'EXPLOITATION				
	Achats revendus de marchandises	90 805 343,49		90 805 343,49	71 106 916,46
	Achats consommés de matières et de fournitures	446 432,15		446 432,15	701 660,69
	Autres charges externes	3 415 915,93		3 415 915,93	3 124 063,31
	Impôts et taxes	1 436 055,27		1 436 055,27	671 417,72
	Charges de personnel	9 430 672,21		9 430 672,21	7 861 064,81
	Autres charges d'exploitation				
	Dotations d'exploitation	118 680,06		118 680,06	90 954,78
	TOTAL II	105 653 099,11	0,00	105 653 099,11	83 556 077,77
III	RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	9 647 576,34		9 647 576,34	5 021 053,83
IV	PRODUITS FINANCIERS				
	Produits des titres de participation et autres titres immobilisés				
	Gains de change	518 645,13	0,00	518 645,13	
	Intérêts et autres produits financiers				
	Reprises financières; transferts de charges				
	TOTAL IV	518 645,13	0,00	518 645,13	0,00
V	CHARGES FINANCIERES				
	Charges d'intérêts	486 504,83		486 504,83	164 841,62
	Pertes de change	702 191,20		702 191,20	38 707,81
	Autres charges financières				
	Dotations financières				
	TOTAL V	1 188 696,03		1 188 696,03	203 549,43
VI	RESULTAT FINANCIER (IV - V)			-670 050,90	-203 549,43
VII	RESULTAT COURANT (VI + III)			8 977 525,44	4 817 504,40
VII	RESULTAT COURANT Reports	0,00	0,00	8 977 525,44	4 817 504,40
VIII	PRODUITS NON COURANTS				
	Produits des cessions d'immobilisations	36 000,00		36 000,00	
	Subventions d'équilibre				
	Reprises sur subventions d'investissement				
	Autres produits non courants	11 435,98	0,00	11 435,98	13 848,73
	Reprises non courantes; transferts de charges				
	TOTAL VIII	47 435,98	0,00	47 435,98	13 848,73
IX	CHARGES NON COURANTES				
	Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	1 635,02		1 635,02	
	Subventions accordées				
	Autres charges non courantes	987 762,35		987 762,35	150 972,65
	Dotations non courantes aux amortiss. et provision				
	TOTAL IX	989 397,37	0,00	989 397,37	150 972,65
X	RESULTAT NON COURANT(VIII - IX)			-941 961,39	-137 123,92
XI	RESULTAT AVANT IMPOT (VII + X)			8 035 564,05	4 680 380,48
XII	IMPOT SUR LES RESULTAT	2 914 159,50		2 914 159,50	1 672 620,86
XIII	RESULTAT NET (XI - XII)			5 121 404,55	3 007 759,62
XIV	TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)			115 866 756,56	88 590 980,33
XV	TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)			110 745 352,01	85 583 220,71
XVI	RESULTAT NET (XIV - XV)			5 121 404,55	3 007 759,62

II.2.4. Comptes de produits et charges de l'exercice 2004

NATURES		OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT
I	PRODUITS D'EXPLOITATION				
	Ventes de marchandises	80 836 224,68		80 836 224,68	70 501 789,45
	Ventes de biens et services produits	7 740 906,92		7 740 906,92	7 435 751,74
	Chiffres d'affaires	88 577 131,60		88 577 131,60	77 937 541,19
	Variation de stock de produits				
	Immobilisations produites pour l'entreprise pour elle même				
	Subvention d'exploitation				
	Autres produits d'exploitation				
	Reprises d'exploitation; transfert de charges				
	TOTAL I	88 577 131,60		88 577 131,60	77 937 541,19
II	CHARGES D'EXPLOITATION				
	Achats revendus de marchandises	71 106 916,46		71 106 916,46	62 680 078,68
	Achats consommés de matières et de fournitures	701 660,69		701 660,69	497 615,48
	Autres charges externes	3 124 063,31		3 124 063,31	2 989 630,46
	Impôts et taxes	671 417,72		671 417,72	439 713,75
	Charges de personnel	7 861 064,81		7 861 064,81	6 470 171,37
	Autres charges d'exploitation				
	Dotations d'exploitation	90 954,78		90 954,78	102 880,60
	TOTAL II	83 556 077,77	0,00	83 556 077,77	73 180 090,34
III	RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	5 021 053,83		5 021 053,83	4 757 450,85
IV	PRODUITS FINANCIERS				
	Produits des titres de participation et autres titres immobilisés				1 500,73
	Gains de change				
	Intérêts et autres produits financiers				
	Reprises financières; transferts de charges				
	TOTAL IV	0,00	0,00	0,00	1 500,73
V	CHARGES FINANCIERES				
	Charges d'intérêts				
	Pertes de change	38 707,81		38 707,81	47 133,61
	Autres charges financières	164 841,62		164 841,62	282 186,54
	Dotations financières				
	TOTAL V	203 549,43		203 549,43	329 320,15
VI	RESULTAT FINANCIER (IV - V)			-203 549,43	-327 819,42
VII	RESULTAT COURANT (VI + III)			4 817 504,40	4 429 631,43
VII	RESULTAT COURANT Reports	0,00	0,00	4 817 504,40	4 429 631,43
VIII	PRODUITS NON COURANTS				
	Produits des cessions d'immobilisations				95 000,00
	Subventions d'équilibre				
	Reprises sur subventions d'investissement				
	Autres produits non courants	13 848,73		13 848,73	622,04
	Reprises non courantes; transferts de charges				0,00
	TOTAL VIII	13 848,73	0,00	13 848,73	95 622,04
IX	CHARGES NON COURANTES				
	Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées				
	Subventions accordées				
	Autres charges non courantes	150 972,65		150 972,65	53 108,03
	Dotations non courantes aux amortiss. et provision				
	TOTAL IX	150 972,65	0,00	150 972,65	53 108,03
X	RESULTAT NON COURANT(VIII - IX)			-137 123,92	42 514,01
XI	RESULTAT AVANT IMPOT (VII + X)			4 680 380,48	4 472 145,44
XII	IMPOT SUR LES RESULTAT			1 672 620,86	1 579 020,13
XIII	RESULTAT NET (XI - XII)			3 007 759,62	2 893 125,31
XIV	TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)			88 590 980,33	78 034 663,96
XV	TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)			85 583 220,71	75 141 538,65
XVI	RESULTAT NET (XIV - XV)			3 007 759,62	2 893 125,31

II.3. TABLEAUX DE FINANCEMENT DES TROIS DERNIERS EXERCICES

II.3.1. Tableaux de financement de l'exercice 2006

MASSES	31/12/2006	31/12/2005	Variation A - B	
	A	B	Emplois C	Ressources D
Financement permanent	27 242 744,20	13 727 739,01		13 515 605,19
Moins actif immobilisé	1 133 270,21	954 176,68	179 093,53	
= FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1-2) (A)	26 109 473,99	12 773 962,33		13 336 511,66
Actif circulant	82 163 742,52	42 650 653,38	39 513 089,14	
Moins passif circulant	64 233 597,35	38 325 037,93		
= BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (4-5) (B)	17 930 145,17	4 325 615,45	13 604 529,72	
TRESORERIE NETTE (ACTIF - PASSIF) = A - B	8 179 328,82	8 447 346,88		268 018,06

	31/12/2006		31/12/2005	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
AUTOFINANCEMENT (A)		13 670 387,16		5 205 719,63
Capacité d'autofinancement		16 230 387,16		5 205 719,63
- Distributions de bénéfices		2 560 000,00		
CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)		33 789,52		36 000,00
Cessions d'immob. incorporelles				36 000,00
Cessions d'immob. corporelles				
Cessions d'immob. financières				
Récupération sur créances immobilisées		33 789,52		
AUGMENTATIONS DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES (C)				
Augmentation de capital, Apports				
Subventions d'investissement				
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D) (nette de primes de remboursement)				
TOTAL I - RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		13 704 176,68		5 241 719,63

II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)	367 685,05	-	217 299,08	-
Acquisition d'immob. incorporelles				
Augmentation d'immob. corporelles	367 685,05		77 886,89	
Acquisition d'immob. financières				
Acquisition d'immob. encours			139 412,19	
Augmentation des créances immobilisées				
REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)				
REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)		-		-
EMPLOIS EN NON-VALEURS (H)		-		-
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	367 685,05	-	217 299,08	-

III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G.)	13 604 529,72		8 753 245,16	
IV. VARIATION DE LA TRESORERIE		268 018,06		3 728 824,61
TOTAL GENERAL	13 972 114,74	13 972 194,74	8 970 544,24	8 970 544,24

II.3.2. Tableaux de financement de l'exercice 2005

MASSES	31/12/2005	31/12/2004	Variation A - B	
	A	B	Emplois C	Ressources D
Financement permanent	13 727 739,01	8 605 734,46		51 214 404,55
Moins actif immobilisé	954 176,68	857 192,68	96 984,00	
= FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1-2) (A)	12 772 962,33	7 748 541,78		5 024 420,55
Actif circulant	42 650 653,38	36 858 024,35	5 792 629,03	
Moins passif circulant	38 325 037,93	41 285 654,06	2 960 616,13	
= BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (4-5) (B)	4 325 615,45	-4 427 629,71	8 753 245,16	
TRESORERIE NETTE (ACTIF - PASSIF) = A - B	8 447 346,88	12 176 171,49		3 728 824,61

	31/12/2005		31/12/2004	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
AUTOFINANCEMENT (A)		5 205 719,63		3 098 714,40
Capacité d'autofinancement		5 205 719,63		
- Distributions de bénéfices				
CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)		36 000,00		
Cessions d'immob. incorporelles		36 000,00		
Cessions d'immob. corporelles				
Cessions d'immob. financières				
Récupération sur créances immobilisées				
AUGMENTATIONS DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES (C)				
Augmentation de capital, Apports				
Subventions d'investissement				
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)				
(nette de primes de remboursement)				
TOTAL I - RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		5 241 719,63		3 098 714,40

II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)				
ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)				
Acquisition d'immob. incorporelles	217 299,08	-	283 992,23	
Augmentation d'immob. corporelles	77 886,89			
Acquisition d'immob. financières			270 370,74	
Acquisition d'immob. encours	139 412,19		13 621,49	
Augmentation des créances immobilisées				
REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)				
REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)				
		-		
EMPLOIS EN NON-VALEURS (H)				
		-		
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	217 299,08	-	283 992,23	

III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G.)	8 753 245,16		-5 643 463,61	
IV. VARIATION DE LA TRESORERIE		3 728 824,61	8 458 185,78	
TOTAL GENERAL	8 970 544,24	8 970 544,24	3 098 714,40	3 098 714,40

II.3.3. Tableaux de financement de l'exercice 2004

MASSES	31/12/2004	31/12/2003	Variation A -B	
	A	B	Emplois C	Ressources D
Financement permanent	8 605 734,46	5 597 974,84		3 007 759,62
Moins actif immobilisé	857 192,68	664 155,23	193 037,45	
= FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL (1-2) (A)	7 748 541,78	4 933 819,61		2 814 722,17
Actif circulant	36 858 024,35	30 808 775,55	6 049 248,80	
Moins passif circulant	41 285 654,06	29 592 941,65		11 692 712,41
= BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (4-5) (B)	-4 427 629,71	1 215 833,90		-5 643 463,61
TRESORERIE NETTE (ACTIF - PASSIF) = A - B	12 176 171,49	3 717 985,71	8 458 185,78	

	31/12/2004		31/12/2003	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
I. RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX) AUTOFINANCEMENT (A)		3 098 714,40		-98 994,09
Capacité d'autofinancement				2 901 005,91
- Distributions de bénéfices				3 000 000,00
CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATIONS (B)				95 000,00
Cessions d'immob. incorporelles				
Cessions d'immob. corporelles				
Cessions d'immob. financières				
Récupération sur créances immobilisées				
AUGMENTATIONS DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES (C)				
Augmentation de capital, Apports				
Subventions d'investissement				
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT (D)				
(nette de primes de remboursement)				
TOTAL I - RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)		3 098 714,40		186 038,76

II. EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX) ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS (E)				
Acquisition d'immob. incorporelles	283 992,23	-	25 087,89	
Augmentation d'immob. corporelles	270 370,74		25 087,89	
Acquisition d'immob. financières				
Acquisition d'immob. encours				
Augmentation des créances immobilisées	13 621,49			
REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES (F)				
REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT (G)				
EMPLOIS EN NON-VALEURS (H)				
TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)	283 992,23	-	25 087,89	

III. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B.F.G.)	-5 643 463,61		-1 745 375,70	
IV. VARIATION DE LA TRESORERIE	8 458 185,78		1 906 326,57	
TOTAL GENERAL	3 098 714,40	3 098 714,40	186 038,76	186 038,76

II.4. ETAT DES SOLDES DE GESTION DES TROIS DERNIERS EXERCICES

II.4.1. Etat des soldes de gestion au 30 juin 2007

I- TABLEAU DE FORMATION DU RESULTAT (TFR)				Au 30 juin 2007
	1		Ventes de marchandises (en l'état)	110 238 054,77
	2		Achats revendus de marchandises	88 885 967,19
I		=	MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	21 352 087,58
II		+	PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	5 194 528,84
	3		Ventes de biens et services produits	5 194 528,84
	4		Variation de stocks de produits	
	5		Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même	
III		-	CONSOMMATION DE L'EXERCICE (6+7)	2 355 050,54
	6		Achats consommés de matières et fournitures	297 225,34
	7		Autres charges externes	2 057 825,20
IV		=	VALEUR AJOUTEE (I+II-III)	24 191 565,88
V	8	+	Subventions d'exploitation	
	9	-	Impôts et taxes	1 160 121,12
	10	-	Charges de personnel	4 596 717,73
			EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (E.B.E)	18 434 727,03
		=	INSUFFISANCE BRUT D'EXPLOITATION (I.B.E)	
	11	+	Autres produits d'exploitation	
	12	-	Autres charges d'exploitation	
	13	+	Reprises d'exploitation: transfert de charges	
	14	-	Dotations d'exploitation	66 954,02
VI			RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	18 367 773,01
VII			RESULTAT FINANCIER	134 768,26
VIII		=	RESULTAT COURANT (+ ou -)	18 502 541,27
IX			RESULTAT NON COURANT (+ ou -)	-105 987,73
	15	-	Impôts sur les résultats	6 438 793,74
X		=	RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	11 957 759,80

II- CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F) - AUTOFINANCEMENT				Au 30 juin 2007
			RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	
			Bénéfice +	11 957 759,80
			Perte -	
	2	+	Dotations d'exploitation	66 954,02
	3	+	Dotations financières	
	4	+	Dotations non courantes	
	5	-	Reprises d'exploitation	
	6	-	Reprises financières	
	7	-	Reprises non courantes	
	8	-	Produits des cessions des immobilisations	
	9	+	Valeurs nettes des immobilisations cédées	
I			CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F)	12 024 713,82
	10	-	Distributions de bénéfices	
II			AUTOFINANCEMENT	12 024 713,82

II.4.2. Etat des soldes de gestion de l'exercice 2006

I- TABLEAU DE FORMATION DU RESULTAT (TFR)			Exercice	Précédent
	1	Ventes de marchandises (en l'état)	147 134 891,15	104 037 848,17
	2	Achats revendus de marchandises	123 381 786,19	90 805 343,49
I	=	MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	23 753 104,96	13 232 504,68
II	+	PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	20 405 475,88	11 262 827,28
	3	Ventes de biens et services produits	20 405 475,88	11 262 827,28
	4	Variation de stocks de produits		
	5	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même		
III	-	CONSOMMATION DE L'EXERCICE (6+7)	4 756 322,59	3 862 348,08
	6	Achats consommés de matières et fournitures	611 190,92	446 432,15
	7	Autres charges externes	4 145 131,67	3 415 915,93
IV	=	VALEUR AJOUTEE (I+II-III)	39 402 258,25	20 632 983,88
V	8 +	Subventions d'exploitation		
	9 -	Impôts et taxes	2 453 287,75	1 436 055,27
	10 -	Charges de personnel	11 486 610,34	9 430 672,21
		EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (E.B.E)	25 462 360,16	9 766 256,40
		INSUFFISANCE BRUT D'EXPLOITATION (I.B.E)		
	11 +	Autres produits d'exploitation		
	12 -	Autres charges d'exploitation		
	13 +	Reprises d'exploitation: transfert de charges		
	14 -	Dotations d'exploitation	154 781,97	118 680,06
VI		RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	25 307 578,19	9 647 576,34
VII		RESULTAT FINANCIER	-48 031,08	-670 050,90
VIII	=	RESULTAT COURANT (+ ou -)	25 259 547,11	8 977 525,44
IX		RESULTAT NON COURANT (+ ou -)	-360 342,98	-941 961,39
	15 -	Impôts sur les résultats	8 823 598,94	2 914 159,50
X	=	RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	16 075 605,19	5 121 404,55

II- CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F) - AUTOFINANCEMENT			Exercice	Exercice précédent
		RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)		
		Bénéfice +	16 075 608,19	5 121 404,55
		Perte -		
2	+	Dotations d'exploitation	154 781,97	118 680,06
3	+	Dotations financières		
4	+	Dotations non courantes		
5	-	Reprises d'exploitation		
6	-	Reprises financières		
7	-	Reprises non courantes		
8	-	Produits des cessions des immobilisations		36 000,00
9	+	Valeurs nettes des immobilisations cédées		1 635,02
I		CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F)	16 230 387,16	
	10 -	Distributions de bénéfices	2 560 000,00	
II		AUTOFINANCEMENT	13 670 387,16	5 205 719,63

II.4.3. Etat des soldes de gestion de l'exercice 2005

I- TABLEAU DE FORMATION DU RESULTAT (TFR)			Exercice	Exercice précédent
	1	Ventes de marchandises (en l'état)	104 033 348,17	80 836 224,68
	2	Achats revendus de marchandises	90 805 343,49	71 106 916,46
I	=	MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	13 228 004,68	9 729 308,22
II	+	PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	11 267 327,28	7 740 906,92
	3	Ventes de biens et services produits	11 267 327,28	7 740 906,92
	4	Variation de stocks de produits	0,00	0,00
	5	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même	0,00	0,00
III	-	CONSOMMATION DE L'EXERCICE (6+7)	3 862 348,08	3 825 724,00
	6	Achats consommés de matières et fournitures	446 432,15	701 660,69
	7	Autres charges externes	3 415 915,93	3 124 063,31
IV	=	VALEUR AJOUTEE (I+II-III)	20 632 983,88	13 644 491,14
V	8 +	Subventions d'exploitation		
	9 -	Impôts et taxes	1 436 055,27	671 417,72
	10 -	Charges de personnel	9 430 672,21	7 861 064,81
		EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (E.B.E)	9 766 256,40	5 112 008,61
		INSUFFISANCE BRUT D'EXPLOITATION (I.B.E)		
	11 +	Autres produits d'exploitation	0,00	0,00
	12 -	Autres charges d'exploitation	0,00	0,00
	13 +	Reprises d'exploitation: transfert de charges	0,00	0,00
	14 -	Dotations d'exploitation	118 680,06	90 954,78
VI		RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	9 647 576,34	5 021 053,83
VII		RESULTAT FINANCIER	-670 050,90	-203 549,43
VIII	=	RESULTAT COURANT (+ ou -)	8 977 525,44	4 817 504,40
IX		RESULTAT NON COURANT (+ ou -)	-941 961,39	-137 123,92
	15 -	Impôts sur les résultats	2 914 159,50	1 672 620,86
X	=	RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	5 121 404,55	3 007 759,62

II- CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F) - AUTOFINANCEMENT			Exercice	Exercice précédent
		RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)		
		Bénéfice +	5 121 404,55	3 007 759,62
		Perte -		
2	+	Dotations d'exploitation	118 680,06	90 954,78
3	+	Dotations financières		
4	+	Dotations non courantes		
5	-	Reprises d'exploitation		
6	-	Reprises financières		
7	-	Reprises non courantes		
8	-	Produits des cessions des immobilisations	36 000,00	
9	+	Valeurs nettes des immobilisations cédées	1 635,02	
I		CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F)		3 098 714,40
	10 -	Distributions de bénéfices		
II		AUTOFINANCEMENT	5 205 719,63	3 098 714,40

II.4.4. Etat des soldes de gestion de l'exercice 2004

I- TABLEAU DE FORMATION DU RESULTAT (TFR)			Exercice	Exercice précédent
	1	Ventes de marchandises (en l'état)	80 836 224,68	70 501 789,45
	2	Achats revendus de marchandises	71 106 916,46	62 680 078,68
I	=	MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	9 729 308,22	7 821 710,77
II	+	PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	7 740 906,92	7 435 751,74
	3	Ventes de biens et services produits	7 740 906,92	7 435 751,74
	4	Variation de stocks de produits	0,00	0,00
	5	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même	0,00	0,00
III	-	CONSOMMATION DE L'EXERCICE (6+7)	3 825 724,00	3 487 245,94
	6	Achats consommés de matières et fournitures	701 606,69	497 615,48
	7	Autres charges externes	3 124 063,31	2 989 630,46
IV	=	VALEUR AJOUTEE (I+II-III)	13 644 491,14	11 770 216,57
V	8 +	Subventions d'exploitation	0,00	0,00
	9 -	Impôts et taxes	671 417,72	439 713,75
	10 -	Charges de personnel	7 861 064,81	6 470 171,37
		EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (E.B.E)	5 112 008,61	4 860 331,45
		INSUFFISANCE BRUT D'EXPLOITATION (I.B.E)		
	11 +	Autres produits d'exploitation	0,00	0,00
	12 -	Autres charges d'exploitation	0,00	0,00
	13 +	Reprises d'exploitation : transfert de charges	0,00	0,00
	14 -	Dotations d'exploitation	90 954,78	102 880,60
VI		RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	5 021 053,83	4 757 450,85
VII		RESULTAT FINANCIER	-203 549,43	-327 819,42
VIII	=	RESULTAT COURANT (+ ou -)	4 817 504,40	4 429 631,43
IX		RESULTAT NON COURANT (+ ou -)	-137 123,92	42 514,01
	15 -	Impôts sur les résultats	1 672 620,86	1 579 020,13
X	=	RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	3 007 759,62	2 893 125,31

II- CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F) - AUTOFINANCEMENT			Exercice	Exercice précédent
		RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	3 007 759,62	
		Bénéfice +		2 893 125,31
		Perte -		
	2 +	Dotations d'exploitation	90 954,78	102 880,60
	3 +	Dotations financières		
	4 +	Dotations non courantes		
	5 -	Reprises d'exploitation		
	6 -	Reprises financières		
	7 -	Reprises non courantes		
	8 -	Produits des cessions des immobilisations		95 000,00
	9 +	Valeurs nettes des immobilisations cédées		
I		CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F)	3 098 714,40	2 901 005,91
	10 -	Distributions de bénéfices	0,00	0,00
II		AUTOFINANCEMENT	3 098 714,40	2 901 005,91

II.5. ETAT DES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

II.5.1. Etat des dérogations (A2)

Microdata Exercice du 01/01/2006 au 31/12/2006		
ETAT A2 : ETAT DES DEROGATIONS		
INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NEANT	NEANT
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NEANT	NEANT

II.5.2. Etat des changements de méthodes (A3)

Microdata Exercice du 01/01/2006 au 31/12/2006		
ETAT A3 : ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES		
Nature des changements	JUSTIFICATION DES changements	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	NEANT	NEANT
III. Changements affectant les règles de présentation	NEANT	NEANT

II.5.3. Tableau des immobilisations (B2)

Microdata								
Exercice du 01/01/2006 au 31/12/2006								
ETAT B2 : TABLEAU DES IMMOBILISATIONS								
En Dirhams								
NATURE	MONTANT BRUT DEBUT D'EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN D'EXERCICE
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)								
Frais Préliminaires								
Charges à répartir sur plusieurs exercices								
Primes de remboursement des obligations								
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)								
Immobilisations en recherche & développement								
Brevets, marques, droits & valeurs assimilées								
Fonds commercial								
Autres immobilisations incorporelles								
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)								
Terrains								
Constructions								
Installations techniques, matériel et outillage								
Matériel de transport	132 837,28	200 000,00						332 837,28
Mobilier, matériel de bureau et aménagements	1 245 940,18	167 665,02						1 413 605,20
Autres immobilisations corporelles								
Immobilisations corporelles en cours								

II.5.4. Tableau des amortissements (B2 bis)

Microdata				
Exercice du 01/01/2006 au 31/12/2006				
ETAT B2 bis : TABLEAU DES AMORTISSEMENTS				
En Dirhams				
NATURE	Cumul début exercice	Dotation de l'exercice	Amortissements sur immobilisations sorties	Cumul d'amortissement fin exercice
IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)				
Frais Préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)				
Immobilisations en recherche & développement				
Brevets, marques, droits & valeurs assimilées				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Matériel de transport		114 192,38	20 710,81	134 903,19
Mobilier, matériel de bureau et aménagements		640 681,55	134 071,16	774 752,71
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				

II.5.5. Tableau des plus ou moins values sur cessions ou retraits d'immobilisations (B3)

Microdata Exercice du 01/01/2006 au 31/12/2006							
ETAT B3 : TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES POUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATION							
En Dirhams							
Date de cession ou retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissement	Produit de cession	Plus values	Moins values
NEANT							
TOTAL		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00

II.5.6. Tableau des titres de participation (B4) des trois derniers exercices

Microdata Exercice du 01/01/2006 au 31/12/2006									
ETAT B4 : TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION DE L'EXERCICE									
En Dirhams									
Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital Social	Participation au Capital en %	Prix d'acquisition globale	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC
						Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
NEANT									
TOTAL									

Microdata Exercice du 01/01/2005 au 31/12/2005									
ETAT B4 : TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION DE L'EXERCICE									
En Dirhams									
Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital Social	Participation au Capital en %	Prix d'acquisition globale	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC
						Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
NEANT									
TOTAL									

Microdata Exercice du 01/01/2004 au 31/12/2004									
ETAT B4 : TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATION DE L'EXERCICE									
En Dirhams									
Raison sociale de la société émettrice 1	Secteur d'activité 2	Capital Social 3	Participation au Capital en % 4	Prix d'acquisition globale 5	Valeur comptable nette 6	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC 10
						Date de clôture 7	Situation nette 8	Résultat net 9	
NEANT									
TOTAL									

II.5.7. Tableau des provisions (B5) des trois derniers exercices

Microdata Exercice du 01/01/2006 au 31/12/2006								
ETAT B5 : TABLEAU DES PROVISIONS DE L'EXERCICE								
En Dirhams								
Nature	Montant début d'exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin d'exercice
		D'exploitation	Financières	Non courantes	D'exploitation	Financières	Non courantes	
1. Provision pour dépréciation de l'actif immobilisé								
2. Provisions réglementées								
3. Provisions durables pour risques et charges								
SOUS TOTAL (A)		NEANT						
4. Provision pour dépréciation de l'actif Circulant (Hors Trésorerie)								
5. Autres Provisions pour risques et charges								
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
SOUS TOTAL (B)								
TOTAL (A+ B)								

Microdata
Exercice du 01/01/2005 au 31/12/2005

ETAT B5 : TABLEAU DES PROVISIONS DE L'EXERCICE

En Dirhams

Nature	Montant début d'exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin d'exercice
		D'exploitation	Financières	Non courantes	D'exploitation	Financières	Non courantes	
1. Provision pour dépréciation de l'actif immobilisé								
2. Provisions réglementées								
3. Provisions durables pour risques et charges								
SOUS TOTAL (A)		NEANT						
4. Provision pour dépréciation de l'actif Circulant (Hors Trésorerie)								
5. Autres Provisions pour risques et charges								
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
SOUS TOTAL (B)								
TOTAL (A+ B)								

Microdata
Exercice du 01/01/2004 au 31/12/2004

ETAT B5 : TABLEAU DES PROVISIONS DE L'EXERCICE

En Dirhams

Nature	Montant début d'exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin d'exercice
		D'exploitation	Financières	Non courantes	D'exploitation	Financières	Non courantes	
1. Provision pour dépréciation de l'actif immobilisé								
2. Provisions réglementées								
3. Provisions durables pour risques et charges								
SOUS TOTAL (A)		NEANT						
4. Provision pour dépréciation de l'actif Circulant (Hors Trésorerie)								
5. Autres Provisions pour risques et charges								
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
SOUS TOTAL (B)								
TOTAL (A+ B)								

II.5.8. Tableau des créances (B6)

Microdata								
Exercice du 01/01/2006 au 31/12/2006								
ETAT B6 : TABLEAU DES CREANCES								
En millier de dirhams								
CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants vis-à-vis de l'Etat et Org. publics	Montants vis-à-vis des entreprises liées	Montants représentés par effets
DE L'ACTIF IMMOBILISE								
* Prêts immobilisés								
* Autres créances financières	296 483,63	296 483,63						
DE L'ACTIF CIRCULANT								
* Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes								
* Clients et comptes rattachés	47 259 348,49		47 259 348,49					3 221 508,40
* Personnel								
* Etat	9 103 350,40		9 103 350,40			9 103 350,40		
* Compte d'associés								
* Autres débiteurs	5 698,54		5 698,54					
* Comptes de régularisation - Actif	60 921,60		60 921,60					

II.5.9. Tableau des dettes (B7)

Microdata								
Exercice du 01/01/2006 au 31/12/2006								
ETAT B7 : TABLEAU DES DETTES								
En millier de dirhams								
DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non recouvrées	Montants en devises	Montants vis-à-vis de l'Etat et Org. publics	Montants vis-à-vis des entreprises liées	Montants représentés par effets
DE FINANCEMENT								
* Emprunts obligataires								
* Autres dettes de financement								
DU PASSIF CIRCULANT								
* Fournisseurs et comptes rattachés	47 072 857,34		47 072 857,34					9 809 765,67
* Clients créditeurs, avances et acomptes	1 289 960,		1 289 960,					
* Personnel	1 542 769,94		1 542 769,94					
* Organismes sociaux								
* Etat	14 104 622,98		14 104 622,98			14 104 622,98		
* Compte d'associés								
* Autres créanciers	31 053,26		31 053,26					
* Comptes de régularisation - Passif								

II.5.10. Tableau des sûretés réelles données ou reçues (B8)

Microdata Exercice du 01/01/2006 au 31/12/2006					
ETAT B8 : TABLEAU DES SURETES REELLES DONNEES OU RECUES					
En Dirhams					
TIERS CREDITEURS OU TIERS DEBITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature ¹	Date et lieu d'inscription	Objet	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
Sûretés données : - BMCI	6 100 000,00	Nantissement fonds de commerce et matériel	22/07/1993 28/11/1995 28/05/1998 08/05/2000 09/05/2006		
Sûretés reçues :	NEANT				

II.5.11. Tableau des engagements financiers reçus ou donnés hors opérations de crédit-bail (B9)

Microdata Exercice du 01/01/2006 au 31/12/2006		
ETAT B9 : ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL		
En Dirhams		
ENGAGEMENTS DONNES	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
* Avals et cautions		
* engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires		
* autres engagements donnés		
Cautions provisoires (suivants état)	529.000,00	986.300,00
Cautions définitives (suivants état)	2.985.475,08	1.084.832,12
Cautions / retenues de garantie (suivants état)	4.554.004,15	1.750.925,52
TOTAL (1)	8.068.479,23	3.822.057,64
(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées		
ENGAGEMENTS RECUS	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
* Avals et cautions BFO		
* Autres Avals et cautions	Néant	Néant
* Autres engagements reçus		
TOTAL		

II.5.12. Etat de répartition du capital social (C1)

Microdata							
Exercice du 01/01/2006 au 31/12/2006							
Montant du Capital 2 000 000,00 DH							
ETAT C1 : ETAT DE REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL							
Nom, prénom ou raison sociale des principaux associés (1) 1	Adresse 2	Nombre de titres		Valeur nominale de chaque action ou part sociale 5	Montant du capital		
		Exercice précédent 3	Exercice actuel 4		Souscrit 6	Appelé 7	Libéré 8
AMOR HASSANE	1, Rue Beaumarchais		19 984	100,00	1 998 400,00		1 998 400,00
	RACINE						
	Casablanca						
BEN ADDOU MOUNIA	1, Rue Beaumarchais		16	100,00	1 600,00		1 600,00
	RACINE						
	Casablanca						
			20 000		2 000 000,00		2 000 000,00

II.5.13. Tableau d'affectation des résultats intervenue au cours des trois derniers exercices (C2)

Microdata			
Exercice du 01/01/2006 au 31/12/2006			
ETAT C2 : ETAT D'AFFECTION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE			
A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER		B. AFFECTATION DES RESULTATS	
Report à nouveau	504 849,53	Réserve légale	
Résultats nets en instance d'affectation	5 121 404,55	Autres réserves	2 561 404,55
Résultat net de l'exercice		Tantièmes	
Prélèvements sur les réserves		Dividendes	2 560 000,00
Autres réserves		Autres affectations	
		Report à nouveau	504 849,53
TOTAL A	5 626 254,08	TOTAL B	5 626 254,08

Microdata Exercice du 01/01/2005 au 31/12/2005			
ETAT C2 : ETAT D'AFFECTION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE			
A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER		B. AFFECTATION DES RESULTATS	
Report à nouveau	504 849,53	Réserve légale	
Résultats nets en instance d'affectation	3 007 759,62	Autres réserves	3 007 759,62
Résultat net de l'exercice		Tantièmes	
Prélèvements sur les réserves		Dividendes	
Autres réserves		Autres affectations	
		Report à nouveau	504 849,53
TOTAL A	3 512 609,15	TOTAL B	3 512 609,15

Microdata Exercice du 01/01/2004 au 31/12/2004			
ETAT C2 : ETAT D'AFFECTION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE			
A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER		B. AFFECTATION DES RESULTATS	
Report à nouveau	504 849,53	Réserve légale	
Résultats nets en instance d'affectation	2 893 125,31	Autres réserves	2 893 125,31
Résultat net de l'exercice		Tantièmes	
Prélèvements sur les réserves		Dividendes	
Autres réserves		Autres affectations	
		Report à nouveau	504 849,53
TOTAL A	3 397 974,84	TOTAL B	3 397 974,84

II.5.14. Datation et événements postérieurs (C5) au dernier exercice clos

Microdata Exercice du 01/01/2006 au 31/12/2006	
ETAT C5 : DATATION DES EVENEMENTS POSTERIEURS	
I. Datation	
Date de clôture ⁽¹⁾	31.12.2006
Date d'établissement des états de synthèse ⁽²⁾	27.03.2007
Date d'arrêté des comptes par le conseil	
⁽¹⁾ Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice	
⁽²⁾ Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse	

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA PREMIERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

DATES	INDICATION DES EVENEMENTS
* Favorables	NEANT
* Défavorables	NANT

ANNEXE 2 MODELE DE BULLETIN DE SOUSCRIPTION

**ORDRE DE SOUSCRIPTION A L'OFFRE À PRIX FERME
DES ACTIONS MICRODATA (tous types d'ordre)**

Numéro de bulletin : Date :
 Nom ou raison sociale : Prénom :
 Fonction du signataire (personnes morales) :
 Sexe F/M : Code identité :
 Date et lieu de naissance : Numéro d'identité :
 Nationalité : Code qualité de l'actionnaire :
 Adresse :
 Tél : Fax :

Connaissance prise des modalités de souscription figurant dans la note d'information visée par le CDVM et disponible auprès des membres du syndicat de placement, veuillez me souscrire :

TYPE D'ORDRE	
QUANTITE DEMANDEE	

<u>MODE DE PAIEMENT</u>	<u>Teneur de compte</u>	<u>N°compte RIB ou N°Chèque</u>
Virement		(RIB 24 chiffres)
Chèque		(N° de chèque)
Espèces		(En Dirhams)

Je vous prie de bien vouloir, dès l'allocation des titres et au plus tard le 28/12/2007, transférer ces titres sur le compte ouvert au nom de auprès du teneur de compte sous le numéro

IMPORTANT :

- 1- Le souscripteur s'engage irrévocablement à couvrir intégralement le montant de ses souscriptions selon les modalités convenues avec les membres du syndicat de placement et conformément à la note d'information visée par le CDVM relative à l'opération.
- 2- Les commissions relatives à cette OPF se déclinent comme suit : la commission d'intermédiation est de 0,8% HT ; la commission de règlement / livraison est de 0,2% HT et la commission de la Bourse est de 0,1% HT.
- 3- La TVA est au taux de 10%.
- 4- Les ordres d'achat multiples sont interdits et frappés de nullité dans leur intégralité et leur globalité sauf cas particuliers prévus dans la note d'information visée par le CDVM.

AVERTISSEMENT

L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que tout investissement en valeurs mobilières comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse, sous l'influence de facteurs internes ou externes au cédant.
 Une note d'information visée par le CDVM est disponible, sans frais, au siège social de MICRODATA, auprès des établissements chargés de recueillir les demandes de souscription et à la Bourse de Casablanca.